

Mme Thatcher et les agriculteurs européens

Réformer les finances de la Communauté européenne, et en premier lieu sa politique agricole, qui absorbe les deux tiers de son budget, pour se donner les moyens de préparer l'échéance de 1992 est décidément tâche bien difficile. Les discussions engagées depuis des mois entre les Douze, qui n'ont pu aboutir en décembre à Copenhague, ressemblent de plus en plus à une vaste partie de poker mentaux. A dix jours du conseil européen de Bruxelles, la question agricole hypothèque toutes les autres, sans que l'on sache encore dans quelle mesure les pays concernés, c'est-à-dire ceux du Nord, sont réellement désireux de parvenir à un accord.

Les Allemands sont-ils prêts à faire des concessions dans dix jours à Bruxelles ? Se sont-ils plutôt déjà accommodés de l'idée de renvoyer l'affaire au sommet européen de Hanovre, au mois de juin ? M. Kohl, quelle que soit l'ardeur de ses convictions européennes, doit compter avec son ministre de l'économie et avec celui de l'agriculture, M. Kieser, qui représente la CSU bavaroise. Le compromis proposé par ce dernier, et accepté par dix pays membres, préserve largement les intérêts des agriculteurs allemands. La chancellerie, à la veille de deux élections régionales et alors que l'opinion allemande paraît quelque peu « fatiguée de l'Europe », serait-elle prête à l'amener pour rallier les Britanniques à un accord ?

Les intentions françaises ne sont pas vraiment plus claires. Une partie de l'administration et du gouvernement semble pousser dans le sens de la Commission et des Britanniques, vers un assainissement plus rigoureux du marché commun agricole, tandis que l'autre pense plutôt à l'électorat paysan. Le président de la République, en visite à Londres le 29 janvier, a toutefois donné l'impression de ne pas « coller » aux positions allemandes aussi étroitement que l'avait fait à Copenhague la délégation française. A côté d'un électoral paysan, il existe aussi, en France, et de plus en plus, un électoral « pro-européen ». Un nouveau sursis à Bruxelles ne servirait ni M. Chirac ni M. Mitterrand.

Ce ne sont pas les soucis de politique intérieure qui gênent Mme Thatcher. L'intransigeance qu'elle a affichée lors de ses récentes rencontres avec les dirigeants français, puis avec le chancelier Kohl, quant à la nécessité de maîtriser les dépenses agricoles témoigne certes d'une estimable rigueur comptable ; elle participe aussi d'une philosophie assez peu soucieuse des problèmes sociaux. Les optimistes estiment qu'il s'agit là de pure tactique et que la « Dame de fer », en restant ferme sur l'agriculture, veut seulement se donner les moyens de mieux négocier sur la question de la « compensation » britannique. Ils veulent croire aussi que Mme Thatcher, au fond, craint l'isolement et qu'elle ne maintiendra pas seule ses objections au compromis agricole.

Mais où a-t-on vu ces temps-ci qu'elle redoute la solitude ? Ne se montre-t-elle pas, sur d'autres sujets européens, comme la défense, plus royaliste que le roi, plus attachée que les Américains eux-mêmes ?

(Lire page 4.)

M 0147 - 0204 0 - 4,50 F



3790147004500 02040

La désorganisation des marchés boursiers

- Paris : M. Balladur réclame des contrôles sévères
- New-York : l'informatique est mise en accusation

Le krach du 19 octobre et la multiplication des « affaires » menacent d'écartier de la Bourse de nombreux particuliers. Afin d'éviter une telle fuite, les responsables des marchés veulent les moraliser et en accroître la sécurité. A Paris, évoquant indirectement l'affaire de la COGEMA, M. Edouard Balladur a demandé aux professionnels et aux autorités de marchés de

« tirer les leçons des incidents qui sont survenus, pour prévenir la répétition des défauts de surveillance et dissuader toute tentative d'entorse aux règles de déontologie ». A New-York, la Stock Exchange Commission, l'autorité de surveillance de Wall Street, a publié un rapport dénonçant le rôle « négatif » des ordinateurs dans l'effondrement du marché.

NEW-YORK
de notre correspondant

A l'instar des monstres électroniques de l'odyssée de l'an 2000, le « plus bel outil du siècle » serait-il en train de trahir son inventeur ? A en juger d'après les rapports qui s'accablent aux Etats-Unis sur les raisons de l'effondrement boursier d'octobre dernier, l'ordinateur aurait dépassé le rôle que l'homme lui a assigné.

La plus récente étude, celle des autorités boursières de la Stock

Exchange Commission (SEC), vient d'être publiée sur neuf cents pages, le mardi 2 février. Ses auteurs affirment, avec une prudence de chat, que « les stratégies informatiques n'ont pas été la cause du krach du 19 octobre, mais ont néanmoins eu un effet négatif indirect sur le comportement du marché ».

Désigné le plus souvent sous le terme de Program Trading, la procédure de transactions automatiques repose sur la comparaison, par l'ordinateur, entre le prix d'une valeur sur le marché au

comptant de New-York et celui sur le marché à terme de Chicago. Grâce à des ordinateurs très puissants, les charges de courtage peuvent fixer des limites de prix au-delà desquelles elles souhaitent vendre ou acheter. Tous les ordinateurs faisant la même chose au même moment, le procédé provoque des mouvements en lame de fond dans les deux sens.

Le rapport ne demande pas la suppression du Program Trading, mais suggère clairement un aménagement des pratiques actuelles.

CHARLES LESCAUT.

(Lire la suite page 30.)

Engagement naval et dépendance énergétique

Les Américains à la merci du Golfe

par Bruno Dethomas

En 1987, 178 navires ont été touchés dans le golfe Arabo-Persique, contre 80 l'année précédente. Et le nombre de marins civils qui ont été tués a doublé. Si l'on en croit le sénateur démocrate de l'Oklahoma, David L. Boren, les pertes économiques infligées aux armateurs et aux assureurs du fait de la guerre des tankers ont atteint des niveaux proches de ceux des pertes de la marine marchande lors de la seconde guerre mondiale.

Or, phénomène invraisemblable il y a quelques années encore, les effets de ce conflit ne sont guère sensibles en dehors de la zone : le prix du brut est plutôt plus bas aujourd'hui qu'il y a un an. La surcapacité mondiale de tankers et l'excédent de l'offre de pétrole sur la demande n'expliquent pas tout. Si l'on en croit l'ancien président du Conseil national de sécurité des Etats-Unis, Robert McFarlane, invité récemment du Centre de géopolitique de l'université Dauphine pour un colloque sur « les Etats-Unis face aux incertitudes du Moyen-Orient », la présence depuis le début de l'été de navires de grands pays industrialisés en serait la cause.

Les défenseurs de cette politique d'intervention notent que, le 26 janvier, le vingt-septième convoi de la marine américaine

est entré dans le Golfe et qu'aucun des tankers accompagnés par des navires de guerre occidentaux n'a été attaqué depuis qu'en juillet 1987, lors du premier convoi, le *Bridgeton* a été touché par une mine. Les attaques iraniennes se sont concentrées sur les navires isolés, le plus souvent de petit tonnage. L'ambiguïté de cette intervention n'en demeure pas moins claire, particulièrement lorsqu'on la conjugue à l'absence totale de politique énergétique aux Etats-Unis.

La « liberté de navigation dans les eaux internationales », prétexte invoqué à la présence de navires de guerre des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Italie, est-elle réellement menacée ? On ne saurait mésestimer le fait que l'Irak est le plus sûr fournisseur de cette liberté. Jusqu'à présent, Téhéran exporte l'intégralité de son brut via le Golfe. Si l'on a parlé un temps d'un éventuel accord avec l'Union soviétique pour livrer le brut iranien par la Russie, s'il est régulièrement question de la construction d'un oléoduc jusqu'à Jask, au sud du détroit d'Ormuz, ou encore d'un pipeline allant des gisements d'Ahwaz à Iskenderun en Turquie, cela n'a présentement pas été suivi d'effets.

Alors que la capacité d'exportation de l'Irak, tombée à

700 000 barils par jour après la destruction du port pétrolier de Fao, est fortement remontée ; l'augmentation de la capacité de l'oléoduc menant à la Turquie, puis la construction d'un second oléoduc parallèle au premier, la mise en place d'une bretelle qui rejoint le pipeline transsoudanien, donnent déjà à Bagdad une capacité de plus de 2 millions de barils par jour. Le feu vert donné par Ryad, au lendemain des incidents de La Mecque, à l'installation d'un oléoduc de 1,1 million de barils par jour entre l'Irak et la mer Rouge permettra à Bagdad d'exporter, sans passer par le Golfe, autant de brut qu'il en produisait avant le conflit.

On ne saurait mésestimer non plus le fait que le pays du bloc occidental le plus fortement dépendant de cette région du monde pour ses approvisionnements pétroliers, le Japon - qui dispose pourtant d'une soixantaine de dragueurs de mines, - s'est refusé à autre chose qu'un geste financier symbolique. Michel Jobert n'est donc pas le seul à penser que l'intervention navale des Etats-Unis avait pour objectif premier de ne pas laisser le terrain libre aux Soviétiques. Comme le dit l'ancien ministre français des affaires étrangères, « les grandes puissances se marquent de près ».

(Lire la suite page 32.)

SIDA et troubles du comportement

Les autorités aéronautiques ont alerté le ministère de la santé
PAGE 12

La mort de René Massigli

La résistance à Hitler
PAGE 36

Enquête

L'agriculture et la famine en Ethiopie
PAGE 8

Publicité pour les disques à la télévision



PAGE 36

Le sommaire complet se trouve en page 36

Une exposition au Musée d'Orsay

Van Gogh le Parisien

Mars 1886 : Van Gogh arrive à Paris, pour y découvrir l'impressionnisme et la couleur. Au Musée d'Orsay une exposition remarquable raconte l'histoire de sa formation.

Van Gogh tel quel, Van Gogh sans vangoghomania : c'est insupportable. Tout a été fait pour qu'il devienne impossible de regarder simplement une de ses toiles. Il y a eu, et il y a encore, les hagiographies et polygraphes du genre « La vie passionnée de... ». Puis les cinéastes et Kirk Douglas en homme à l'oreille coupée. Il y a même eu des psychanalystes auxquels la mutilation donnait forcément à penser. Pour finir, sont venus les sociologues et les économistes, puisqu'il faut dépenser des milliards de yens et des millions de dollars afin d'expier enfin ce péché : avoir méconnu en son temps Vincent le maudit. De Van Gogh peintre, il est assez peu question dans cette littérature. Et de l'histoire de sa peinture, encore moins, de telle sorte que l'on en arrive à ce paradoxe : l'exposition du Musée d'Orsay est la première qui pose les questions importantes, la première qui fasse l'analyse d'une formation et cesse d'entretenir la légende selon laquelle Van Gogh serait un génie inexplicable, tombé d'un ne sait quel paradis céleste dans l'enfer des hommes. Travail rigoureux,

travail démonstratif, ce Van Gogh à Paris inaugure, on veut le croire, le temps d'une histoire mesurée et lucide de l'impressionnisme et du post-impressionnisme. Grâce en soient rendues aux organisatrices, Françoise Cachin et Bogomila Welah-Ovcharov, qui est l'une des meilleures spécialistes du peintre tel qu'il était - et non tel qu'il a été travesti.

Au début de mars 1886, donc, on à la fin de février, un nommé Vincent Van Gogh s'établit à Paris, à Montmartre. Il n'a aucune notoriété, sinon celle d'être le frère de Théo Van Gogh, honorablement connu dans la corporation des marchands de tableaux et fort bien introduit dans le milieu des « modernes », peintres impressionnistes ou peintres plus jeunes, élèves des premiers. Vincent, lui, n'a aucun passé d'artiste célèbre ou seulement reconnu. Il dessine et peint depuis longtemps sans doute, mais dans un style peu séduisant, et encore moins novateur, brun, terreux et lourdement rembranesque. Il semble appartenir au parti de l'académisme réaliste. Son premier autoportrait parisien est d'une banalité consternante, bien éloignée d'effrayer qui que ce soit. Et bien incapable de laisser deviner le Van Gogh d'Arles, deux ans plus tard.

PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 14.)

PASCAL LAINÉ
La légende d'une famille
Les petites égarées
Roman
RAMSAY DENOËL

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 166 pes. ; Gr.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Hongrie, 90 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,50 f. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 1,75 \$.

كتاب من الاصل

Débats

La France, l'Allemagne et l'alliance Après le double zéro

Par PETER CORTERIER (*)

LA conception traditionnelle de l'alliance atlantique, qui fait reposer la sécurité de l'Europe occidentale sur une garantie américaine exprimée par la doctrine de la riposte flexible, peut-elle encore avoir cours après les coups de boutoir que furent le sommet de Reykjavik en octobre 1986 et la signature, à la fin de l'année, du traité supprimant les missiles nucléaires à moyenne portée en Europe? Il apparaît nécessaire de réfléchir aux facteurs qui affaiblissent la stratégie de l'OTAN, de manière à faire pièce à une remise en cause radicale de l'alliance.

L'ampleur du déficit budgétaire américain ne peut manquer de faire peser sur les pays européens une pression de plus en plus forte pour qu'ils consacrent un plus important effort à leurs dépenses militaires. Leur contribution au « fardeau » de la défense de l'Europe devrait donc augmenter, et leurs responsabilités en seraient accrues.

Une telle évolution de l'alliance atlantique ne saurait être sans conséquences pour la France et, à l'inverse, elle ne peut se dérouler de manière satisfaisante que si la France est profondément impliquée dans cette réflexion et cette évolution : par son indépendance nucléaire et par son sérieux en termes de dépenses militaires. Leur contribution au « fardeau » de la défense de l'Europe devrait donc augmenter, et leurs responsabilités en seraient accrues.

« Plus courte la portée, plus mort l'Allemand... »

Cela est particulièrement vrai au moment où de nombreux Allemands de l'Ouest sont fortement tentés de faire du « double zéro » — un « triple zéro » en acceptant la proposition soviétique de liquider les armes nucléaires de théâtre en Europe. Cette élimination serait dangereuse, car elle affaiblirait encore la garantie américaine et la crédibilité de la riposte flexible. Pourtant, beaucoup d'Allemands ont fait leur slogan : « Plus courte la portée de l'arme nucléaire, plus mort est l'Allemand... »

Quel qu'on puisse penser de cette perception, qui fait de l'arme plutôt que de la tension politique la cause de l'insécurité, force est de constater qu'elle est la chose la mieux partagée dans l'opinion publique en Allemagne. De manière plus significative, une partie non négligeable des forces politiques allemandes évolue vers un consensus sur cette question. Le SPD est depuis longtemps partisan d'une élimination de ces armes, comme de toutes les armes nucléaires, d'un « couloir » euro-atlantique, et l'évolution récente des événements a donné au SPD l'impression que ses positions devaient plus crédibles. Pour le gou-

vernement ouest-allemand, ce désarmement nucléaire doit demeurer lié au désarmement conventionnel et se dérouler en symbiose avec celui-ci. Cependant, les partis gouvernementaux risquent d'être « tirés » par la gauche, sous l'influence d'une opinion de plus en plus impatiente. Ce fait politique a des conséquences beaucoup plus graves que le « neutralisme » dont les milieux politiques parisiens soupçonnent la République fédérale d'éprouver la tentation.

Il paraît donc plus ou moins inévitable que des plateaux de forces de théâtre soient négociés prochainement. Cela constituerait, pour ceux qui continuent — comme l'auteur de ces lignes — à croire à la nécessité du maintien de la dissuasion nucléaire appuyée sur la relation transatlantique, une solution bien plus satisfaisante qu'une troisième option zéro. Un « non » catégorique à une négociation sur les armes nucléaires aurait des effets désastreux pour l'alliance, car les opinions publiques ne le comprendraient pas. La négociation doit pourtant être maintenue dans de strictes limites. Deux conditions sont impératives : il ne doit être question que de plafonner et non de supprimer ces armes ; l'option triple zéro est inacceptable. Ces négociations doivent être liées à celles qui se dérouleront dans le domaine des forces conventionnelles : le progrès de ces dernières étant la condition essentielle d'un progrès en ce qui concerne les armes nucléaires à courte portée. La France peut et doit jouer dans cette option un rôle éminent.

Il est clair, pour qui connaît la vie politique française, que la réintégration de la France dans l'organisation militaire intégrée de l'OTAN n'appartient pas au domaine du possible. Il convient donc de n'y plus penser, quels que puissent être les désirs profonds de nombreux Allemands. Il faut cependant que les dirigeants français s'emploient à

Le désarmement conventionnel

Des gestes seraient utiles sur le plan de la planification nucléaire, mais ils sont plutôt de l'ordre de l'information et de la consultation : l'identification des cibles des missiles terrestres français à courte portée constituerait un pas important vers l'établissement d'une confiance totale entre les dirigeants des deux pays.

Les prises de position politiques et les développements dans le secteur des armes conventionnelles vont, pour l'Allemagne, dans une direction favorable. L'insistance mise par la quasi-totalité du monde politique français sur la coopération européenne — et particulièrement franco-allemande — dans le domaine

de la sécurité, est appréciée. L'Union de l'Europe occidentale, conçue comme instrument politique d'un pilier européen de l'alliance atlantique, est un instrument utile, sur lequel les deux pays ne diffèrent pas. Le rôle de la France dans la coopération en matière d'armements, en particulier dans le cadre du Groupe européen indépendant de programme (GEIP) de l'alliance atlantique, est aujourd'hui central.

Cependant, il faut aller plus loin sur le plan politique. A un moment où la tendance des relations Est-Ouest est à la réduction des armements, il conviendrait que les alliés occidentaux définissent une position dans ce domaine ou, à tout le moins, une série de points au-delà desquels ils entendent ne pas laisser les Super-Grands s'aventurer. Pour beaucoup qu'elle soit, la plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité adoptée par l'UEO en octobre 1987 n'est pas suffisante. Il est nécessaire de concevoir, en particulier dans le domaine du désarmement conventionnel, une politique de l'alliance qui tienne compte des intérêts spécifiques de ses membres européens.

L'OTAN essaiera de définir une position dans ce domaine dans le courant des prochains mois : la participation de la France à cet effort de réflexion serait cruciale, non seulement à cause du caractère central de la position de la France, mais aussi parce que cela permettrait de faire taire ceux qui doutent de l'intérêt de la France pour le désarmement, et de renforcer ainsi la confiance chez ses voisins.

Il s'appartient évidemment pas à un étranger de suggérer à la France ce qu'elle doit faire dans ce domaine, mais il me semble qu'il s'agit d'un thème utile pour la campagne électorale qui s'ouvre en France, au même titre que la réflexion qui se développe actuellement sur les formes de la coopération européenne et franco-allemande en matière de sécurité.

(*) Secrétaire général de l'Assemblée de l'Atlantique nord, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la RFA.

de la sécurité, est appréciée. L'Union de l'Europe occidentale, conçue comme instrument politique d'un pilier européen de l'alliance atlantique, est un instrument utile, sur lequel les deux pays ne diffèrent pas. Le rôle de la France dans la coopération en matière d'armements, en particulier dans le cadre du Groupe européen indépendant de programme (GEIP) de l'alliance atlantique, est aujourd'hui central.

Cependant, il faut aller plus loin sur le plan politique. A un moment où la tendance des relations Est-Ouest est à la réduction des armements, il conviendrait que les alliés occidentaux définissent une position dans ce domaine ou, à tout le moins, une série de points au-delà desquels ils entendent ne pas laisser les Super-Grands s'aventurer. Pour beaucoup qu'elle soit, la plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité adoptée par l'UEO en octobre 1987 n'est pas suffisante. Il est nécessaire de concevoir, en particulier dans le domaine du désarmement conventionnel, une politique de l'alliance qui tienne compte des intérêts spécifiques de ses membres européens.

L'OTAN essaiera de définir une position dans ce domaine dans le courant des prochains mois : la participation de la France à cet effort de réflexion serait cruciale, non seulement à cause du caractère central de la position de la France, mais aussi parce que cela permettrait de faire taire ceux qui doutent de l'intérêt de la France pour le désarmement, et de renforcer ainsi la confiance chez ses voisins.

Il s'appartient évidemment pas à un étranger de suggérer à la France ce qu'elle doit faire dans ce domaine, mais il me semble qu'il s'agit d'un thème utile pour la campagne électorale qui s'ouvre en France, au même titre que la réflexion qui se développe actuellement sur les formes de la coopération européenne et franco-allemande en matière de sécurité.

(*) Secrétaire général de l'Assemblée de l'Atlantique nord, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la RFA.

FATIGUE Le temps des bolides

par DENIS LANGLOIS (*)

J'APPROCHE de la cinquantaine, je ne suis pas tout à fait un croquant ou même un « fatigué », pour reprendre l'expression récemment utilisée par André Fontaine. Je lis, je m'informe, je me secoue et, pourtant, je l'avoue, j'ai l'impression d'être complètement dépassé. Pas tellement par le côté technique de notre société. Depuis le temps que j'en vois passer des machines rutilantes toujours plus performantes que les précédentes, je commence à être blasé. Je sais bien que toute cette quincaillerie électronique et informatique finira à la ferraille. Le plus dur, c'est pour les conducteurs de voitures, ce sera de s'en débarrasser.

Non, cela c'est l'écurie des jours, l'arnasse des hommes, le désir d'aller toujours plus haut, toujours plus loin et de se renouveler sans cesse. Je ne conçois pas le dérailleur automatique de mon vélo spécial course, j'ai dû être aussi ridicule que le gamain avec son ornateur dernier cri.

Nou, ce qui me gêne, c'est la vitesse et le côté superficiel de notre monde. L'ennemi est à nos pieds. Plus on va vite, plus on est superficiel. Je suis certainement capable de faire beaucoup plus de choses en beaucoup moins de temps.

Je dois faire un vœu : quand j'étais jeune je rêvais d'être un grand écrivain. C'est raté, bien sûr. Je signais invariablement mes phrases, je cherchais dans mon dictionnaire de synonymes le mot exact, celui qui correspondait le mieux à ma pensée. Je ne conçois plus un livre sans un mélange de plusieurs années. Je me répétais la phrase de Jules Verne rencontrant un aurore boréale dans ses trente volumes : « Pauvre type ! ». Et puis, j'ai fini par écrire moi aussi une bonne dizaine de livres en plus vite, au fur et à mesure que leur existence dans les vitrines des libraires devenait de plus en plus éphémère.

A quoi bon passer trois ans à concevoir un enfant qui ne vivra que trois semaines ? J'en ai bien sûr été triste, même le travail bien fait. J'ai regretté mon acharnement, mais mes éditeurs le plupart du temps n'ont écouté que moi, puisque le lecteur de son côté s'en fichait royalement.

Je me suis même aussi d'écrire des idées politiques, de participer à des conférences, à des débats. Je brevetais peu d'écritures, je participais peu d'interventions. Je me disais : il faut respecter celui qui va venir m'écouter. Et puis, j'ai vu de plus en plus de gens arriver les

moins dans les poches. Bien sûr ce qu'ils disaient était creux. Mais le public appréciait. Ils faisaient un tabac ! J'ai commencé à arriver moi aussi les mains dans les poches. Je n'ai pas fait de tabac, mais les auditeurs ne m'ont pas semblé remarquer beaucoup de différences. J'ai écouté les discours, les débats des professionnels de la politique. J'y ai trouvé ça cinquante, cette superficialité. Mais les gens disaient : « C'est-est-est qu'il cause bien ! Tu as vu comment il lui a révisé son clou ! ». Bien sûr, il n'avait rien dit d'original, seulement haussé le ton et roulé des yeux, mais cela avait suffi.

Alors, j'approche de la cinquantaine et je suis là perplexe. Je me dis : « Tu commences à être gâteux, tu n'es plus les yeux en face des trous. Le docteur Fontaine a raison, après le fièvre de mai 1968 tu as pris un coup de fatigue. C'est l'époque de la vitesse, du côté d'où il faut à tout prix comprendre, du signe, du symbole. Arrête-toi le long du trottoir et laisse passer. Tu vois bien que tu gâches ! »

Si les parts politiques n'ont plus de programmes, c'est parce que les électeurs ont tout pigé. Si l'égalité, la justice sont des valeurs dépassées, c'est parce que ça ne marche plus. Aujourd'hui, il faut suivre la cadence ou se ranger sur le bas-côté. Les honneurs, les louanges, c'est pour ceux qui lèvent le feu. Le matin une radio, l'après-midi une conférence de presse, le soir une télé.

Et je regarde autour de moi et l'effort de plus en plus de gens dépassés, beaucoup de jeunes, d'ailleurs. Des signaux, des tentatives, des profonds, des sincères, des amoureux du boulot, ils sont là, rangés le long de la route. Ils regardent fixer les bolides, ils n'ont même pas le temps d'applaudir, c'est déjà passé, ils n'en ont pas le goût non plus. Et ça en fait du monde, à tel point que ça déborde les bas-côtés, ça s'étend dans les champs.

Mais la géographie, c'est bleu. On a beau se pousser, se garer le plus loin possible, on retrouve toujours une autre route. Et l'espace disponible pour les bolides se rétrécit de plus en plus. Juste un petit couloir où passent et repassent toujours les mêmes fringantes pilates. Encore quelques années supplémentaires, quelques fatigues, quelques dépassés de plus sur la touche et le beau auto de Tapie ne pourra même plus se frayer un passage. A l'époque de la vitesse, avouez que c'est un peu bleu.

(*) Avocat et écrivain.

Au courrier du Monde

EXPIATION Défense des administrateurs de la coloniale

Votre numéro daté 6-7 décembre a donné suite à un article signé Pierre Georges et intitulé « Le sacre bouffon de Jean Bedel Bokassa ». Je ne m'attendais pas sur le « contenu profond » de la prose de votre collaborateur, à l'exception du troisième paragraphe, ainsi rédigé : « C'était le 4 décembre 1977, début de la saison sèche à Bangui, danic et à Gaza rassemble étrangement à une lutte pour l'indépendance contre le dernier colonisateur du vingtième siècle, en l'occurrence Israël. »

Je voudrais citer deux minables administrateurs ayant, avant moi, expié : « Il y a plus de cinquante ans, le nommé Eboou, dit Félix, dont on se souvenait dans le district de Kouango, sur le fleuve Oubangui. Tellement cloche, cet Eboou, qu'il devait gouverner général, et qu'il a une station de métro pour lui tout seul. »

Et les autres, tous ceux qui ont donné leur foi, leur enthousiasme, leur jeunesse. Jadis. JEAN REYNAUD (Paris).

OMISSION La BN et la Révolution française

Dans votre numéro du 16 janvier, vous rendez compte de la célébration du bicentenaire de la Révolution, qui fut accompagnée d'un important discours du président de la République. Vous mentionnez le rôle qu'ont joué, au cours de cette célébration, Pergamon Press et la Fondation FNAC. Or, si vous me permettez de relever cette omission de votre part, il conviendrait d'ajouter à ces deux sociétés, et pour une contribution tout à fait égale, la Bibliothèque nationale, qui fut maintes fois évoquée pendant les discours prononcés au cours de cette réunion.

Le million de pages des archives de la Révolution française et le vidéodisque des dizaines de milliers d'estampes relatives à celle-ci proviennent en effet, quant aux documents qui les constituent, des fonds de la Bibliothèque nationale, à 50 % dans le cas des archives, à 100 % en ce qui concerne le vidéodisque. Au cours de la réunion du 15 janvier, tous les intervenants, à commencer bien sûr par le chef de l'Etat, ont pris soin de souligner le rôle capital qu'a tenu en l'occurrence l'établissement que j'ai l'honneur de diriger. La BN participait du reste à égalité avec la FNAC et Pergamon Press à cet événement particulier de l'entre-prise du bicentenaire, le 16 janvier. Je suis heureux, en vous écrivant cette lettre, de saluer l'initiative qui fut prise à ce propos voici déjà quelques temps par mon prédécesseur et ami André Miquel.

EMMANUEL LE ROY LADURIE, Professeur au Collège de France, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
TÉL. MONDIPAR 69072 F
Télégrammes : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

ABONNEMENTS
BP 507 69
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 200 F
TOUTS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 508 F
ÉTRANGER (par messagerie)
L - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 388 F
IL - SUISSE, TUNISIE
504 F 972 F 1 404 F 1 880 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs et provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez adresser l'indiquement d'écritures tous nos propres et capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

Le Monde
PUBLICITE
S, rue de Montmorency, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Tél. MONDIPUB 286 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

Arabes doivent encourager les partisans de la paix mais déclarer prince Talal

ARABES SAÛDITE : Le prince Talal, ancien roi de Jordanie, a été déclaré prince régent par le roi Hussein de Jordanie. Le prince Talal, 62 ans, a été déclaré prince régent par le roi Hussein de Jordanie, qui est parti en exil en Espagne. Le prince Talal a été déclaré prince régent par le roi Hussein de Jordanie, qui est parti en exil en Espagne. Le prince Talal a été déclaré prince régent par le roi Hussein de Jordanie, qui est parti en exil en Espagne.

Une nouvelle croisade en faveur des enfants arabes

Une nouvelle croisade en faveur des enfants arabes. Les enfants arabes souffrent de la guerre. Les enfants arabes souffrent de la guerre. Les enfants arabes souffrent de la guerre. Les enfants arabes souffrent de la guerre. Les enfants arabes souffrent de la guerre.

A TRAVERS LE MONDE

du Nord
URSS
Le discours présumé
de M. Eltsine
serait un faux

Le discours présumé de M. Eltsine serait un faux. Le discours présumé de M. Eltsine serait un faux. Le discours présumé de M. Eltsine serait un faux. Le discours présumé de M. Eltsine serait un faux. Le discours présumé de M. Eltsine serait un faux.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Etranger

ARABIE SAOUDITE : un entretien avec le frère du roi Fahd

Les Arabes doivent encourager les Israéliens partisans de la paix, nous déclare le prince Talal

RYAD de notre envoyée spéciale

Un bâtiment gris de deux étages, plutôt modeste. C'est là que le prince Talal Bin Abdulaziz, vingt-troisième fils du fondateur du royaume d'Arabie saoudite et frère du roi Fahd, a installé ses bureaux. Connus pour son œuvre humanitaire au service de l'UNICEF puis de l'AGFUND (Programme des Etats du Golfe pour les organisations de développement des Nations unies), qu'il a fondé en 1981, le prince Talal n'en est pas moins un politique qui porte sur l'état du monde arabe et sur son conflit avec Israël un regard lucide et sans complaisance.

devons encourager et appuyer ceux qui, en Israël, sont en faveur de la conférence internationale.

Sur les divisions du monde arabe, le prince Talal estime qu'il y a plusieurs raisons à cela, mais « la principale, dit-il, est la stupidité de quelques dirigeants du monde arabe. Certains d'entre eux ont la possibilité de faire avancer les choses, mais ils n'agissent pas et ne savent pas s'adapter au monde moderne. Certains disent que si nous sommes divisés et si nous n'avons pas atteint le développement que nous aurions dû avoir, c'est en raison d'interventions extérieures, et notamment de l'Occident qui refuserait que nous progressions.

« Je ne peux vraiment pas dire cela. J'ai beaucoup d'amis en Occident. Quand je parle avec eux, il me semble que c'est nous qui sommes responsables. On ne peut pas tout mettre sur le dos de l'Occident. Et naturellement, je pense que la soli-

ciété, en Iran et dans le monde arabe. Ils devraient se rencontrer et élaborer une solution.

Sur l'imam Khomeiny, le prince Talal reste étonnamment mesuré : « Khomeiny, dit-il, représente une lueur pour les chérites opprimés depuis très longtemps. Les chérites ont eu, tout au long de leur histoire, qu'il soit fondé ou non, un sentiment de persécution. Ils ont toujours eu fait et soif d'un chef jusqu'à l'arrivée de Khomeiny. Cette lueur d'espoir est apparue enfin, et c'est Khomeiny qui la représente.

La guerre Iran-Irak peut-elle alors conduire à un conflit sunnite-chérite ? « Oui, répond d'emblée le prince Talal, si la situation n'est pas maîtrisée dans l'immédiat. Si nous ouvrons un dialogue avec le Vatican et le christianisme, pourquoi ne pourrions-nous pas faire entre sunnites et chérites ?

« La rue est musulmane »

La montée du fondamentalisme islamique ne doit pas être prise à la légère, selon le prince Talal qui explique : « La rue est musulmane. Les gens sont en sympathie avec les mouvements fondamentalistes. C'est un sentiment très fort. Malheureusement, beaucoup de ces mouvements travaillent à renverser les gouvernements en place. C'est cela que nous devons éviter. Mais aucun régime arabe ne peut négliger le sentiment populaire. L'Occident doit aussi savoir que ces mouvements ont la rue avec eux. Même si ceux-ci exagèrent, aucun gouvernement ne devrait les ignorer.

Le prince reconnaît qu'il rencontre parfois des difficultés à faire admettre que les progrès techniques de la civilisation occidentale n'impliquent pas que l'on adopte tous les aspects de celle-ci, en particulier ce que certains appellent la licence ou le déséquilibre moral.

« Beaucoup de gens, affirme le prince, refusent de voir le reste et les mouvements fondamentalistes exagèrent leur influence à travers ces phénomènes. L'Occident a tort d'avoir peur de ce dialogue nécessaire avec l'Islam, parce que l'Islam est le plus grand rempart contre le nihilisme et le communisme. L'Occident ne peut pas prétendre qu'il puisse envahir Paris, Londres ou Washington ? C'est du passé. C'est pourquoi nous voulons actuellement ouvrir un dialogue avec l'Occident sur sa peur de l'Islam. Le dialogue entre sunnites et chérites, entre l'Islam et le christianisme est la seule voie capable de moderniser l'Islam extrême. »

FRANÇOISE CHIPAUX.

« Un pétrolier attaqué par l'Iran dans le Golfe. Un pétrolier, le Petrobrut-Fulcr, a été attaqué, le mercredi 3 février, par des vedettes rapides iraniennes, dans le sud du Golfe, indique-t-on de sources maritimes dans la région. Un incendie s'est déclaré à bord du pétrolier, mais a pu être aussitôt maîtrisé. Les membres de l'équipage du navire saoudien et arabe, selon ces sources, qui ont aussi indiqué que le bâtiment battait pavillon norvégien. Le Petrobrut-Fulcr croise au large de l'émirat de Sharjah (Émirats arabes unis). - (AFP.)

Une nouvelle croisade en faveur des enfants arabes

RYAD de notre envoyée spéciale

Le prince Talal, président de l'AGFUND, organe de coopération entre tous les Etats du Golfe, qui a contribué au financement de deux cent cinquante projets de l'ONU dans cent dix-sept pays aussi divers que la Chine, Cuba, l'Iran ou Haïti, vient de lancer une nouvelle croisade en faveur des enfants arabes.

Le Conseil pour les enfants arabes et leur développement, qui a été mis sur pied en avril dernier à Amman, a déjà trois projets d'intervention d'une valeur de 2 millions de dollars : au Caire, un centre d'information sur l'enfance, en Jordanie un centre de documentation et de recherche apte à fournir, notamment, des données statistiques - pour l'instant inexistantes -

sur la situation de l'enfance, et un centre de puériculture.

« Notre tâche n'est pas facile, affirme le prince Talal. Il y a 85 à 90 millions d'enfants dans le monde arabe, et le taux de mortalité infantile est encore élevé : environ cent pour mille. J'ai beaucoup d'idées sur ce que l'on devrait faire. Toutefois, il n'est pas aisé de comprendre et d'appréhender tous les besoins. Les musulmans en général ont négligé les soins à l'enfance et nous devons aujourd'hui remédier aux mauvaises situations qui se sont accumulées et ont abouti à la malnutrition, au manque de soins médicaux, aux carences d'éducation. »

Pour lancer son projet, le prince s'est entouré non seulement des personnalités de circonstance mais aussi, c'est plus rare, d'écrivains et d'artistes.

F. C.

« Maintenant, Israël s'oppose à toute paix possible parce qu'il croit qu'il ne peut vivre en paix avec les Arabes. Bien sûr, c'est faux. Les Israéliens ne comptent que sur leur force militaire. Il y a quelques semaines, le président d'Israël, alors qu'il était en visite à Londres, a dit, à propos des émeutes qui se développent dans les territoires arabes occupés, qu'il était étonné de constater que les groupes fondamentalistes financés par l'Arabie saoudite. Vous ne pouvez pas imaginer comme j'étais heureux. Je me demande pourquoi nous ne devrions pas soutenir et financer des mouvements musulmans et nationalistes pour combattre la colonisation israélienne.

« Israël, poursuit-il, est maintenant divisé en deux courants. Nous sommes vis-à-vis de Israël explique un peu les choses, mais ce n'est pas tout. En réalité, la coopération arabe n'existe pas jusqu'à maintenant. C'est pourquoi la seule solution. Si les pays arabes ne coopèrent pas maintenant de façon sérieuse, la situation va s'aggraver et on arrivera à une catastrophe. »

« Mais l'entente et la collaboration ne se décrètent pas, et le prince n'apporte pas de réponse à ce dilemme. « Certains intellectuels, penseurs, experts arabes estiment quelquefois qu'une révolution est nécessaire, déclare-t-il. Je ne suis pas d'accord. Car nous avons l'expérience des coups d'Etat et, rétrospectivement, cela a été pire. »

A propos de la guerre Iran-Irak, dont l'extension menace directement l'Arabie saoudite, le prince Talal est net : « A long terme, notre problème n'est pas l'Iran. Nous devons penser à coexister, trouver un moyen de parler avec l'Iran pour aboutir à un accord et vivre en paix. Je sais qu'il y a des hommes sages des deux

nationalité de paix. Mais, déjà, le sommet de Fés, en 1982, appelé, dans le plan du roi Fahd, à la coopération pacifique entre tous les Etats de la région. Naturellement, cela concerne Israël.

« Nous vivons en effet pris nos distances vis-à-vis de ce document, mais il faudrait davantage que le élément de M. Guerassimov pour entraîner les convictions dans un sens ou dans l'autre. Si « fabrication » il y a, elle est véritablement l'œuvre de milieux très familiers de la vie politique à Moscou. Le meilleur moyen de couper court à ces spéculations - et de pratiquer le « glasnost » - ne serait-il pas de publier une version officielle du discours de M. Eltsine, authentifiée par l'AFP. »

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Nord

L'explosion d'un train de munitions en décembre dernier a fait 120 morts

Un train chinois chargé de munitions a explosé en Corée du Nord, non loin de la frontière chinoise, tuant cent vingt personnes et en blessant cinq mille autres, et a annoncé, le mardi 2 février, le quotidien de Hongkong Sing Tao : l'information a été confirmée par le général Menessey, commandant des forces conjuguées américano-sud-coréennes. L'explosion - qui n'a pas été annoncée par Pyongyang et a été démentie par Pékin - se serait produite en décembre dernier dans la gare militaire de Kanggye, entièrement détruite, de même que toute construction dans un rayon de plus de 2 kilomètres. On ne sait s'il s'agit d'un accident ou d'un sabotage, mais les autorités chinoises et nord-coréennes ont renforcé leurs mesures de sécurité le long de la frontière. - (Routier, AFP.)

URSS

Le discours présumé de M. Eltsine serait « un faux »

A la suite de la publication par le Monde du 2 février du discours présumé de M. Eltsine devant la session plénière du comité central du PC soviétique du 21 octobre dernier, M. Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a fait savoir que ce texte « n'est rien de plus qu'un faux ». « Boris Eltsine n'a rien dit de pareil au cours du plénum », rapporte à ce sujet l'agence Tass, qui ajoute : « Il est bizarre que la rédaction du journal, qui doute de l'authenticité de ce texte, l'ait publié quand même. »

[Nous vivons en effet pris nos distances vis-à-vis de ce document, mais il faudrait davantage que le élément de M. Guerassimov pour entraîner les convictions dans un sens ou dans l'autre. Si « fabrication » il y a, elle est véritablement l'œuvre de milieux très familiers de la vie politique à Moscou. Le meilleur moyen de couper court à ces spéculations - et de pratiquer le « glasnost » - ne serait-il pas de publier une version officielle du discours de M. Eltsine, authentifiée par l'AFP. »

Arrestation

d'un militant estonien

Notre confrère Noël Mamère, rédacteur de l'émission « Résistances » sur Antenne 2, nous signale qu'il vient d'apprendre l'arrestation de Heiti Ahonen, militant estonien qui avait osé afficher ses opinions nationales dans l'émission consacrée à l'Union soviétique le 17 décembre dernier.

Avant cette arrestation, l'administration soviétique avait fait subir une série de tracasseries à Ahonen pour lui « faire payer » cette liberté de parole devant une télévision occidentale. Pourtant, sur une interrogation de la presse française, le représentant de l'agence Novosti à Paris avait indiqué que Heiti Ahonen n'était l'objet d'aucune poursuite.

Après cette déclaration, on a proposé à Ahonen l'expulsion pure et simple d'Union soviétique. Il a refusé. Aujourd'hui, il est arrêté pour refus d'accomplir une période militaire. Il est possible de sept années d'emprisonnement.

Consentant de la responsabilité de « Résistances » dans cette affaire, Noël Mamère a appelé tous ceux qui, dans notre pays et dans notre profession, se sentent concernés par les droits de l'homme à soutenir Heiti Ahonen dans ce combat pour la liberté.

Les affrontements dans les territoires occupés par Israël

Premier « raid punitif » de colons en Cisjordanie

JÉRUSALEM de notre correspondant

Pour la première fois depuis le début du conflit dans les territoires occupés, une bande de colons israéliens a mené un « raid punitif » dans un village de Cisjordanie. L'opération a débuté plus tôt qu'elle n'est prévue à Anabta (au nord-ouest de Naplouse), quelques heures à peine après que deux jeunes Palestiniens (vingt et un ans et dix-sept ans) de cette localité aient été tués dans un affrontement avec l'armée.

Depuis, une Palestinienne, blessée lors de cet incident, est décédée. Les colons ont arrivés, lundi 1^{er} février, dans la soirée, en convoi d'une vingtaine de voitures, traversant Anabta vers 22 h 30 au rythme de grands coups de klaxon. Ils sont entrés dans le village de Anabta par le principal accès de la rue principale. Quelques instants plus tard, l'armée intervenait et chassait les intrus. Un porte-parole militaire a assuré que l'armée allait porter plainte et exiger que les colons soient traités en justice. L'affaire est d'autant plus étonnante pour l'armée que le village d'Anabta est en principe placé sous couvre-feu et ses accès strictement contrôlés par des barrières de soldats.

Depuis plusieurs semaines, il ne se passe plus de jours sans que des voitures ou les autobus des Israéliens résidant en Cisjordanie soient la cible de jeunes manifestants. Mais, jusqu'à lundi, les colons

n'étaient abstenus de toute intervention, comme s'ils s'efforçaient de ne pas envenimer une situation dont ils sont l'un des enjeux.

Mardi, à Talkarem (Cisjordanie), un jeune Palestinien a été blessé par un tir à balles réelles et un adolescent a perdu un œil après avoir reçu une balle en caoutchouc, selon des sources locales.

D'autre part, le premier ministre, M. Shamir, devait dépêcher à Paris un de ses collaborateurs, M. Elakim Rubinstein (secrétaire du gouverne-

ment), pour y rencontrer le roi Hussein, en visite en France, et s'entretenir avec le souverain jordanien des idées avancées par les Etats-Unis pour relancer des négociations de paix. Le chef du gouvernement a également envoyé aux Etats-Unis un de ses plus proches conseillers, le député Dan Meridor, cependant qu'on annonçait une prochaine tournée dans la région de M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Proche-Orient.

ALAIN FRACHON.

Le président Moubarak regrette l'« immobilisme américain »

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a regretté, mardi 2 février, lors d'un entretien avec le premier ministre français, M. Jacques Chirac, l'« immobilisme américain » sur le dossier israélo-palestinien. M. Chirac et Moubarak, qui se sont rencontrés durant une heure et demie, lors d'un petit déjeuner de travail, ont essentiellement évoqué la situation dans les territoires occupés. M. Moubarak a fait part à M. Chirac des résultats de sa visite à Washington. Il a exprimé sa « déception » concernant l'« absence d'évolution de l'attitude américaine » et de la « cordialité des rapports américano-israéliens ». Il est rentré des Etats-Unis « convaincu » qu'il n'y aura pas d'évolution de la position de l'administration de Washington d'ici aux prochaines élections. A ce propos, le président égyptien a déclaré que le veto opposé par

Washington au projet de résolution du Conseil de sécurité « ne contribuerait pas à calmer la situation dans les territoires occupés ».

Le pessimisme de M. Moubarak au sujet de l'« immobilisme » de la politique des Etats-Unis rejoint celui exprimé par le roi Hussein de Jordanie avant son départ européen. Le souverain hachémite, arrivé mardi à Paris, avait s'entretenir, mercredi, avec le président Mitterrand à l'Elysée et rencontrer, jeudi, M. Jacques Chirac. Ce dernier, interrogé sur Antenne 2, n'a pas voulu commenter le veto américain, mais a fait part de sa « préoccupation » concernant la situation dans les territoires occupés. « La France, a-t-il dit, n'a pas voté contre Israël », ajoutant qu'il refusait de porter des « jugements hâtifs » concernant les méthodes utilisées par les Israéliens.

LIBAN

Le Français assassiné à Beyrouth était un agent secret

M. Jacques Chirac a réagi, mardi 2 février, à l'assassinat d'un Français, le même jour, dans le secteur chrétien de Beyrouth (nos dernières éditions du 3 février), en exprimant sa « consternation » et son « incompréhension ». « Les initiatives prises souvent à l'extérieur du Liban ont sur ce pays des conséquences dramatiques et la solution ne sera pas trouvée exclusivement à l'intérieur du Liban, mais par une maîtrise des forces qui, de l'extérieur, déstabilisent en permanence ce malheureux pays », a déclaré le premier ministre à Antenne 2.

Selon de bonnes sources, cet assassinat ne serait pas lié à l'affaire des otages. Il s'agit d'un troisième attentat en trois mois contre des Français dans le secteur chrétien de Beyrouth, où

vivent la grande majorité des six mille Français du Liban. Ceux qui demeurent dans le secteur ouest de Beyrouth l'ont quitté après la vague d'enlèvements visant les étrangers.

Deux gendarmes français avaient été tués et un troisième grièvement blessé le 29 octobre, à Dora, dans la banlieue chrétienne au nord de Beyrouth. Le 11 novembre, c'est un ingénieur français, Richard Gimpey, qui avait été blessé dans sa voiture sur une autoroute au nord de Beyrouth. Il est mort des suites de ses blessures le 24 novembre. En outre, le 18 septembre 1986, l'attaché militaire français, le colonel Christian Goutière, avait été assassiné à l'entrée de l'ambassade de France dans la banlieue de Beyrouth.

BEYROUTH de notre correspondant

L'assassinat du ressortissant français Jacques Merria - c'est le nom fourni à Paris, mais le passeport de la victime portait celui de Meurant - perpétré le mardi 2 février dans le secteur chrétien de la capitale libanaise est-il un message politique à la France - lequel, et de quel ? - ou s'agit-il de la liquidation d'un agent des services secrets ? Les deux possibilités peuvent d'ailleurs fort bien se conjuguer. L'hypothèse du règlement de comptes aux mobiles personnels a été rapidement abandonnée après que Paris eut quasiment reconnu que la victime appartenait à ses services secrets.

L'ambassade de France à Beyrouth souligne pour sa part que Jacques Merria, vingt-sept ans, était connu de ses services comme « représentant de commerce » en tabac selon les uns, en équipement électronique selon les autres.

Les médias du camp chrétien rapportent que Merria, quand il a été intercepté devant sa voiture et assassiné, sortait d'un rendez-vous à la sûreté libanaise, où il aurait rencontré soit un commissaire soit même le directeur de cet organisme de sécurité. On confirme de source sûre que l'homme se trouvait en effet à la sûreté sans pour autant se prononcer sur la nature de l'entretien. Simple formalité - mais aurait-il, dans ce cas, été reçu à ce niveau ? - vente de matériel électronique ou coopération entre services de sécurité ?

Autre thèse des mêmes médias : la voiture des assassins, finalement deux et non trois hommes dans une Peugeot bleue, était arrivée le matin de Beyrouth-Ouest (secteur musulman) par le passage du Musée. Après avoir attendu la victime - ce qui suppose une complicité à l'intérieur de la sûreté, le rendez-vous y ayant été pris quarante-huit heures plus tôt, - et avoir commis leur forfait, ils sont vite repassés de l'autre côté de la ligne de démarcation. Dans un communiqué sur l'attentat, les Forces libanaises (milice chré-

tienne) soutiennent qu'il a été préparé dans les « antres du terrorisme dans les régions occupées ». (C'est-à-dire, dans la terminologie de l'EI, en secteur musulman sous contrôle syrien). Pour la milice chrétienne, le meurtre aurait eu pour objet non seulement d'effrayer la communauté française du Liban et les étrangers en général - repliés en

quasi-totalité en secteur chrétien - pour couper ce pays, singulièrement le camp chrétien, de ses amitiés internationales, mais aussi pour « pour porter atteinte aux services officiels libanais et à la stabilité dans les régions libérées ». (C'est-à-dire dans le réduit chrétien).

LUCIEN GEORGE.



Dictionnaire d'art et d'histoire militaires

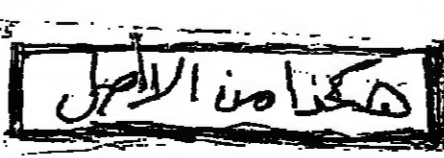
Sous la direction d'André Corvisier

Temps de paix ou de guerre, peuple guerrier ou non, l'évolution de l'histoire et de l'art militaires est ici éclairée sous tous ses aspects humains et techniques.

Volume relié pleine toile sous jaquette illustrée 896 pages - 495 F



LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE



Diplomatie

La préparation du conseil européen des 11 et 12 février

« Des zones importantes de désaccord subsistent » déclare Mme Thatcher en présence du chancelier Kohl

LONDRES
de notre correspondant

La visite du chancelier Kohl dans la capitale britannique, mardi 2 février, n'a pas permis de surmonter les divergences entre Bonn et Londres, à propos de la politique agricole commune. M. Kohl a tenté, maladroitement, de détendre l'atmosphère en affirmant que « Margaret avait déployé pour le convaincre tout ses charmes, qui sont considérables ». L'intéressée a répondu sèchement que le mot « charmes » était quelque peu excessif et qu'il valait mieux parler de « bonne volonté » de sa part... Elle a révélé

que les conversations avaient été « rudes ».

Il est de notoriété publique que M. Kohl et Mme Thatcher n'ont pas beaucoup d'atomes crochus. Cette absence réciproque de sympathie n'a pas favorisé le dialogue. Mme Thatcher a déclaré, mardi, lors d'une conférence de presse conjointe avec le chancelier : « Des zones importantes de désaccord subsistent ».

Le premier ministre britannique est bien décidé à faire approuver à Bruxelles des mesures contraignantes pour réduire les excédents de céréales et d'oléagineux de la Communauté. Elle souhaite que des

politiques automatiques en matière de prix soient établies. Elle n'est pas entièrement hostile à l'idée de subventions accordées, là où il y a surproduction, aux agriculteurs qui mettraient temporairement leurs champs en jachère, comme le proposent les Allemands de l'Ouest, mais elle ne veut considérer ce mécanisme que comme l'un parmi d'autres, plus importants à ses yeux.

La presse britannique souligne que la Dame de fer maîtrise mieux ces dossiers techniques que le chancelier, ce qui expliquerait la mauvaise humeur de ce dernier. Ce n'est pourtant pas faute de se rencontrer si les deux dirigeants ne parviennent pas à s'entendre ; ils se sont vus au

total à cinq reprises au cours de l'année passée.

Le quotidien *l'Independent* donne raison sur les questions agricoles à Mme Thatcher, dont le seul tort serait de se montrer trop dure sur d'autres dossiers, comme l'aide aux régions européennes les moins développées, la formation et la recherche dans les technologies de pointe.

Un avantage acquis

Mme Thatcher a mis en garde son interlocuteur contre la tentation de laisser les choses en l'état en attendant le sommet européen de Han-

ovre en juin prochain et de faire en quelque sorte l'impasse sur un échec à Bruxelles. « Ce serait une erreur de penser que l'on gagnerait à repousser la décision », a-t-elle déclaré. Le chancelier Kohl a répondu, de son côté, que « toute réforme agricole devrait être socialement acceptable », c'est-à-dire, en clair, ne pas trop laisser les agriculteurs allemands, lesquels sont aussi des électeurs...

La Dame de fer ne veut pas en tout cas entendre parler d'un compromis dans lequel serait mis dans la balance le « rabais » consenti chaque année depuis le sommet de Fontainebleau, en 1984, à la Grande-Bretagne sur son apport au budget

communautaire. Cette compensation est, selon elle, une question à part et un avantage acquis.

La peur d'être isolée ne joue pas un grand rôle dans l'attitude de Mme Thatcher. Dix pays européens sur douze approuvent le compromis proposé par la RFA : la Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas, y sont hostiles. « Nous avons l'habitude d'être seuls à avoir raison, cela ne nous effraie pas », remarquait-il y a quelques jours avec une satisfaction évidente un proche conseiller de Mme Thatcher.

D. Dh.

La porte n'est pas fermée au compromis, estime-t-on à Bruxelles

BRUXELLES
de notre correspondant

Le « conclave » que les ministres des affaires étrangères des Douze ont consacré lundi 1^{er} et mardi 2 février à la préparation du conseil européen des 11 et 12 février a permis, de l'avis général, un rapprochement des positions. A l'issue de la réunion, M. Hans Dietrich Genscher, le ministre allemand des affaires étrangères, qui présidait les travaux, a estimé qu'il avait en main des éléments suffisants pour suggérer au chancelier Kohl un projet de compromis comportant un nombre très limité d'options ouvertes. Dans son esprit, il faut éviter qu'une fois de plus les chefs d'Etats et de gouvernements ne s'enlisent dans des débats techniques inextricables. Ce document, qui servira de base aux travaux du conseil européen, sera adressé lundi ou mardi par la présidence allemande aux partenaires.

Assurer la maîtrise de la production

« Les tours de table ont été rapides et sèches. On n'a entendu cette fois aucune de ces déclarations de principe que font souvent les gouvernements et ferment la porte au compromis », expliquait un diplomate français en concluant que ce « conclave » avait été un exercice sérieux. Sir Geoffrey Howe, le secrétaire au Foreign Office, qui, la semaine précédente, avait attaqué le projet de compromis agricole proposé par la présidence allemande et approuvé par dix pays-membres, a certes réitéré ses demandes, mais, a estimé M. Jean-Bernard Raimond, « avec modération ». Il est vrai que s'agit d'un problème de double langage qui rend plus difficile l'évaluation de leurs positions. Alors que Sir Geoffrey, à Bruxelles, se montrait conciliant,

Mme Margaret Thatcher, à Londres, tenait des propos intransigeants au chancelier Kohl. La nouvelle parvenue mardi soir à Bruxelles, tout en mettant en relief ce que ce conseil européen conservait d'incertitudes, n'a apparemment pas altéré l'optimisme raisonné des participants du conclave.

Le débat agricole porte surtout sur la manière d'assurer la maîtrise de la production et des dépenses des céréales, du colza, du tournesol et du soja, ainsi que sur l'instauration d'un programme limité d'encouragement à la mise en jachère des terres cultivées. Les diplomates et experts, familiers de ce dossier depuis l'été, voient très bien le compromis qui pourrait se dessiner : les Douze retentiraient le projet conçu par la présidence allemande voici dix jours et le rendent plus sévère pour tenir compte des souhaits britanniques et hollandais. Si cette perspective se confirmait, les Douze approuveraient un programme de baisse des prix des céréales de 12 % à 13 % sur quatre ans avec relativement peu d'échappatoires possibles, ainsi qu'un nouvel ajustement assez sévère des prix du colza et du tournesol.

Trois autres dossiers posent encore des problèmes majeurs : celui de l'aide aux régions les moins favorisées, avec les Espagnols essentiellement ; celui de la réforme de l'assiette de la contribution de chaque pays, avec les Italiens surtout ; enfin celui de la « compensation » britannique.

« Je suis de plus en plus convaincu que toutes les délégations ont intérêt à un succès : qu'un nouveau revers comporterait pour toutes de réels désavantages, a cependant conclu M. Genscher. La réussite du sommet est réalisable même si elle exige encore des efforts considérables de tous. » Un langage de logique et de raison.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le chancelier autrichien Franz Vranitzky en visite privée à Paris

Le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, était attendu mercredi 3 février à Paris pour une visite privée de trois jours, à l'invitation de l'Institut français des relations internationales. Il en profitera néanmoins pour rencontrer jeudi le premier ministre, M. Jacques Chirac, et être reçu vendredi à l'Élysée par le président Mitterrand.

Cette visite fait suite à celle qu'il avait effectuée en décembre dernier son ministre des affaires étrangères et vice-chancelier, M. Alois Mock, chef du Parti conservateur, avec lequel le Parti social-démocrate du chancelier partage le pouvoir à Vienne. Bien que fortement gênée sur le plan international par les retombées de l'affaire Waldheim, la diplomatie autrichienne est particulièrement active en ce moment pour hâter un rapprochement entre l'Autriche et la Communauté européenne en prévision du grand marché de 1992.

Avant de se rendre à Paris, le chancelier Vranitzky s'est arrêté pendant quarante-huit heures en

Suisse pour y confronter son point de vue à ce sujet avec les autorités helvétiques. Il y a confirmé que l'Autriche n'exclut pas de demander à adhérer à la CEE, alors que la Suisse estime une telle démarche incompatible avec sa neutralité.

(Publicité)

JEUDI 4 FÉVRIER 1988
à 20 heures

Leçon annuelle de M. EDE WIESEL, prix Nobel de la Paix, sous la présidence de M. Jean TRÉHE, premier adjoint au maire de Paris

LA LEÇON DE RABBI MEIR ET LE MYSTÈRE DE BROUNIA

Centre Raschi, 30, bd de Port-Royal, 75006 Paris
Tél. : 43-31-75-47
P.A.F. 100 F

(Publicité)

LES RUSSIS S'EN VONT. LE ROI REVIENT

Évacuation de l'Armée rouge, retour de Zahir Chah, gouvernement d'union nationale. Arabes pressés les modalités du plan de cessez-le-feu américain pour l'Afghanistan.

Dans le numéro de février d'ARABES, en kiosque et en librairie
78, rue Joffroy, 75017 Paris
Tél. : 46-22-34-14

POLONAIS

et livres français

sur la Pologne

et l'Europe de l'Est

Catalogues sur demande

LIBELLA

12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS-4^e

Tél. : 43-26-51-09

GALERIES
Lafayette



Jusqu'au 27 février

sur de nombreuses fourrures

Quelques exemples :

Veste de renard bleu,
10 980 F 3 450 F.

Veste ragondin, longs poils,
peaux,
6 580 F 3 230 F.

Veste 7/8^e peau lainée,
Lafayette Collection,
5 580 F 2 730 F.

Veste peau lainée,
Lafayette Collection,
4 580 F 2 230 F.

Parka kolinski avec capuche,
Claude Litz pour les Galeries Lafayette,
29 980 F 14 930 F.

Pardessus vison allongé, coloris ranch,
Claude Litz pour les Galeries Lafayette,
35 880 F 17 930 F.

Manteau vison scandinave allongé,
dark ou pastel, Sprung Frères,
41 680 F 20 800 F.

Manteau vison Blackglama allongé,
Lafayette Collection,
55 880 F 27 500 F.

Galeries Lafayette Haussmann, la mode est là !

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

سكنا من الاجل

Amériques

Europe

ÉTATS-UNIS : à la veille du vote sur l'aide à la Contra

M. Reagan a fait une concession au Congrès

WASHINGTON de notre correspondant

Le président Reagan avait l'intention de lancer un appel solennel « à la nation » à la veille d'un vote décisif du Congrès sur l'aide à la Contra du Nicaragua, mais les trois principales chaînes de télévision américaines CBS, ABC et NBC ont décidé autrement, faisant valoir qu'il leur eût été difficile de faire un tel appel sans être accusés de partialité.

La peur d'être accusés de partialité a donc empêché M. Reagan de faire un tel appel. Les chaînes de télévision ont préféré attendre le vote du Congrès, mardi soir 2 février, pour faire un tel appel. L'appel de M. Reagan, destiné à faire indirectement pression sur le Congrès, est donc largement tombé dans le vide, confirmant la classe politique dans l'idée qu'on peut désormais sans risque majeur ignorer la volonté du chef de l'exécutif. Au moment où M. Reagan parlait, NBC diffusait une série au titre idoine : « Qui commande, ici ? »

Le discours de M. Reagan n'a pourtant pas été totalement sans surprise. Certes, il a comme prévu exalté, sur un ton presque épique, le rôle « des courageux combattants de la liberté », certes, il a dénoncé les tactiques des sandinistes et le danger d'un Nicaragua communiste et enfin, certes, il a lancé un

solennel avertissement : « Demain, il sera trop tard... »

Mais, en dépit de cette vigoureuse rhétorique, M. Reagan a fait une concession de dernière minute : il s'est engagé à consulter le Congrès, et à respecter son avis avant de débloquer la partie militaire de l'aide qu'il demande pour les « contras » et qui représente 10% de l'ensemble (3,6 millions de dollars, pour un total de 36 millions).

Si, au moment venu (en principe, à la fin du mois de mars), le Congrès adopte une résolution par laquelle il considère que le Nicaragua respecte le plan de paix, et s'il y a accord pour un cessez-le-feu, « J'honorerai cette résolution et bloquerai les livraisons de munitions », a précisé M. Reagan.

Une empoignade

Cela suffit-il à convaincre les quelques parlementaires qui hésitent encore à la veille du vote — une vingtaine — et sont seuls en mesure de faire pencher la balance ? « C'est trop peu, et c'est trop tard », affirmait un responsable démocrate après le discours de M. Reagan. La Maison Blanche veut croire, elle, que l'affaire est encore jouable.

De part et d'autre, la semaine qui vient de s'écouler a été consacrée à

un extraordinaire travail de « lobby », tandis que certains représentants n'hésitaient pas à marchander leur voix : un représentant démocrate du Maryland a ainsi carrément déclaré à M. Reagan, que s'il voulait sa voix, il faudrait, en échange, que l'administration renonce à supprimer une unité navale dans sa circonscription. En réalité, les positions sont plus nuancées qu'elles ne le paraissent, et l'affaire de l'aide à la Contra apparaît un peu comme le prétexte à une bataille politique d'empereur, une empoignade pour le prestige.

En effet, l'administration, dans l'espoir de sauver ce qui peut encore l'être, a tant réduit le montant de ses exigences en matière d'aide militaire — 3,6 millions de dollars, bloqués sur un compte — qu'il s'agit désormais surtout pour elle d'une question de principe : montrer aux sandinistes que tout pour eux n'est pas encore gagné, montrer aux « contras » que Washington ne les abandonne pas, et montrer aux Américains que M. Reagan est encore président.

De l'autre côté, l'unité de façade cache de profondes lésures et un certain malaise : bon nombre de démocrates redoutent de se voir demander des comptes, au cas où M. Ortega oublierait rapidement ses promesses, et ne souhaitent pas donner non plus l'impression qu'ils sacrifient les « contras ». C'est pourquoi les responsables démocrates de la Chambre et du Sénat ont déjà fait savoir que, aussitôt après avoir rejeté les demandes du président, ils proposeraient eux-mêmes un « paquet » pour une aide purement humanitaire, qui permettrait aux combattants anti-sandinistes de survivre.

Enfin, preuve supplémentaire que les avis sont moins tranchés qu'on ne pourrait le supposer, un éditorial publié, mercredi, par le fort libéral *Washington Post* : le quotidien fait une large place aux arguments des démocrates, mais ajoute qu'il son avis les faits prouvent le contraire, et que la politique de la carotte et du bâton a prouvé son efficacité sur les dirigeants sandinistes. Voilà au moins une petite consolation, pour un président qui risque d'en avoir bien besoin.

JAN KRAUZE.

GRANDE-BRETAGNE : une épreuve de force assez risquée

M^{me} Thatcher espère diviser les infirmières en grève

Spectacle étonnant, mardi 2 février, devant Maudsley Hospital, un des principaux hôpitaux psychiatriques de Londres : infirmières, infirmières et personnel de service avaient formé un piquet de grève devant l'entrée de l'hôpital et haranguaient les passants, leur voix souvent couverte par le son tonitruant d'un transistor jossant à pleine puissance de la musique afro-américaine. Certains patients venaient pour une consultation de jour et même quelques malades hospitalisés s'étaient joints au groupe.

LONDRES de notre correspondant

Les infirmières d'une quarantaine d'hôpitaux londoniens ont cessé le travail, mercredi 3 février, pour réclamer des augmentations de salaire. Les moins payés d'entre elles gagnent environ 6 000 F par mois, les surveillantes en fin de carrière par plus de 10 000 F.

La grève est également suivie en province dans des villes telles que York, Leeds, Coventry, Birmingham, Southampton, Sheffield et Nottingham. Des mouvements comparables avaient agité les hôpitaux publics lors de l'hiver 1981-1982, mais c'est la première fois dans l'histoire britannique que des infirmières se déclarent officiellement en grève. A l'hôpital St-Bartholomew de Londres, par exemple, on n'avait jamais vu cela depuis la fondation de l'institution en 1123.

La grève se préparait depuis plusieurs semaines, et les signes avant-coureurs n'avaient pas manqué. Comme elle l'a fait avec les mineurs de charbon en 1984-1985, M^{me} Thatcher ne semble pas mécontente de créer le fer avec une catégorie de salariés du secteur public dont elle entend bien briser la détermination. M^{me} Thatcher avait d'abord adopté un profil bas, laissant se dépeigner le ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. John Moore, lui-même à peine remis d'une pneumonie qu'il a soignée dans un établissement

privé. Le premier ministre s'est saisi du dossier dans les dernières semaines de janvier et semble appliquer la méthode qui lui a si bien réussi avec les mineurs : diviser pour régner.

Tous les quotidiens du mercredi 3 février sont en effet remplis de « fuites » concernant un plan gouvernemental d'augmentations sélectives des employés du Service national de santé. Selon ce projet, les salaires moyens ne s'accroîtraient que de 3% en 1988 alors qu'une inflation de l'ordre de 4,5% est prévue. Mais des hausses considérables, parfois supérieures à 10% seraient accordées aux infirmières de la région londonienne et du sud du pays ainsi qu'au personnel travaillant dans les unités de soins intensifs et les salles de réanimation.

La philosophie qui sous-tend ce projet est que les vocations se font rares à Londres et surtout dans le Sud alors que les infirmières se bousculent à l'embauche en Ecosse et dans le nord de l'Angleterre, en raison de la désindustrialisation et du chômage. Il faut en outre tenir compte du coût de la vie plus élevé dans la capitale et dans le Sud progressif du pays. Le résultat est évidemment de créer des divisions géogra-

phiques et catégorielles entre les infirmières. Le secrétaire général du syndicat des employés du Service de santé, M. Hector McKenzie, a déclaré mardi soir que ces révélations équivalaient à « jeter une allumette dans un réservoir d'essence ».

La grande misère des hôpitaux publics

Il est plus que probable que ces « fuites » ont été soigneusement organisées, et la volonté d'en découdre est évidente aussi bien chez M^{me} Thatcher que dans l'opposition travailliste, laquelle, M. Neal Kinnoch en tête, bat le rappel de ses troupes sur le thème de la grande misère — d'ailleurs indéfinissable — des hôpitaux publics.

M^{me} Thatcher n'est pas assurée du même succès qu'avec les mineurs. Les infirmières sont populaires en Grande-Bretagne. Selon un sondage Gallup publié par le *Daily Telegraph*, 92% des Britanniques estiment que les infirmières devraient obtenir une « importante augmentation » de salaire, et 79% d'entre eux ont de la sympathie pour les grévistes, tandis que 17% seulement se déclarent hostiles.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les lords et les homosexuelles

Dans une scène digne de Tézan, trois militantes homosexuelles ont fait irruption, mardi 2 février, au beau milieu de la Chambre des lords, où les pairs du royaume votaient un projet de loi controversé interdisant aux municipalités d'aider les organisations d'homosexuels.

Avec un style à faire pâlir d'envie les commandos parachutistes de Sa Majesté, les trois jeunes femmes, dont l'une arborait une chevelure rouge vif, se sont levées, à l'aide de cordes de la tribune du public pour entrer dans une cohue indescriptible au milieu des lords au cris de « Homos et fibres de l'ère ». Elles ont été aussitôt interpellées

par les gardes d'honneur et l'huisier de service, tandis qu'une douzaine de leurs coreligionnaires bruyamment dans la galerie, lançant moult quolibets à l'adresse des vénérables pairs, ébahis.

Autour d'un ouvrage sur les anecdotes de la Chambre des lords, l'écrivain Stuart Bruburn n'en revenait pas lui-même. « C'est vraiment sans précédent », relevait-il, en soulignant que la cohue des protestataires n'était pas totalement injustifiée. « La liste de pairs homosexuels est longue. Ce texte est hypocrite », s-t-il estimé. — (AFP, Reuters.)

« Subsistent »

Kohl

prochain et de faire en l'Europe un tel échec. Ce serait une erreur. Le grand espoir de la chancelière Kohl a été, que « l'Europe soit dirigée par un seul homme ». C'est à dire, en l'occurrence, Helmut Kohl.

« L'Europe n'est pas fermée au compromis, estime-t-on à Bruxelles »

M^{me} Margaret Thatcher, la chancelière Kohl et le président Mitterrand ont eu un entretien à Bruxelles, mardi 2 février. Les trois dirigeants ont discuté de la situation en Europe et de la nécessité d'un accord sur le budget communautaire.

« L'Europe n'est pas fermée au compromis, estime-t-on à Bruxelles », a déclaré un responsable de la Commission européenne. Les dirigeants ont discuté de la situation en Europe et de la nécessité d'un accord sur le budget communautaire.

SALVADOR : trois personnes accusées par les « escadrons de la mort »

Le corps de trois personnes, poignards enfoncés dans le dos, a été retrouvé dans un champ de maïs, près de la ville de San Salvador, mardi 2 février. Les trois personnes ont été accusées d'être des membres des « escadrons de la mort ».

Mort de G. Mennen Williams, ancien gouverneur du Michigan

G. Mennen Williams, ancien gouverneur du Michigan, est mort, mardi 2 février, d'une hémorragie cérébrale. Il avait 82 ans. Il avait été gouverneur du Michigan de 1961 à 1969.

ÉTATS-UNIS : ouverture du procès de deux membres du Ku Klux Klan

Le procès de deux membres du Ku Klux Klan, accusés du meurtre d'un adolescent noir de dix-neuf ans, s'est ouvert mardi 2 février à Mobile (Alabama). Les deux accusés sont Frank Cox, trente-deux ans, et Michael Donald, vingt-neuf ans.

Régis Debray/ Les masques

GALLIMARD *inf*

« Le maintien de l'équilibre entre la lucidité et le masochisme, imposant un style... La sincérité tachant tout le monde, il ne recevra sans doute que l'appui des littéraires, assez éblouis ici et là par l'écrivain inattendu... »

Angelo Rinaldi, L'Express

« Amer et sec, stendhaliennement débarbouillé... Debray, romantique dans sa vie, est un classique dans la forme. Tendances Giraudoux... Tout le livre est ainsi fait d'axiomes, de maximes, de portraits maigres... »

Jacques-Pierre Amette, Le Point

« Quelle sérénité dans son style, d'une grâce trapue, équilibrée, paisible... On se déflecte... Il devrait être non seulement acquitté par les lecteurs mais quitter le tribunal en triomphe... »

Jacqueline Formi, La Quinzaine littéraire

« Merveilleuse écriture... »

Le Journal du Dimanche

« Deux passionnants qu'ils fussent, ne sont point ces à-côtés documentaires qui donnent son sens aux *Masques*. Avez-vous désenchantés d'un militant ? Recit soixante-huitard ? Allons donc ! Bien autre chose : un certain attrition « superbement » à la littérature... »

Jean-Claude Guillebaud, Sud-Ouest

« Ni fait ni à faire... Ni le jaune de l'histoire ni le blanc de la vie privée... Aucune des sauces ne prend... Ce mélange extraordinaire, ça ne fait pas une mayonnaise, ça fait *Nous deux*... »

Muriel Guizer, Télérama

« Le plaisir de se rabaisser... Pathologique, osons le mot... Une aubaine pour tous ceux qui trouvent l'auteur risible ou dangereux... Il nous chante guère de savoir ce que le style lui compense... »

Bertrand Poirot-Delpech, Le Monde

« On attendait un bilan à froid, on subit une causerie dominicale, style Plevel... Une prose coquette et clinquante dissimule son égoïsme hypertrôphique sous une dialectique machiavélique... Un lyrisme digne d'un script de Cocteau de Mille... »

Jérôme Garcin, L'événement du jeudi

« Un vocabulaire misocolaire mi-journalistique digne d'un lycéen qui aurait obtenu le baccalauréat en 1968... De l'avis général, Régis Debray a écrit un très mauvais livre. *Les Masques* tombent : des mains... »

Eric Neuhoff, Figaro Magazine

« Propos d'épicier... »

L'Humanité

« Debray, c'est un programme ! Le véritable catalogue de la Redouté des années 60, 70, 80. Il n'y manque pas un chapitre. Des géolés boliviennes à la révolution de salon, un parcours complet... C'est assez habile à la veille des élections... »

André Rollin, Le Canard Enchaîné

« Ni fait ni à faire... Ni le jaune de l'histoire ni le blanc de la vie privée... Aucune des sauces ne prend... Ce mélange extraordinaire, ça ne fait pas une mayonnaise, ça fait *Nous deux*... »

Jean-Dieter Wolfrum, Le Masque et la Plume

Entrez dans un débat passionné

POLONAIS
de l'Europe de l'Est
et
de l'Europe de l'Ouest
LIBELLA
43 24 41 25

Franz Vranitzky
un visite privée à Paris

LA LÉGENDE DE BARBE BÈZE
OU LE MYSTÈRE DE BRUSSEL

43 24 41 25

Europe

AUTRICHE

Revirement yougoslave dans l'affaire Waldheim ?

Le suspense sur le télégramme publié lundi par l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, d'où il ressortait que M. Kurt Waldheim aurait personnellement ordonné la déportation de quatre mille Yougoslaves en 1942, demeurait entier, mercredi 3 février, après l'échec d'une tentative de l'historien ouest-allemand Manfred Messerschmidt pour en retrouver la trace. Ce dernier a quitté Zagreb mardi pour Vienne,

après avoir fouillé pendant quatre heures les archives de Croatie. S'il s'y est vu remettre d'autres documents liés à celui du *Spiegel*, il a en revanche indiqué avoir obtenu l'assurance que l'original du télégramme en question ne se trouvait dans aucune des trois grandes archives regroupant les documents de l'ancien « État indépendant croate » - créés par les nazis - à Zagreb et à Belgrade.

Le colonel Antun Miletic, directeur des archives militaires de Belgrade, lui aurait fait savoir que cet original se trouve entre des mains privées. Renouant à rencontrer son confrère yougoslave Dusan Plenca, qui en a fourni copie au *Spiegel*, M. Messerschmidt a estimé que le devoir de ce dernier était maintenant de « rendre ce document public, s'il sait où il se trouve ».

BONN
de notre correspondant

L'affaire Waldheim est-elle entrée dans une nouvelle phase ? Si le document publié, lundi 1^{er} février, par le magazine ouest-allemand *Der Spiegel* se révélait authentique, plus aucun doute ne subsisterait sur l'implication directe du lieutenant Waldheim dans les crimes de guerre commis par la Wehrmacht dans les Balkans.

Selon le journaliste de Hambourg chargé de cette affaire par le *Spiegel*, M. Hans Peter Martin, une copie du télégramme lui a été remise par l'historien yougoslave Dusan Plenca, ancien directeur des archives militaires de Belgrade, aujourd'hui retraité. Ce dernier conserve par devers lui l'original, mais a remis au journaliste du *Spiegel* une déclaration sous serment certifiant qu'il s'agit bien d'un document authentique provenant du fonds d'archives de l'État croate, transporté après la guerre de Zagreb à Belgrade. La réputation de M. Plenca, historien sérieux et ancien partisan, a convaincu le *Spiegel* qu'il s'agissait bien d'un document authentique.

Selon certaines sources, la publication de ce télégramme, qui pourrait être suivie de celle d'autres documents allant dans le même sens, serait le signe d'un revirement de l'attitude du gouvernement yougoslave à l'égard de M. Waldheim. Dans cette hypothèse, M. Dusan Plenca ne serait que l'intermédiaire entre le *Spiegel* et une fraction de la direction de la Ligue des communistes de Yougoslavie, qui aurait décidé d'en finir avec le silence observé depuis l'époque de Tito sur le cas Waldheim. La publication de



ces informations en première page de *Borba*, organe central de la Ligue des communistes, le mardi 2 février, et le traitement privilégié accordé à ces révélations par l'agence de presse officielle Tanjoug et la télévision yougoslave sont de nature à conforter cette interprétation.

Un signe de « déstabilisation »

D'autres observateurs de la vie politique yougoslave voient même dans cette affaire un signe de la « déstabilisation » menée à l'initiative d'anciens partisans qui estiment le moment venu de déboulonner quelque peu l'idole.

Peut-il subsister un doute sur l'authenticité du document et sur le rôle joué par Kurt Waldheim dans le

massif de la Kosara ? La présidence autrichienne fait valoir que des documents concernant le passé de M. Waldheim ont été reconnus propres pour des sommes très importantes à des journalistes étrangers. L'appât du gain aurait pu ainsi conduire des personnages sans scrupules à fabriquer habilement des faux témoignages.

Tant que le télégramme, dans sa version originale, n'aura pas été expertisé, un doute peut subsister, même si l'on peut penser qu'un éventuel faussaire n'aurait pas commis d'erreur d'addition dans le nombre total des prisonniers à « transférer » (il y en a vingt de trop entre le chiffre global et celui des prisonniers répartis entre les deux camps).

En revanche, le rôle du lieutenant Waldheim dans l'épave-major du « groupe de combat de Bosnie occi-

dentale » est établi avec certitude. Il était, contrairement à ses affirmations, responsable - avec le capitaine Plume, qu'on dit encore vivant en RDA - non seulement de l'approvisionnement des troupes, mais aussi de l'installation des camps de prisonniers et du tri de ces derniers, envoyés soit en Allemagne, soit en Norvège. Cette évidence ressort d'un autre document dont l'authenticité n'a pas été contestée par M. Waldheim, publié le mois dernier par l'hebdomadaire *Stern*, qui décrivait les attributions du département 1 B, dont le capitaine Plume et le lieutenant Waldheim étaient les seuls responsables.

L'affaire Waldheim, d'une confrontation austro-américaine et, accessoirement, austro-israélienne, s'est-elle transformée aujourd'hui en une épreuve de force entre la présidence autrichienne et une partie de la direction yougoslave ? Dans ce contexte, le rapport de la commission des historiens mis en place par le gouvernement de Vienne - qui doit être remis, le 8 février, au chancelier Vranitzky - verrait son importance diminuer. Les membres de cette commission en sont conscients et tentent d'avoir accès aux documents yougoslaves pour ne pas voir leurs conclusions rendues caduques au moment où elles seraient remises. Le président autrichien reste, de son côté, persuadé qu'il est la victime d'un complot à multiples facettes et s'estime persécuté, non plus seulement par « certains cercles de la côte est des États-Unis » - entendez les milieux juifs américains - mais également par la vindicte des anciens partisans yougoslaves, désireux de l'abstraire.

LUC ROSENZWEIG.

Afrique

ANGOLA

Pretoria et Washington divergent sur le résultat de la mission Crocker

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a exprimé, le mardi 2 février, l'espoir de prochaines propositions de l'Angola pour un retrait des troupes cubaines en vue d'un règlement des problèmes du sud-ouest de l'Afrique. « Nous attendons maintenant que les Angolais proposent un programme concret et réaliste pour un retrait progressif des forces cubaines [évaluées à quarante mille hommes], afin que nous puissions communiquer ces propositions aux Sud-Africains », a déclaré M. Shultz au cours d'une déposition devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants. Il a qualifié les conversations de la semaine dernière à Luanda le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, M. Chester Crocker d'« évolution importante qui offre la promesse d'un règlement » des problèmes de la région.

Sur le terrain, les forces armées angolaises ont affirmé, mardi, avoir tué 1763 combattants de l'UNITA (opposition armée soutenue par Washington et Pretoria) l'année dernière dans la seule province de Namibe. Selon le commissaire (gouverneur) de la province, M. Jaime Baptista Donga, les forces gouvernementales ont capturé également 28 éléments de l'UNITA et saisi 640 armes de guerre et 7 tonnes de munitions diverses au cours de la même période.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Pour M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, l'accord de l'Angola sur le principe d'un retrait total des troupes cubaines n'apporte rien de nouveau. Il a fait remarquer que ce principe était acquis depuis longtemps, même s'il ne s'agissait auparavant que d'un désengagement partiel. Ce qui compte avant tout, a souligné le responsable de la diplomatie de Pretoria, c'est le calendrier, point sur lequel aucun progrès n'a été accompli jusqu'à présent. C'est, selon M. Botha, « le facteur décisif ». Il a précisé qu'il ne voyait rien de positif ou de constructif dans la déclaration américaine, et que tout désengagement des soldats de Fidel Castro n'interviendrait qu'après la mise en œuvre de la résolution 435 des Nations unies concernant la Namibie serait « une violation directe » de l'accord avec les États-Unis à ce sujet.

M. Botha a ironisé sur la visite à Luanda de M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, indiquant qu'elle avait été « utile », les autorités angolaises ayant admis pendant la première fois qu'il y avait plus de 40000 Cubains sur leur territoire. Il

a d'autre part déploré que le gouvernement de Pretoria ne soit pas associé à ces discussions et a fait remarquer qu'aucun règlement ne pourrait voir le jour sans y associer l'UNITA et le gouvernement intérimaire de Namibie mis en place par l'Afrique du Sud.

De leur côté, les autorités angolaises ont, elles aussi, atténué le triomphalisme américain en soulignant qu'elles étaient d'accord, « dès 1982 », sur le principe du retrait et qu'elles ont toujours été prêtes pour la négociation du calendrier. De fait, un plan avait été élaboré dès la fin du mois de novembre 1984, mais il comportait de larges divergences entre Pretoria et Luanda, et devait rester lettre morte.

Seul élément nouveau, comme l'a fait remarquer le département d'Etat, pour la première fois il s'agit d'un retrait total. Auparavant, un contingent de Cubains devait stationner au nord du 16^e parallèle pour protéger la capitale et les installations pétrolières de Cabinda. D'autre part, c'est également la première fois que des responsables politiques cubains ont participé aux pourparlers entre M. Crocker et les Angolais, les 28 et 29 janvier à Luanda.

M. B.-R.

POLOGNE

M. Lech Walesa se dit prêt à prendre la tête de tout mouvement de grève

Varsovie. - Le président du Syndicat dissous Solidarité, Lech Walesa, a haussé le ton mardi 2 février en déclarant que son organisation était prête, à tout moment, à prendre la tête des mouvements de grève qui pourraient se développer en Pologne, après l'entrée en vigueur, lundi, des hausses de prix.

La direction de Solidarité s'est bien gardée, jusqu'à présent, d'appeler à la grève ou à manifester publiquement contre les hausses de prix, consciente apparemment de l'ampleur du mécontentement et consciente de ne pas aggraver la situation.

Mais si la contestation se durcit dans les entreprises, Lech Walesa n'hésitera pas à appeler son appui aux ouvriers. « Qu'une grève éclate n'importe où et j'y vais immédiatement », a-t-il déclaré alors qu'il venait de rencontrer le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehead, en visite en Pologne depuis samedi.

Le Prix Nobel de la paix s'est, par ailleurs, déclaré « très satisfait » du comportement des Polonais, qui n'ont pas eu de réaction « émotionnelle » mais s'efforcent de réfléchir aux types d'action à entreprendre pour lutter efficacement contre les augmentations des prix.

Ces déclarations du chef de l'opposition polonaise interviennent alors que la situation demeure très tendue dans les grandes entreprises du pays. Un peu partout, 3-4-on appris de sources sûres, les ouvriers se sont mobilisés pour obtenir, dans les plus brefs délais, des augmentations de salaires importantes.

Dans les grands centres de production, dont les résultats économiques sont satisfaisants, les autorités sont prêtes à déployer de « gros efforts », tant elles redoutent des « désordres sociaux », a déclaré, de son côté, M. Zbigniew Bujak, un membre de la direction nationale de Solidarité.

Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a, pour sa part, lancé une sévère mise en garde à l'opposition, mardi après-midi, contre toutes les formes de « provocation » ou l'organisation de manifestations de rue. Il a, en outre, affirmé que le gouvernement n'accorderait aucune augmentation de salaire qui ne soit liée à une augmentation de la production des usines.

A Lodz, cependant, une grève a éclaté mardi à l'usine Skogar (industrie du cuir). Elle n'a duré que cinq heures et s'est terminée après que les ouvriers eurent obtenu une augmentation salariale de leur direction.

Plusieurs centaines de personnes ont, d'autre part, manifesté contre les hausses de prix, mardi soir dans la cité industrielle de Nowa-Huta, près de Cracovie (Sud), avant d'être dispersés par les forces de l'ordre. - (AFP.)

RDA

Le chanteur Stephan Krawczyk et son épouse ont été expulsés vers la RFA

BONN
de notre correspondant

Apparemment décidé à mettre un terme à la vague de contestation qui s'est développée en RDA à la suite des arrestations du 17 janvier dernier et des condamnations prononcées contre une douzaine de militants écologistes et de défenseurs des droits de l'homme, le gouvernement est-allemand a autorisé mardi 2 février l'émigration à l'Ouest du chanteur Stefan Krawczyk et de sa femme Freya Klier. Tous deux faisaient l'objet de poursuites pour « trahison au profit de l'Ouest ».

Après avoir utilisé la manière forte, tout semble indiquer que le régime de M. Honecker compte aujourd'hui sur la manière douce pour régler la question, espérant ainsi démolir et diviser l'opposition. L'avocat de Stephan Krawczyk et de Freya Klier, les deux figures les plus populaires des milieux contestataires est-allemands, a affirmé mardi que ses clients ont émigré en RFA « à leur demande ».

Aucun des deux n'avait pourtant, jusque-là, déposé une telle demande. Leur passage à l'Ouest pourrait en outre être suivi d'autres.

L'avocat est-allemand Wolfgang Vogel, le négociateur habituel des échanges d'espions et du rachat des prisonniers politiques par la RFA, a estimé que « les poursuites entreprises contre Stefan Krawczyk et sa femme et qu'elles pourraient élargir en République fédérale si elles le désirent ». Auparavant, il avait rencontré son interlocuteur ouest-allemand habituel, M. Ludwig Rehliger, secrétaire d'Etat aux affaires interallemandes. Le gouvernement de Bonn, lui-même, avait paru ces derniers temps singulièrement embarrassé par les récents événements de RDA, qui risquaient de l'obliger à diriger son attitude à l'égard de la RDA.

L'annonce du départ vers l'Ouest de Stefan Krawczyk et de Freya Klier a suscité des sentiments mêlés dans les milieux d'opposition est-allemands, qui continuent à se rassembler chaque soir dans diverses églises de la capitale et en province. Le chanteur et son épouse avaient, en effet, jusque-là manifesté leur volonté de rester en RDA malgré les tracasseries de la police.

Depuis plusieurs mois, Stefan Krawczyk était interdit d'apparition publique, et les paroisses qui passaient outre à cette interdiction étaient elles-mêmes menacées de lourdes amendes. Le départ du chanteur et de son épouse a provoqué un désarroi dans l'esprit de tous ceux qui s'étaient solidarisés avec eux depuis leur arrestation. Ce mouvement avait touché des personnes qui ne participaient pas habituellement aux activités des divers groupes de défense des droits de l'homme actifs de l'autre côté du mur. Les églises où l'on demandait après le culte des informations sur le sort des prisonniers et les actions à venir étaient chaque soir plus pleines.

Face à cette riposte du pouvoir, la contestation devrait marquer le pas et le fossé entre ceux qui se révoltent pour partir le plus vite possible vers l'Ouest et ceux qui se battent pour une transformation des conditions de vie en RDA même risque de s'approfondir.

L. R.

GABON : le réaménagement de l'avion du président Bongo

La France règle une addition de 16 millions de francs

La France a versé 16 millions de francs pour l'aménagement intérieur du DC-8 du président gabonais Omar Bongo, affirme, dans sa dernière édition, le *Canard enchaîné*. L'hebdomadaire satirique publie un fac-similé d'un document du comité directeur du Fonds d'aide à la coopération (FAC), présidé par le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, duquel il ressort que cet organisme a donné, le 29 septembre dernier, l'autorisation de débiter 16 millions de francs pour « contribuer à la réalisation du nouvel aménagement intérieur du DC-8 de la présidence gabonaise ». Le Gabon prend à sa charge le reste du financement de cette opération, qui revient au total à 26 millions de francs, selon le document.

Le détail des dépenses donne une idée du luxe de l'avion présidentiel sur lequel travaillent actuellement les techniciens de la compagnie UTA, selon le *Canard* :

- Aménagement des 4 lignes à destination de l'appareil présidentiel, 16,3 millions de francs ;
 - Systèmes vidéo et stéréo, 4,2 millions de francs ;
 - Aménagement de la zone arrière, 2,3 millions de francs ;
 - Etudes, maquetage, certification, documentation, 3,2 millions de francs.
- La justification de ces dépenses, selon le document du *Canard*, est ainsi libellée : « L'aménagement semble être dans un état relativement correct, mais il est certain qu'il est totalement démodé au plan esthétique. »
- [Interrogé, un collaborateur de M. Aurillac ne voit « rien dans cette affaire de scandaleux », et rappelle que le budget de réaménagement « a été voté à l'unanimité » y compris par les représentants socialistes au FAC, M. Jean-Claude Portehout. « Les travaux, ajoute-t-il, revaudraient de toute façon moins cher que l'achat d'un nouvel appareil ».]

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Difficile explication entre Londres et Dublin

Des ministres des gouvernements de Londres et de Dublin se sont rencontrés, le mardi 2 février, pour une première et délicate séance d'explication. Cette réunion faisait suite à la décision du gouvernement britannique, la semaine dernière, de ne pas poursuivre des policiers d'Irlande du Nord accusés d'avoir abattu, en 1982, six « terroristes républicains » présumés, ce qui a provoqué une certaine tension entre les deux pays.

Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Tom King, s'est entretenu pendant plus de cinq heures avec le ministre irlandais de la justice, M. Gerry Collins. Après avoir reconnu que de « très sérieux et difficiles problèmes avaient été soulevés », il a précisé qu'une autre rencontre aurait lieu « très prochainement ». L'actuelle détérioration des relations entre la Grande-Bretagne et l'Irlande est la plus grave depuis la signature de l'accord

anglo-irlandais sur l'Ulster en 1985. Dublin, qui avait réclamé la réunion de mardi, estime que Londres a failli à son engagement de restaurer la confiance de la communauté catholique d'Irlande du Nord envers la police et la justice britanniques.

Les policiers de la RUC (Royal Ulster Constabulary) sont accusés d'avoir abattu six « terroristes » présumés alors que ceux-ci étaient désarmés. Jugés et acquittés, les policiers ont ensuite reconnu avoir menti sur ordre de leur supérieur. Le ministre britannique a semblé, mardi, exclure une révision de la décision de justice, soulignant qu'il n'existait pas de précédent.

Dès l'annonce de la décision, Dublin avait, la semaine dernière, manifesté sa colère en annulant une réunion prévue entre les chefs de la RUC et de la Gardai (la police de la République d'Irlande). - (AFP, Reuters.)

EN BREF

● THAILANDE : le conflit frontalier avec le Laos. - L'URSS a officiellement appelé la Thaïlande à négocier son conflit frontalier avec le Laos, a annoncé, mardi 2 février à Moscou, un porte-parole soviétique. Entre-temps, Bangkok a démenti qu'un de ses chasseurs bombardiers ait été abattu, ainsi que l'avait annoncé l'agence officielle. Les Thaïlandais ont annoncé, en revanche, que leur aviation avait procédé à des bombardements dans la région des Trois-Collines (le Monde daté 3-4 janvier) que se disputent les deux pays. - (AFP, UPI.)

● PAKISTAN : exécution publique. - L'assassin d'un enfant de cinq ans, qui avait commis son crime pour donner une coupée de sang à la femme qu'il aimait, a été pendu en public, le lundi 1^{er} février, à Multan, au Pendjab. Quelque dix mille personnes ont assisté à l'exécution. La province du Pendjab a, en effet, rétabli le principe des exécutions publiques, malgré les protestations de plusieurs partis politiques. - (Reuters.)

● Accord de pêche entre la CEE et le Sénégal. - Aux termes du nouvel accord de pêche signé entre la CEE et le Sénégal, 88 thoniers et 35 palangriers de la Communauté européenne sont autorisés à pêcher dans les eaux sénégalaises. En contrepartie, la CEE versera 168 millions de francs au Sénégal dont 3,8 millions de francs font un programme scientifique national et 3,8 millions à des bourses d'études. Le protocole est signé pour une durée de deux ans à partir du 29 février 1988.

● CHINE : l'agence Chine nouvelle inaugure de nouveaux locaux en France. - L'agence officielle Chine nouvelle a inauguré, mardi 2 février, de nouveaux locaux à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), en présence de l'ambassadeur de Chine en France, Ce bureau servira de relais pour la plupart des postes européens et africains de l'agence.

Je tiens à...

مكتبة الامم المتحدة

Afrique

ANGOLA

Etats-Unis et Washington divergent le résultat de la mission Crocker

Washington, 3 février. Les Etats-Unis et le gouvernement angolais ont divergé sur le résultat de la mission Crocker, qui a été envoyée à Luanda pour négocier un cessez-le-feu. Le secrétaire d'Etat, George Shultz, a déclaré que les Américains ne se sont pas entendus avec les dirigeants angolais sur les conditions d'un cessez-le-feu. Il a qualifié les efforts de la mission de « décevants ». Le gouvernement angolais, dirigé par José Eduardo dos Santos, a déclaré que la mission avait été « productive » et que les deux parties ont convenu de poursuivre des négociations.

Le gouvernement angolais a déclaré que la mission avait été « productive » et que les deux parties ont convenu de poursuivre des négociations. Le secrétaire d'Etat, George Shultz, a déclaré que les Américains ne se sont pas entendus avec les dirigeants angolais sur les conditions d'un cessez-le-feu. Il a qualifié les efforts de la mission de « décevants ». Le gouvernement angolais, dirigé par José Eduardo dos Santos, a déclaré que la mission avait été « productive » et que les deux parties ont convenu de poursuivre des négociations.

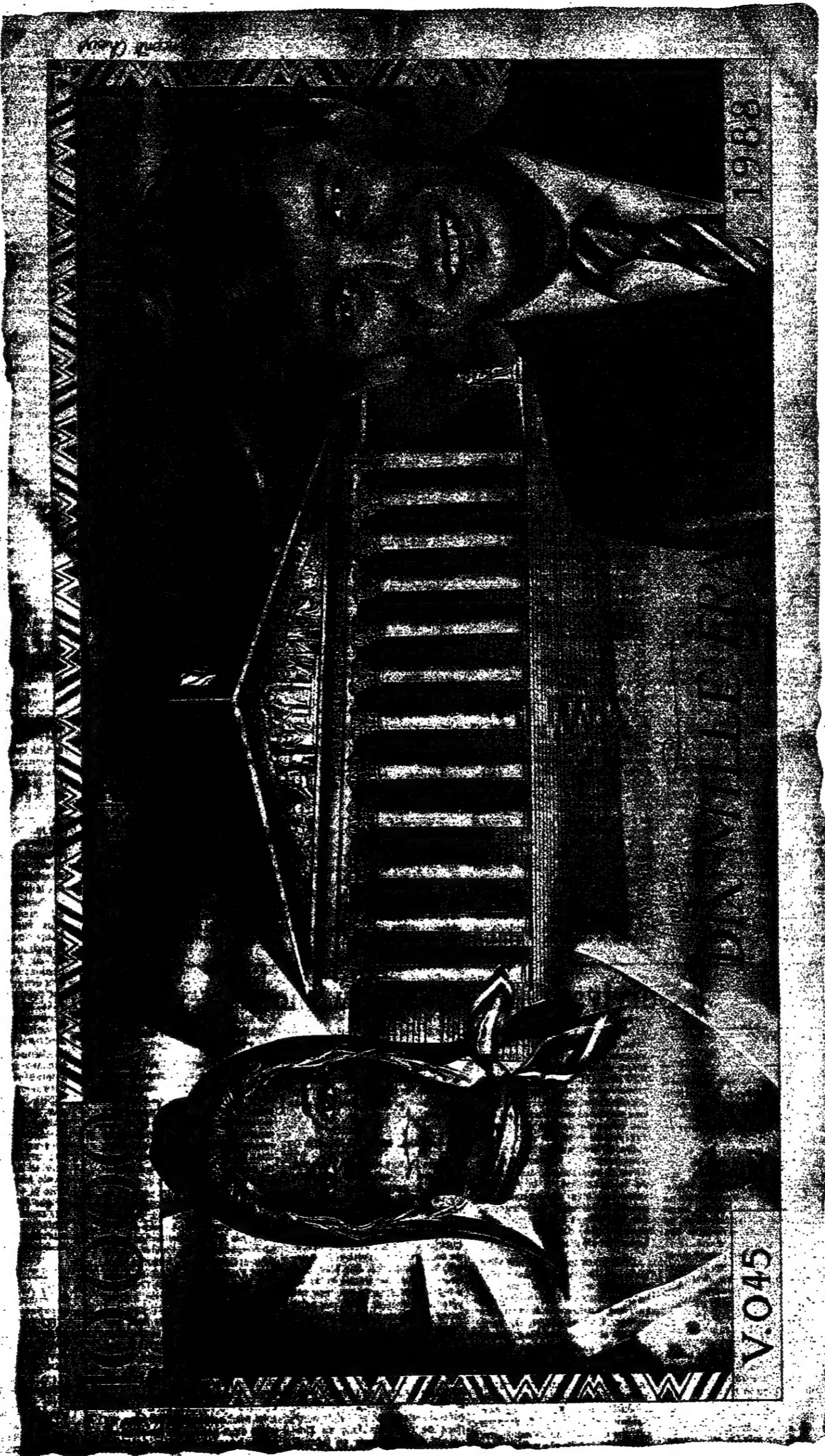
CLASSE : le démantèlement de l'avenue du président Bougo

France règle une addition de 16 millions de francs

Paris, 3 février. Le gouvernement français a réglé une addition de 16 millions de francs à l'Etat angolais. Cette somme est destinée à financer des projets de coopération technique. Le ministre des Affaires étrangères, Jacques Foccart, a déclaré que cette aide est le fruit de longues négociations.

Le ministre des Affaires étrangères, Jacques Foccart, a déclaré que cette aide est le fruit de longues négociations. Le gouvernement français a réglé une addition de 16 millions de francs à l'Etat angolais. Cette somme est destinée à financer des projets de coopération technique.

(Publicité)



NOUVELLE-ADRESSE: MAIRIE EXPO - RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE 7 bis, Place du Palais Bourbon, 75007 Paris - Tél. (1) 47.53.93.16

Enquête

ETHIOPIE : les menaces de famine ou les défis de l'agriculture

La tradition contre la

ADDIS-ABEBA
de notre envoyé spécial

LES montagnes aux flancs rudes et les hauts plateaux désertiques se succèdent à l'infini. Sur chaque sommet, loin de tout chemin, même secondaire, cinq ou six huttes défient l'altitude et l'isolement, protégées par ces églises coptes que l'on reconnaît à leur toit galbé. Assurément, Dieu est plus familier aux petits paysans du Tigré que les « trois Grâces » — Marx, Engels, Lénine, — dont les portraits dominent la place de la Révolution, à Addis-Abeba. Vues d'avion, la sécheresse et l'extrême dispersion de

quatre millions d'habitants. Elles ont dénombré quarante-deux millions ! Avec une progression de 2,9 % par an — soit 1,35 million de personnes — la population accroît la pression sur les sols (2).

Activité ancestrale, le travail de la terre en Ethiopie est un levier sans point d'appui, bloqué par les incidences du climat, des habitudes et des choix politiques. L'agriculture est totalement pluviale et l'irrigation touche à peine 120 000 hectares sur les 8 millions mis en valeur. A l'est, le plateau de Danakil est l'endroit le plus chaud du globe, 118 mètres sous le niveau de la mer. De façon paradoxale, l'ancien royaume d'Axum passe pour le château d'eau.



l'habitat rural du Nord sautent aux yeux. A la manière de Jost de Cas, qui stabilisait une « géographie de la faim » en survolant le Maroc des années 50, on peut repérer les formes et les couleurs de la tragédie agricole : tapis ocre et orangé des terres qui ne donnent plus rien ; tâches blanchâtres des sols labourés où la pluie n'est pas tombée ; ombres vertes autour des lieux de prière, traces des derniers arbres que la déforestation a épargnés ; figures géométriques des champs tirés au cordeau, signes d'un labeur humain non récompensé. Et cette érosion lacinante, transformée par le vent en colonnes de poussière, qui arrache bon an mal an 200 tonnes de couverture terrestre.

Quatorze ans après le renversement de l'empereur Haïlé Sélassié, la « révolution agraire » du colonel-président Mengistu ne s'est pas acclimatée. Le « nouvel homme éthiopien » que devait incarner le paysan est resté perché comme un aigle, inaccessible, opposant la tradition au changement, et l'individualisme aux formes collectives de l'exploitation. Même la faim souvent ne l'a pas fait se déplacer. En 1984, il a fallu procéder à des largages de nourriture (air dropping) et d'eau potable pour atteindre ces survivants d'un autre monde.

L'agriculture reste pourtant l'activité cardinale de l'économie éthiopienne. Elle occupe près de 90 % de la population et représente environ la moitié du PNB qui, par tête d'habitant, est le plus bas de la planète (110 dollars). Encore embryonnaire — 17 % du PNB, — l'industrie est au mieux un complément de secteur rural qu'elle approvisionne — insuffisamment — en tracteurs ou en engrais. Par les hasards de l'histoire, la paysannerie éthiopienne a fait souche sur les hauts plateaux qui couvrent seulement le cinquième d'un territoire deux fois et demi grand comme la France.

« Visages brûlés »

Situation extraordinaire, 90 % des cultures et les deux tiers du cheptel national (soit 43 millions de têtes) se concentrent sur les sommets de l'ancienne Abyssinie, exposés au grand soleil. Les Ethiopiens — de l'expression grecque « visages brûlés » — ont aussi subi comme une fatalité les famines qui frappent la Corne de l'Afrique depuis le neuvième siècle, avec une tendance à l'accélération (1). Ceux qui osent regarder l'horizon 2000 prévoient tous une catastrophe sans précédent si l'agriculture persiste à ne pas remplir sa fonction : assurer la sécurité alimentaire du pays. « Pour y parvenir, il faudrait que la production augmente chaque année de 9 % jusqu'à la fin du plan décennal 1984-1994. C'est pratiquement impossible », affirme le représentant de la FAO, M. Loeberbroks. « Moins de quinze pays en développement ont pu, par le passé, atteindre des progressions de récoltes supérieures à 5 % l'an. Lorsque le menter et le belg — grandes et petites pluies — respectent le calendrier, la production plafonne à 6 millions de tonnes. Le déficit céréalier chronique est de l'ordre de 350 000 tonnes. En cas de sécheresse, comme cette année, il peut tripler ou quadrupler. D'ici à la fin du siècle, l'impasse alimentaire — représentera 2 millions de tonnes dans le meilleur des cas, et 7 millions de tonnes au pire. La poussée démographique accentue la menace de famines. Avant le recensement de 1984, les autorités s'attendaient à un chiffre de trente-

tion soviétique, le gouvernement éthiopien a admis qu'un peu de libéralisme serait propice à l'agriculture. Répondant aussi aux exigences posées par la communauté internationale pour engager une aide au développement, il a annoncé une augmentation — modeste — de 8 % des prix céréaliers. De son côté, la Banque mondiale se refuse à tout appui tant que la politique agricole ne sera pas chamboulée. « Nous n'investirons aucun projet sensible de la production, en particulier dans les régions qui pourraient dégager des surplus », observe son représentant à Addis-Abeba, Michael Payson.

Muraille de Chine

Le jeu n'en vaut pas la chandelle : les agriculteurs sont tenus de livrer au gouvernement 50 à 75 % de leur récolte pour un prix dérisoire. Une partie du grain est réservée aux trois cent mille hommes de l'armée. Une autre est cédée aux coopératives urbaines qui distribuent ainsi, quasi gratuitement, l'équivalent de deux jours de nourriture par mois aux familles les plus démunies. Quant aux reliquats de production qu'il ne consomme pas, l'agriculteur le vend sur le marché libre où il obtient, cette fois, des prix attractifs, compte tenu des besoins des villes.

Le système de quotas sous-payés incite le monde rural à livrer le minimum de marchandises aux citadins. Après la vente récente d'une délégation

deuxième, le gouvernement éthiopien a admis qu'un peu de libéralisme serait propice à l'agriculture. Répondant aussi aux exigences posées par la communauté internationale pour engager une aide au développement, il a annoncé une augmentation — modeste — de 8 % des prix céréaliers. De son côté, la Banque mondiale se refuse à tout appui tant que la politique agricole ne sera pas chamboulée. « Nous n'investirons aucun projet sensible de la production, en particulier dans les régions qui pourraient dégager des surplus », observe son représentant à Addis-Abeba, Michael Payson.

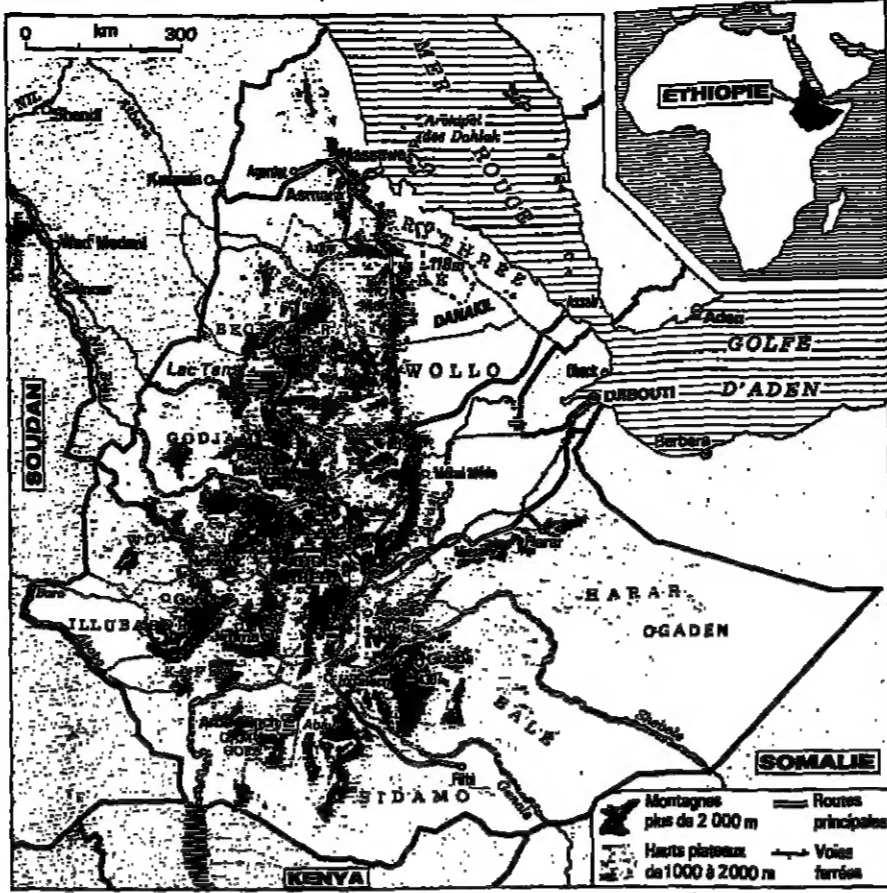
Depuis 1974, la Banque a consacré 750 millions de dollars à l'Ethiopie. Elle serait prête à dépenser la même somme, soit 400 millions de dollars dans les trois prochaines années, si elle obtenait l'assurance d'une « nouvelle donne ». Benno Halfter, de la CEB, ne tient pas un autre langage. « La convention de Lomé 3 prévoit 200 millions d'ECU de dons, et 30 millions de crédits à long terme pour le développement agricole. Mais le gouvernement devra s'engager à respecter certaines conditions ». Parmi celles-ci figurent l'incitation à la production par les prix, l'apport d'intrants (engrais) et l'exploitation des terres à fort potentiel agricole. Fin décembre, les Ethiopiens ont proposé un plan qui va dans ce sens. Conscient

du rôle de l'appui international dans son maintien au pouvoir, le président Mengistu semble prêt à composer. De l'avis même des fonctionnaires américains, il peut compter sur une administration efficace, peu corrompue, qui a appris à transmettre rapidement les décisions prises dans la capitale. Mais l'image de la plupart des nations africaines, l'Ethiopie a trop longtemps négligé son secteur rural. C'est pour avoir feint d'ignorer jusqu'à la famine de ses « sujets », en 1973, que Haïlé Sélassié perdit son trône l'année suivante.

« S'ils restent dans les montagnes, les paysans n'ont aucune chance et ils n'en auront jamais. Il leur faut deux jours de marche pour accéder à une route, et l'isolement renforce leur manque de formation. « Go west young man », disaient naguère les Américains. Les Ethiopiens du Nord doivent faire pareil. » Ces propos entendus en pays marxiste sont tenus par M. Koonopasky, l'ambassadeur de Pologne à Addis-Abeba. La réinstallation des ruraux — résurrection que le président Mengistu considère comme la pierre angulaire de sa stratégie agricole, est aussi la plus contestée. Dès 1950, les Américains avaient suggéré au Négus un plan de déplacement des populations vers l'« Eldorado » du Sud. L'idée resurgit en 1984, dans la panique de la famine. Précipitation, brutalités, séparations de familles, « captures » de cadavres, la terre promise de Kaffa ou de l'Ilhlabar ; le rétablissement évoque aujourd'hui encore le cauchemar.

A la sortie de Makalé, capitale du Tigré, quatre-vingt mille croix blanches rappellent que, en 1984, la famine a sévi. Au bout d'un terrain vague, deux mille hommes et femmes ont construit à la main un barrage de terre, « muraille de Chine » de 450 mètres de long, sur 10 de haut. Aux petites pluies d'avril, l'eau piégée irriguera 45 hectares de potagers. « Il y aura des goyaves, des piments et des oranges », annonce fièrement Aïdou, responsable local de la BBC. Près du cimetière, autant d'escapades que de tombes ont été plantées, parce que la vie doit ici, l'emporter sur le néant. Plus loin, un barrage achevé irrigue une véritable oasis, bordée par un orphelinat de cinq cent soixante-dix enfants, dont les parents ont péri lors de la famine.

Mille deux cents kilomètres au sud, le Kaffa, berceau du café. Sommes-nous encore en Ethiopie ? La savane et les babouins feraient pencher pour le Kenya ; les bananiers et la riche végétation pour la Casamance. Dix mille sept cent cinquante « déplacés » vivent depuis 1983 à Kishé, 75 kilomètres après Jimma. A leur front marqué d'une croix, on reconnaît les enfants du Tigré, poussés mais rayonnants. Pour la première fois cette année, l'association paysanne (4) a produit assez pour se nourrir sur les 1 325 hectares cultivés, malgré la faiblesse des rendements (8 quintaux de maïs à l'hectare). Sur les dix-sept tracteurs fournis par le gouvernement, six sont en état de marche. Les autres attendent une pièce



révolution

ou une roue de rechange. « La route est difficile jusqu'à Jimma », reconnaît un paysan.

La « nursery » de semences est un gage de sécurité, comme les six lieux de stockage gardés par des hommes en armes. Mais un Tigréen peut-il être heureux au Sud ? « J'ai perdu la beauté de mes plateaux, mais j'aime la beauté de cette nourriture », confiait récemment l'un d'eux au chanteur de Band Aid, Bob Geldof. En 1986, certains sont pourtant repartis vers le Nord en apprenant qu'il avait plu. Ils ont dû rebrousser chemin au retour de la sécheresse. Inciter les « gens du Nord » à quitter la terre « fraîchement acquise » de leurs ancêtres nécessite une souplesse que le régime n'a jamais démontré dans sa gestion de l'agriculture. Pour le paysan des montagnes, abandonner la porte sous laquelle sont entrés les cordons ombilicaux des siens est un arrache-cœur.

Nouveaux villages

Le regroupement dans les villages, autre volet de la « révolution rurale » n'a pas non plus sonné l'heure du réveil agricole. Depuis 1974, onze millions de paysans naufragés éparpillés ont été installés dans de nouveaux villages. Ils ont troqué leurs huttes pour des baraques en pisé, aux toits en tôle, alignées en rang d'oignons. S'il conservent le plus souvent un statut de producteur individuel, l'apprentissage de la vie en voisinage les indispense. Leur champ est désormais à deux kilomètres de marche, exposé aux prédateurs. Dans les villages, ils n'ont souvent trouvé ni eau, ni école, ni services sanitaires, ni église...

Grâce aux regroupements de population, le parti peut entreprendre sans entrave une « œuvre » d'éducation et d'alphabetisation. Les cinq millions de radios distribuées par la Pologne crachent en continu la pensée du régime et des chants assistiques, jusque dans les villages les plus reculés. Au nom d'une rationalité agricole, le pouvoir ne manque pas d'affaiblir la rébellion du Tigré et de l'Erythrée, en attirant vers le Sud les sympathisants potentiels des « basistes ». Seule la collectivisation pure, de style kolchoz, suscite des résistances ouvertes. Les fermes d'Etat rassemblent 1,5 million de paysans et comptent pour 3 % de la production céréalière, contre le café qui demeure la première recette d'exportation (300 millions de dollars par an). A l'automne dernier, les rebelles du Tigré ont confisqué plusieurs véhicules de l'AIICF (Association internationale contre la faim). Ils les ont tous rendus, à l'exception du tracteur qui symbolise la collectivisation...

L'ultima causa de l'agriculture éthiopienne est l'état général de sous-développement du pays (5). Faute de routes et de silos, 12 % de la production céréalière (soit la moitié de l'aide internationale) sont perdus ; deux paysans sur 100 utilisent des semences améliorées, et 7 % ont recours à des engrais. « Pour 1988, le gouvernement s'engage à commander 50 000 tonnes de semences car il manqueraît de devises », apprend-on à la FAO.

L'actuel plan quinquennal prévoit la constitution d'un stock de sécurité alimentaire offrant trois mois d'autonomie. « Si les meilleures régions étaient valorisées, on pourrait éviter les grandes famines », estime le représentant de la Banque mondiale. Mais les paysans conservent un brin de fatalisme. Fidèles aux préceptes orthodoxes, ils jeûnent le mercredi et le vendredi et trente jours par an, avec l'espoir de faire la « soudure ». On ne sait pas ce que cela réserve dans ce pays où, comme le proclame un slogan maladroît de l'Office de tourisme, « le soleil brille pendant treize mois » (6).

ERIC FOTTORINO.

(1) Au cours des deux derniers siècles et demi, les famines se sont répétées en moyenne tous les onze ans.
(2) Pour minimiser le déficit structurel en l'état, compte tenu de l'évolution démographique, la production annuelle devrait augmenter d'au moins 300 000 tonnes.
(3) L'abolition de l'esclavage en Ethiopie date de 1932.
(4) On dénombre vingt-quatre mille associations paysannes qui regroupent dix-neuf millions de familles et assurent plus de 90 % de la production agricole.
(5) En novembre 1987, l'UNICEF a lancé un appel d'urgence pour collecter 22 millions de dollars d'aide non alimentaire (équipements sanitaires, médicaments). 10 millions de dollars ont été obtenus, essentiellement auprès des gouvernements. Le plus gros pourcentage de l'UNICEF en Afrique pour le développement bénéficie à l'Ethiopie. Il portera sur 45 millions de dollars pour la période 1988. Une aide supplémentaire de 40 millions de dollars a été demandée.
(6) Le calendrier Julien comprend douze mois de trente jours et un de trois.

Survivre dans le nord du Shoa

MEHAL-MEDA
de notre envoyé spécial

CETTE Ethiopie-là culmine à 3 200 mètres. Pour atteindre Mehal-Meda, la capitale du district de Menz, dans le nord du Shoa, il faut emprunter un chemin cahoteux parsemé de pierres et de bosses. Par temps clair, la vue plonge vers de profondes vallées désertiques, aux rares cours d'eau. Mais si le brouillard s'en mêle, l'horizon s'arrête au fillet clair que forme l'étroite route de montagne. Sur les bas-côtés, se découpe la haute silhouette des bergers anoués dans leur shamma, l'habit blanc traditionnel du pays. C'est parmi ces hommes robustes et durs au mal que l'empereur Haïlé Sélassié, originaire du Menz, recrutait sa garde.

Depuis la révolution de 1974, le gouvernement s'est peu préoccupé du sort des 280 000 montagnards concentrés sur l'un des plus hauts toits de l'Ethiopie. Il a fallu attendre la famine de 1984-1985, qui n'a pas épargné le nord du Shoa, pour voir naître un projet de développement financé par l'UNICEF, baptisé Cash for food (le « l'argent pour se nourrir »). Ce programme permet de compenser les décaissements de l'activité agricole, explique le secrétaire régional du Parti des travailleurs. En 1987, les trois quarts des terres labourées sont en effet restées stériles, à cause de l'absence totale de précipitations.

Au fil des jours, les sillons se sont érodés, laissant apparaître de grosses pierres sur plusieurs centaines d'hectares, au lieu du maïs

et du sorgho attendus. Chaque mois, les chefs de famille des onze villages voisins reçoivent un versement en nature de 25 birr (1) à 120 birr (1), selon le nombre de personnes à charge. Les plus fortes contributions vont aux paysans à très faibles revenus qui ont perdu des bêtes pendant la sécheresse, aux veuves dont les enfants ont moins de cinq ans. En retour, tous participent à la reforestation des versants montagneux, aux travaux de terrassement, à la mise en valeur de sols alluvionnaires ou encore à l'élevage de montagne. Sur les collines sèches qui dominent Mehal-Meda, 900 000 eucalyptus ont été plantés.

Dans un cirque voisin, une vingtaine de femmes avancent d'un même pas sur un futur champ de potates, cassant les motes de terre à coups de bâton. En contrebas, le secrétaire du parti, vêtu de son uniforme bleu, creuse un sillon derrière deux bœufs attelés. A son signal, les paysans se regroupent en cercle autour de lui. Il prononce quelques phrases, formule banalités d'encouragement, ponctuelles de trois séries d'applaudissements. La parti ne manque pas une occasion de se manifester auprès des anciens « favoris » du Négus.

A quelques kilomètres en aval de Mehal-Meda, se dresse une bergerie à pas comme les autres. Les moutons du cru sont croisés pour la reproduction avec des races australiennes et israéliennes. Il s'agit du dernier volet du Cash for food. Deux fois par an, la laine est prélevée. Une partie est vendue sur

les marchés locaux. L'essentiel de la toison sert à la fabrication de chaudes couvertures. L'UNICEF considère cette expérience comme une approche indirecte de l'enfant, à travers les moyens de production et le revenu direct donné à ses parents.

Un fond épais de misère

Mais l'effort est bien dérisoire, comparé à l'adversité naturelle propre à cette partie du Shoa. Depuis 1974, 7 500 montagnards ont été « déplacés » vers le sud, pour « décongestionner les terres d'ici », et donner à ceux qui restent quelques chances supplémentaires de survie. Pâles perdus. En octobre, la distribution des biscuits à haute valeur énergétique et de lait a repris. Les enfants ont reçu des vêtements chauds. 85 % des habitants du Menz sortent de nouveaux dépendants d'une aide alimentaire extérieure.

A Mehal-Meda, la vie reste un défi. Avant la coupure de l'électricité à 22 heures, les hommes se réunissent autour de la radio. Pour la troisième fois en deux semaines, celle-ci retransmet le match victorieux de l'Ethiopie face au Zimbabwe dans la coupe de football d'Afrique de l'Est. « On aime revivre les bons moments », explique un officier de l'ancien régime.

Reste un fond épais de misère, qui perce dans les regards et les silences, ou chez cet homme qui n'a pas revu son fils depuis le « déplacement » de 1984. Le médecin de l'unique centre de santé ne peut dissimuler son désarroi. Seul praticien pour

280 000 habitants, il dispose de deux lits d'accouchement...

Maître d'œuvre du Cash for food et aussi de la « villagisation » du nord du Shoa, le parti encadre la sorte un contrôle accru sur cette population isolée. Il tente en même temps de maintenir sur leur terre natale des milliers de familles que rebute l'idée d'une réinstallation dans les régions plus accueillantes du pays. Bon gré, mal gré, l'UNICEF est au cœur de cette ambivalence, à hauteur des moyens et du concept (protection maternelle et infantile) qu'elle apporte. Pour les organes des Nations unies comme pour les ONG (organisations non gouvernementales), couvrir pour le développement en Ethiopie suppose l'acceptation implicite d'une telle situation, au nom de l'homme, qui passe avant le régime. « Si on critique ouvertement la politique gouvernementale, on ne peut travailler dans ce pays », explique un représentant de l'UNICEF. Sauver des vies en risquant la complicité : l'équation est complexe. Elle se simplifie pourtant sur les pentes du Shoa. Pendant la grande famine, certains ont vendu la pelle de leurs toits pour acheter des céréales. Ils n'ont alors gardé que les murs de leurs huttes, comme rempart contre les bêtes sauvages. Dans ce pays où « le toit » (2) est cher, mais la vie bon marché, le développement est plus que jamais la forme achevée de l'urgence.

E. F.

(1) 1 birr = 3 francs français.
(2) Céréale locale.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Politique

L'élection présidentielle : la primaire au sein de la majorité

M. Barre dans les Yvelines

Sur les traces de Castor et Pollux...

Quel bonheur pour la majorité si tout se passait partout, jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle...

Dans cette primaire de rêve, les maires RPR seraient accueillis, comme le sénateur et premier magistrat de Rambouillet...

En un mot comme en cent, les semaines qui viennent ne nous feraient pas revivre la douloureuse histoire de René-Barre et de Romulus-Chirac...

a été entreprise, pourra [...] s'installer dans des conditions plus efficaces que celles que nous avons rencontrées jusqu'ici...

Emboitant les thèmes les uns dans les autres, à la manière des poupées russes, le député de Lyon a justifié ensuite partiellement cette décentralisation par la nécessité pour la France d'un exécutif fort, stable et...

« Ancien président du Conseil »

Recevant à la mairie de Meulan, des mains de M^{me} Marie-Thérèse Fécot, le diplôme de « dignitaire » de cette ville, M. Barre a tranquillement signé le registre qui relate, à la date du 2 février 1988, ce petit haut fait...

« Que M. Barre se rassure : ce n'est pas à lui que j'ai écrit « c'est lui qui a écrit cela ? »... »

« efface », qui n'est pas possible sans « coupages de sûreté »...

Un mot encore sur le sujet des institutions pour ne pas laisser vide la place de quasi-candidat pugnaux...

Portrait d'un « débauché »

« J'ai choisi l'homme... »

Le débauchage, activité florissante en période électorale, s'apprécie en termes qualitatifs et quantitatifs. Pour en juger, il faut prendre en compte les fonctions et titres de ceux qui...

Au Sénat, le soutien apporté par cinq élus non RPR, dont quatre adhérents à l'intergroupe UDF n'a pas - à proprement parler - surpris (le Monde du 30 janvier)...

La Maronne : voilà la coupable ! Avant d'aller se jeter à flocs perdus dans la Dordogne, cette petite rivière à truite sépare Cressac-Montvert de la Corrèze...

Côté histoire, celle de M. Jacques Chirac, missionnaire du gaullisme en terre radicale, a un revers : celle de M. Paul Robert...

Radical comme son père, décodé en décembre 1954, qui vénérait le patriarche Herriot et son disciple local Paul Bestid...

Dans son plaidoyer pour une « synthèse entre la liberté et la solidarité », M. Barre insiste longuement sur cette seconde valeur dont il fait dépendre la « cohésion sociale de la France »...

Pour les immigrés, il propose de « favoriser une insertion en attendant une intégration ». Et à cette intégration, il assigne trois conditions : une éducation et des conditions de logement adaptées...

MICHEL KAJMAN.

Mythe contre bilan

Les Français sont-ils forcément attachés à leur président et celui-ci peut-il être assuré qu'une confiance accordée pendant sept ans sera renouvelée de façon quasi automatique ?

L'histoire de la V^e République enseigne qu'il n'en fut rien puisque le corps électoral n'a pas renouvelé sa confiance au général de Gaulle...

Et pourtant, au début de la V^e République, le lien personnel et direct établi entre le président et le peuple grâce à l'élection au suffrage universel semblait devoir créer une séquence totale du second à l'égard du premier...

Usez-vous

avec M. Giscard d'Estaing

A cinq jours de sa déclaration officielle de candidature, M. Raymond Barre devait rencontrer, ce mercredi 3 février après-midi, M. Valéry Giscard d'Estaing...

En revanche, on ignore encore la date de l'entretien attendu entre M. Chirac et M. Barre. Un entretien qui avait été annoncé par M. Chirac au « Grand Jury RTL-Le Monde »...

Les dirigeants du CNI faussement « ennuyés » par un impair de M. Mestre...

M. Chirac ou M. Barre ? Le conseil national du CNI (Centre national des indépendants paysans) choisira son candidat à l'élection présidentielle le samedi 6 février...

Officiellement, le choix reste ouvert. « Le projet politique du RPR et celui de l'UDF sont à nos yeux similaires et nous nous déterminerons essentiellement sur la personnalité de chacun des deux candidats »...

Occuper plus de terrain

M. Briant en concluait, mardi 2 février, que le directeur de campagne de M. Barre voulait le CNI à l'opposition et il jugeait cette prise de position « surprenante »...

« En vérité, le nouvel état-major du Centre national des indépendants et paysans, que préside M. Jacques Féon, député apparenté RPR de Paris, adjoint au maire de la capitale, ne cache pas...

PROPOS ET DÉBATS

M. Rocard

ballet

« Le président ira probablement », a déclaré M. Rocard le mardi 2 février, à Chateaufort-Messiers (Ardennes)...

M. Fabius

les Français floués

« Le gouvernement actuel est certainement un des plus injustes que nous ayons connus depuis la libération de la France »...

Lionel Jospin fait son cirque d'hiver...

« Ce, c'est le peloton Jospin qui se déplace ! Les socialistes parisiens qui participent, le mardi 2 février, à la Fête de la rose de leur fédération (le Monde du 3 février) »...

Assis dans un sofa noir au milieu de la piste blanche du Cirque d'hiver, avec un arrière-plan un bouquet de roses rouges, M. Jospin, sans doute pris par l'ambiance insolite de ce meeting...

Vivement applaudi pour cette performance accomplie au débotté, sans musique et sans préparation, M. Jospin a confirmé les talents de chanteur classique

Question d'affection

M. Poperen

artichaut

« Jacques Chirac effleure l'artichaut UDF » a remarqué M. Jean Poperen (PS), le mardi 2 février, à Vierzon (Cher)...

J.-L. A.

(1) Le couplet chanté par M. Jospin affirme notamment : « Un boulet dans un ventre vide, mon capitaine, c'est malin ; quand je leur aurai rempli les tripes, fais-les crever, moi je m'en fous bien ! »

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ANNE CHAUSSEBOURG.

REPÈRES

Informatique

Le trafic ferroviaire sous l'œil d'Astrée

La Compagnie internationale de services en informatique et la société Technicom, filiales du Commissariat à l'énergie atomique, viennent de se voir confier par la SNCF une étude d'une dizaine de millions de francs portant sur la conception d'un calculateur embarqué et de son logiciel destiné à assurer une meilleure gestion du trafic ferroviaire.

Ce projet révolutionnaire, connu sous le nom d'Astrée (le Monde du 5 mars 1988), devrait conduire, dans les années 1990, à l'installation de calculateurs de ce type sur chaque locomotive, permettant de connaître l'identité du train, sa vitesse et sa position, toutes données en temps réel, et qui seraient recueillies par un centre de contrôle régional pouvant gérer avec une sûreté accrue plus de deux cents trains en même temps.

Nucléaire

Contrôle de la cuve de Superphénix en mai

Le chef de la centrale surgéneratrice de Creys-Malville (Isère), M. Pierre Schmidt, a déclaré, lundi 1^{er} février, l'existence d'une quelconque fissure dans la cuve principale du réacteur Superphénix. Rien ne permet actuellement de penser en effet que cette pièce présente les mêmes défauts que le brûleur de la centrale (le Monde du 2 février) car l'acier et les normes de construction retenu pour sa fabrication sont différents. De plus, l'appareil à ultrasons qui doit permettre — ce qui était programmé de longue date — de contrôler la cuve principale ne peut avoir mis en évidence quelque fissure que ce soit sur le surpédant dans la mesure où il est toujours en essai au centre d'études nucléaires de Saclay (Essonne). Il n'arrive, en effet, à Creys-Malville qu'au début du mois de mai.

Pollution

« Chalutage » de la marée noire à Ouessant

La préfecture maritime de Brest va déclencher le plan POLMAR « mer » afin de réquisitionner des bateaux de pêche civils pour « chaluter » le flou lourd déversé d'une vague du pétrolier italien l'Amazona (le Monde du 3 février). Les préfectures de Quimper et Saint-Brieuc, pour leur part, ont déclenché le plan POLMAR « terre » le 2 février afin de parer à toute éventualité.

La « marée noire » — quelque 3 000 tonnes de brut éparpillées sur plusieurs dizaines de kilomètres — est maintenant fractionnée en de multiples petits visqueux qui se déposent sur la littoral et forment des « boues de vase » qui devront être enlevées à la pelle.

Le fichier du « Monde » à la Bibliothèque de documentation internationale

Jusqu'à son informatisation, le 1^{er} janvier 1987, la principale outil de documentation du Monde a été un fichier, biographique et thématique, qui recense l'ensemble des articles parus dans le journal depuis 1944, de la plus petite « brève » à la grande enquête. Le Monde ayant réalisé le microfilmage de ces quelques centaines de milliers de références a décidé de déposer l'original de ce fichier à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) afin de le mettre à la disposition des chercheurs et du public (voir dans notre supplément Campus).

Les archives de presse constituent, en effet, un patrimoine d'informations très riche et un efficace outil d'analyse de l'histoire contemporaine. Or, du fait de leur coût d'exploitation ou des restructurations de la presse écrite, elles sont bien souvent menacées de disparition ou de dispersion. L'initiative du Monde, officiellement annoncée le 1^{er} février par notre directeur, André Fontaine, devrait contribuer à sensibiliser la presse, ainsi que les pouvoirs publics, à la préservation de ce patrimoine — souvent exceptionnel.

* BDIC, centre universitaire, 92001 Nanterre, Cedex. Tél. : 47-21-40-22.

Au tribunal de Paris

Rita et des gardiens de la paix « trop libres » ou la « grosse bêtise »

« Vous trouvez normal que des policiers chargés de faire respecter l'ordre partout en France en viennent à se comporter comme les pires voyous ? » La voix étranglée par l'indignation, Mme Jacqueline Clavery, présidente de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, ne parvient pas à concevoir l'attitude des cinq gardiens de la paix qui comparaisaient devant elle à l'audience du 2 février pour répondre du délit de « violences et voies de fait avec préméditation, commises par des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions ».

Le 30 décembre 1987, vers 4 heures du matin, le car de police-secours du dix-neuvième arrondissement revient de l'Hôtel-Dieu lorsqu'un gardien de la paix suggère de passer par la rue Saint-Denis « qu'il ne connaît pas ». Croisant une prostituée, les policiers décident de la contrôler, la font monter dans le car et lui proposent de lui « faire l'amour ». Rita, originaire du Ghana, refuse malgré l'insistance de l'un de ces étranges « clients », qui la menace de la renvoyer en Afrique si elle ne s'exécute pas. Pendant la discussion le car a continué sa route pour s'arrêter sur les bords du canal de l'Ourcq, aux limites de Paris et du dix-neuvième arrondissement, dans une zone totalement déserte. Trois gardiens de la paix s'emparent de Rita et font mine de vouloir la jeter à l'eau, sans que la prostituée les prenne au sérieux. Dépités, les agents la ramènent dans le car, la couchant sur une banquette et se contentant de lui imposer quelques gestes de palpation avant de l'abandonner non sans lui avoir

beauté son short et son collier sur les chevilles. Revenu en taxi rue Saint-Denis, Rita s'est confiée à des fonctionnaires du deuxième arrondissement. Mais le chose paraissait si impossible qu'on lui a fait subir... un examen psychiatrique. Pourtant, l'enquête conduite par l'inspection générale des services (IGS) permettra bien d'identifier le car de police-secours du dix-neuvième qui avait observé un silence radio suspect pendant près d'une heure.

Bienveillance procédurale

« Vous êtes normalement destinés à assurer la sécurité des citoyens », insiste la présidente. Alignés dans le prétoire, les cinq jeunes policiers — le plus âgé a vingt-six ans — baissent la tête, gardent les mains derrière le dos comme des gamarnets subissant une punition. Selon leur brigadier, il s'agit bien de cela. Retenu au commissariat par la rédaction d'un rapport, il n'a pu être présent dans le car pour cette mission à l'Hôtel-Dieu. Reconnaissant qu'il est volontiers autoritaire, le gradé explique cette « grosse bêtise » par son absence. « Il se sentait libre », a-t-il dit en le déplorant. Il a toutefois souligné le sang-froid dont ces hommes ont fait preuve à plusieurs reprises dans des circonstances graves.

Le substitut du procureur de la République, M. Philippe Bilger, s'est montré sévère envers ces « preuves types » ayant fait l'objet d'une « bienveillance procédurale ». En effet, le parquet n'a pas jugé opportune d'ouvrir une information sur le prononcé de sanctions autrement plus lourdes. Aussi les cinq policiers ont été renvoyés, libres, devant le tribunal, uniquement par la procédure du « rendez-vous judiciaire » réservée en général aux auteurs de petits larcins. Toutefois, le magistrat a fait une nuance entre « le toupoussé accablé » — les gardiens Dominique Bignon, Paul Sisei et Stéphane Nafre — contre lequel il a demandé une forte peine avec sursis, et ceux ayant seulement laissé faire : Alain Dru et Freddy Monel qui peuvent, à son avis, bénéficier d'une relaxe purement juridique.

Les avocats n'ont pas suivi la défense maladroite adoptée par leurs clients qui prétendaient que Rita leur aurait fait un « bras d'honneur » ou un sourire trop engagé. Tous ont stigmatisé leur attitude contestant seulement la préméditation. Si pour M. Laurice Bruniaux-Chevalier il s'agit d'une « pulsion », M. Gérard Cauchy a minimisé le comportement des jeunes policiers « livrés à eux-mêmes pour la première fois ».

Pour M. Henri-René Gareud, ces policiers, aux états de service au demeurant brillants, « sont dignes de rester dans la police ». Seul M. Gilles Dussart s'est étonné en constatant que si l'affaire était « choquante et lamentable », c'était uniquement « parce qu'il s'agit de fonctionnaires de police ».

Jugement le 23 février. MAURICE PEYROT.

La plainte des douanes contre la Société nationale des poudres

Le parquet ouvre une information judiciaire

Le parquet de Paris a ouvert, mardi 2 février, une information judiciaire contre l'ancien PDG de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), M. Guy Bernardy, et trois de ses anciens collaborateurs, pour « infraction à la législation et à la réglementation sur la vente et l'exportation de poudres et explosifs, faux usage de faux, contrefaçon de marchandises prohibées sous le couvert de fausses déclarations, complicité de ces délits, interférence à la fraude ». Cette information, confiée au juge Edith Boizet, intervient après la plainte déposée le 19 janvier par l'Administration des douanes contre les dirigeants de la SNPE à la suite de livraisons frauduleuses de poudres et explosifs dont l'Iran aurait été le destinataire final.

L'enquête des douanes, menée dans la foulée de l'affaire Luchaire, avait montré que la SNPE, société contrôlée par l'Etat, avait, sous le couvert de diverses filières, livré à l'Iran des explosifs soumis à embargo. Le 15 décembre, M. Guy Bernardy avait été contraint à la démission par M. André Giraud.

Lors du dépôt de sa plainte, l'Administration des douanes avait affirmé que les livraisons visées avaient été faites entre octobre 1985 et février 1986. « Après des vérifications exhaustives, avait ajouté un porte-parole du ministre du budget, aucun détournement postérieur n'a été établi et les livraisons ont été interrompues sans que tous les contrats de la SNPE aient été entièrement soldés ».

A la cour d'appel de Rouen

La quatrième comparution en justice d'un objecteur de conscience

ROUEN de notre correspondant

Michel Fache, objecteur de conscience, un veau d'une vingtaine de jours, matricule 456, prêt à renverser un missile en carton : des pacifistes ont donné des allures inhabituelles, mardi après-midi, à la majestueuse cour du palais de justice de Rouen. Ils attendaient, détendus, l'arrêt que la cour d'appel devait rendre après la condamnation, en première instance, de leur ami Michel Fache, objecteur inouïs, à douze mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Rouen.

L'animal a porté chance à l'objecteur de conscience, vétérinaire de trente ans, qui répondait pour la quatrième fois devant la justice de son refus d'accomplir un service civil de vingt-quatre mois, réclamant en outre le droit d'effectuer un service de défense passive.

Il avait déjà été condamné, en 1983 à Evreux, à dix-huit mois de prison pour n'avoir pas rejoint l'Office national des forêts, peine ramenée en appel à trois mois avec sursis. Il avait, par la suite, refusé une affectation du ministère des affaires sociales dans une association de protection de l'environnement à Caen (Calvados), d'où une condamnation en septembre 1987 à douze mois de prison ferme avec révocation du sursis en cours.

Suivant les conclusions de M. Philippe Lecesne, avocat de Michel Fache, la cour a estimé que l'ordre de route remis à l'objecteur de conscience le 2 novembre 1985 était entaché de nullité, la personne qui a signé le document n'étant pas habilitée à le faire.

L'affaire a donc été renvoyée devant le tribunal administratif de Rouen. Au cas où ce dernier rendrait un avis défavorable, le peine prononcée par le tribunal correctionnel serait confirmée. Selon l'avocat, tous les ordres de route signés par la personne qui a paraphé le document remis à Michel Fache peuvent être, eux aussi, considérés comme nuls. D'autres objecteurs de conscience pourraient ainsi tirer avantage de l'arrêt de la cour d'appel. Ils sont, semble-t-il, nombreux et certains d'entre eux ont déjà purgé des peines de prison.

ÉTIENNE BANZET.

Tentative d'immigration clandestine dans le Nord

Vingt-cinq Thaïlandais sont reconduits à la frontière belge

LILLE de notre correspondant

Un camion biché stationné dans une rue de Roubaix avec, à l'intérieur, vingt-cinq personnes d'origine asiatique, dont plusieurs femmes et un bébé : c'est ce que découvraient dans la nuit du 25 au 26 janvier, vers 2 heures, des policiers en patrouille.

Affirmant, dans un premier temps, être des Cambodgiens dans le vain espoir de se faire passer pour des réfugiés politiques, les passagers ainsi surpris étaient, en fait, porteurs de passeports thaïlandais. Les explications fournies par les deux passeportiers, s'exprimant difficilement en anglais, permirent d'établir qu'ils étaient et ses compagnons arrivaient de Bangkok via Moscou et Bruxelles, munis d'un visa réglementaire pour le Benelux mais d'aucun document pour entrer en France. Il semble qu'ils aient franchi la frontière séparément avant de se retrouver dans le véhicule qui devait les transporter vers une destination qui demeurait encore inconnue.

Dès le lendemain, ils étaient reconduits à la frontière belge tandis qu'un homme de nationalité belge, M. Jacques Brulez, trente-neuf ans, sans profession, était arrêté et incarcéré par M. Sylvie Pentberghe, juge d'instruction à Lille, pour « aide à l'immigration clandestine ». Il a été écroué à la maison d'arrêt de Loos, près de Lille.

Cette affaire est à rapprocher de l'arrestation, le 8 janvier, d'un Roubaisien, M. Francis Plouvier, et de son incarcération, pour le même motif que M. Brulez, par M. Daniel Warin, juge d'instruction à Charleville-Mézières. M. Plouvier est, depuis, détenu à la maison d'arrêt de Reims.

Il semble que les deux hommes se connaissent. C'est d'ailleurs dans le

quartier où habite M. Plouvier que la police a été découverte dans la nuit du 25 au 26 janvier, l'un de ses proches a, en outre, été entendu dans le cours de l'enquête sur cette affaire. A la fin de l'année 1987, trois ateliers de confection clandestins avaient été découverts et fermés à Roubaix et à Tourcoing.

JEAN-RÉNÉ LORE.

SPORTS

FOOTBALL : la victoire de la France sur la Suisse (2-1)

Un quart d'heure pour rêver

L'équipe de France a remporté avec la victoire en battant la Suisse, mardi 2 février à Toulouse, par 2 à 1, en demi-finale du tournoi France 88. Dans l'autre demi-finale, le Maroc a dominé l'Autriche par 3 à 1 et sera l'adversaire de la France en finale, vendredi 5 février à Monaco.

TOULOUSE de notre envoyé spécial

Décidément, il n'y a plus de petite équipe. Les Suisses ont pu le vérifier mardi soir au Stadium de Toulouse. Cette équipe de France, que les derniers résultats avaient fait ériger à la Norvège, de l'Islande et d'Israël, leur a donné du fil à retordre. Néanmoins, « Nous avons souffert mille morts », reconnaissait Henri Michel, le sélectionneur national, en s'étonnant de la « rapide baisse de pied » de ses troupes après un premier quart d'heure à faire se lever les affamés de football français.

Pouvait-on rêver d'une meilleure entrée en matière ? Dès la 6^e minute, le Toulousain Gérard Passat remplace à sa manière son public. Il reprenait des vingt mètres une balle moutonnée repoussée par la défense suisse et la logea sous la transversale. Trois minutes plus tard, après une intelligente action entre Manuel Amoros et Sylvain Kastendech, le Bordelais Philippe Fargouan contrôla sur le point de penalty le centre du nouveau libero français et aggrava la marque d'un tir croisé.

Ce ne fut qu'une flambée, mais elle a réchauffé le cœur d'Henri Michel, après une série de matches sans victoire. Alors que, G.O. de bonne volonté, il avait espéré ramener de son voyage en Israël un groupe soudé et motivé, l'ambiance n'avait fait que se détériorer à l'approche de France-Suisse.

La victoire de mardi aplanit-elle tous ces problèmes ? Dans la mesure où Henri Michel a toujours

dit que la confiance viendrait avec les résultats et que la manière, c'est-à-dire la qualité du spectacle fourni, dépendrait du degré de confiance des joueurs, on peut estimer qu'un petit pas a été fait dans la bonne direction. « Un deuxième succès, vendredi 5 février, face au Maroc, permettrait de bâtir sur du solide », considère le sélectionneur national, conscient des lacunes montrées en seconde mi-temps à Toulouse.

Malgré les prestations individuelles honorables de Passat et de Ferret, le milieu du terrain n'a tou-

jours pas trouvé son équilibre. Quant à la défense, elle s'est encore montrée fébrile et tardive.

Une défaite, voire un résultat nul, aurait rendu la situation irrespirable au sein de l'équipe de France. Ce petit succès a, au moins, le mérite de redonner au tournoi France 88 sa véritable signification : une simple préparation pour les éliminatoires à la Coupe du monde de 1990, qui débuteront dans huit mois. L'état d'urgence est levé. JEAN-JACQUES BOZONNET.

SKI ALPIN

Les dix-huit Français sélectionnés pour les Jeux olympiques d'hiver

LES ORRES de notre envoyé spécial

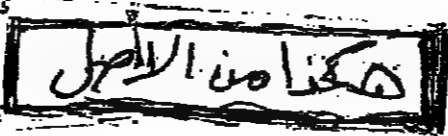
Profitant de la première journée des championnats nationaux de ski alpin qui ont lieu jusqu'au dimanche 7 février aux Orres (Hautes-Alpes), Jean-Pierre Puthot, le directeur technique national de la Fédération française de ski, a fait connaître, le 2 février, la liste des dix-huit skieurs qui défendront les couleurs françaises aux J.O. de Calgary. Une liste établie en fonction des résultats des coureurs lors des épreuves de la Coupe du monde qui ont déjà eu lieu ou des meilleurs résultats obtenus en Coupe d'Europe.

Pour les hommes : Frank Piccard (deuxième au super-géant de Val d'Isère), Christophe Pié (trois fois sixième en descente), Philippe Verrier, Didier Bouvet, Yves Tavernier, Christian Gaidet, Jean-Luc Cretier, Luc Alphand et un petit nouveau, Alain Feutrier, composent l'équipe. Chez les dames, Catherine Quittet (première à Piancavallo) et championne de France du slalom géant, mardi 2 février, Carole

Merle, Christelle Guignard, Patricia Chauvet, les sœurs Dorota et Margozata Morone, Claudine Emmenet, Cathy Chedal et Pascaline Freher défendront les couleurs françaises.

Une sélection significative du renouveau du ski français puisque, ainsi que le souligne le directeur technique national, des athlètes sont trouvés écartés. C'est le cas de Daniel Mougé, un vétéran de trente et un ans, ou de Florence Massada, dont les larmes ont troublé cette soirée de fête.

Tristesse de certains, joie des élus. La surprise d'Alain Feutrier de l'événement de son nom témoigne de l'envie des jeunes skieurs de se lancer dans le combat au sommet. « J'en ai vingt ans à Calgary », explique ce jeune garçon de Valloire, spécialiste du slalom et du géant. Raymond, le dernier nommé de la sélection française assure qu'il peut améliorer sa meilleure performance, une place de vingt-deuxième réalisée lors des dernières épreuves de la Coupe du monde à Schladming (Autriche). S. B.



Médecine

Le dépistage du SIDA dans les professions à haute responsabilité

La polémique sur le dépistage de la contamination par le virus du SIDA vient de prendre une nouvelle dimension après la déclaration du professeur Michel Boiron, spécialiste de cancérologie (hôpital Saint-Louis, Paris) réclamant ce dépistage pour certaines professions à responsabilité comme les pilotes de ligne ou les conducteurs de train (le Monde du 3 février).

L'argumentation du professeur Boiron se fonde sur l'essentiel sur une étude américaine faisant état de troubles psychologiques et neuro-

logiques chez les personnes séropositives. Il ne s'agit donc plus aujourd'hui d'un dépistage systématique réclamé pour contrôler l'extension de l'épidémie, mais d'un dépistage « ciblé » ne concernant que quelques catégories socio-professionnelles et visant à prévenir des accidents ou des catastrophes d'origine humaine.

Le problème du dépistage du SIDA est évoqué depuis plusieurs mois déjà, dans les milieux professionnels de l'aéronautique française. Aucun

dépistage systématique n'est toutefois encore officiellement mis en œuvre de manière obligatoire dans les différentes compagnies françaises. A l'étranger, plusieurs compagnies comme British Airways ou Lufthansa ont adopté une position différente.

Au-delà des risques éventuels liés à la séropositivité des pilotes de ligne et des conducteurs de train, le problème posé est celui des risques éventuels liés à la contamination par le virus de SIDA

de l'ensemble des professions à haute responsabilité.

Pour le Syndicat national des pilotes de ligne, si un dépistage est imposé à ses adhérents, « il faudra aussi tester les médecins et bien d'autres professions ». Pour le Père Patrick Verpière, membre de la commission consultative de réflexion sur le SIDA, « il faut bien tenir compte de l'état de santé des gens et donc les exclure au besoin de certains postes. Il faut cependant un fondement à ces exclusions ».

Controverse sur les troubles psychiques des séropositifs

Comment et pourquoi l'infection de l'organisme par le virus du SIDA peut-elle être à l'origine de troubles neurologiques ? On sait que cette maladie est due à une altération profonde du système immunitaire, qui peut prendre diverses formes cliniques. Depuis la fin de 1984, il est établi que, dans un nombre important de cas, l'infection par le virus du SIDA peut concerner directement le système nerveux central. Il s'agit alors de lésions de certaines cellules cérébrales qui doivent être différenciées des localisations cérébrales d'infections opportunistes (toxoplasmose notamment), conséquence secondaire de l'altération des défenses immunitaires. Le virus du SIDA semble, en d'autres termes, avoir une « affinité » (un tropisme) pour le système nerveux central.

« Le phénomène était prévisible », explique le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), « dès lors qu'on avait établi qu'il s'agissait d'un virus de la famille des lentivirus. On sait en effet que chez l'animal, le mouton ou la chèvre par exemple, des lentivirus sont responsables d'encéphalites ». C'est ce « neurotropisme » du virus du SIDA pour le cerveau humain qui est avancé pour expliquer la grande fréquence des troubles psychiques (de la conscience, de la vigilance, de la mémoire psychiatriques (états de dépression) ou neurologiques (encéphalites, phénomènes paralytiques) qui peuvent être observés à un stade avancé de l'évolution de la maladie. On sait aussi que ces mêmes phénomènes peuvent, sur un mode mineur et transitoire, être observés lors de la primo-infection de l'organisme par le virus du SIDA.

Diverses études ont permis de retrouver des disséminations importantes du virus au sein du tissu cérébral. Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer de quelle manière cette infection virale des structures nerveuses peut provoquer des troubles de nature neuropsychiatrique (action sur les substances qui assurent la transmission de l'influx nerveux, sur certaines hormones cérébrales, etc.). L'examen par la résonance magnétique nucléaire permet d'autre part de

retrouver une série de lésions comparables, sur certains points, à celles observées dans la sclérose en plaques (démyélinisation).

Ces phénomènes pathologiques sont constatés dans une proportion importante de cas à un stade évolué de la maladie. Peut-on supposer qu'ils peuvent être rencontrés sous une forme mineure dès que l'organisme est infecté par le virus ? Les personnes séropositives peuvent-elles, en d'autres termes, souffrir d'altérations discrètes de leurs fonctions psychiques et cérébrales ? Plusieurs travaux sont en cours sur ce thème. C'est en ce fondant sur les conclusions de l'un d'entre eux, publiées dans une revue spécialisée américaine (1), que le professeur Michel Boiron a soulevé la question du dépistage systématique dans les professions à haute responsabilité.

Le travail américain a consisté en une série de tests neuropsychologiques effectués sur cinquante-cinq hommes et femmes, contaminés ou non par le virus du SIDA. Des examens par appareils à résonance magnétique nucléaire ont été pratiqués. Selon les spécialistes américains, les résultats obtenus laissent penser que le système nerveux peut être atteint de manière très précoce après l'infection de l'organisme par le virus du SIDA. Certains spécialistes mettent en cause la méthodologie de cette étude et la dramatisation qui suit les diverses extrapolations qui peuvent en être faites.

« Cette étude ne permet nullement d'aller seule de conclure », estime le docteur Daniel Nollot, neuropsychiatre attaché à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris). « Il est possible que l'infection par le virus du SIDA soit à l'origine de troubles de l'attention, de la mémoire ou de la psychomotricité, mais cela reste à démontrer par des études rigoureuses ».

(1) Il s'agit d'un travail d'un groupe de médecins californiens publié dans *Annals of Internal Medicine*, 1987, n° 107, pages 823 à 836. On pourra également se reporter à « Pathologie psychiatrique du SIDA », du docteur Daniel Nollot, à paraître dans la revue *Neuro-Psy*.

contrôlées et prospectives. Ces études ne sont malheureusement pas mises en œuvre en France, ce sujet semblant n'intéresser ni les responsables du financement de la recherche en psychiatrie, ni les psychiatres hospitalo-universitaires.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCH.

Les milieux de l'aéronautique ont alerté les pouvoirs publics

Le gouvernement « agit, mais ne réagit pas ». Officiellement, la position des autorités françaises ne varie pas : hostiles au dépistage systématique du SIDA, elles sont favorables à un dépistage plus fréquent, anonyme et librement consenti. Seule exception notable : les militaires basés hors de la métropole pour qui le dépistage est déjà systématique et

obligatoire. Interrogés sur les risques éventuels liés à la séropositivité dans les professions dites à responsabilité (pilotes d'avion, conducteurs de train ou de bus, travailleurs du nucléaire, chirurgiens, etc.), les services de M^{me} Barzach considèrent que ce n'est pas à eux, mais aux comités médicaux placés auprès des différentes compagnies et entreprises, de mettre au point, de manière spécifique, une politique de dépistage du SIDA. A condition, précise-t-on, de ne jamais faire de tests systématiques à l'insu des personnes concernées. Jusqu'à présent, ajoute-t-on, on n'a jamais pu apporter la preuve de l'existence de signes classiques aigus apparus brutalement chez une personne séropositive et ayant mis en péril le bon déroulement d'un vol aérien.

Le suivi médical régulier de ces « professionnels à haute responsabilité » et la proposition qui peut leur être faite d'un dépistage du SIDA ne doivent pas avoir pour conséquence une « sanction sociale ».

En d'autres termes, on ne peut licencier ou refuser une embauche pour cause de séropositivité. « On ne peut pas, précise-t-on au ministère de la Santé, promouvoir le dépistage et, dans le même temps, exclure les personnes séropositives de la société ».

Les compagnies aériennes françaises sont les premières à avoir attiré l'attention des autorités sanitaires sur ce sujet qu'elles estiment « préoccupant ». Ce sont, en effet, les milieux de l'aéronautique qui, les premiers, se sont inquiétés des risques éventuels liés à la séropositivité et au SIDA. Plusieurs compagnies aériennes, dès le début de l'épidémie, ont été concernées par cette maladie à cause notamment de plusieurs cas de SIDA diagnostiqués chez certaines catégories de personnels de cabine, à cause aussi de risques sanitaires inhérents aux voyages internationaux. D'autre part, l'attention des responsables médicaux de plusieurs compagnies aériennes françaises ou étrangères a été alertée par plusieurs cas

de l'ensemble des professions à haute responsabilité.

Après avis du conseil médical de l'aviation civile, la direction de l'aviation civile a saisi M^{me} Barzach du problème il y a plusieurs mois.

L'exemple des compagnies étrangères

Au Royaume-Uni et en RFA, les compagnies aériennes British Airways et Lufthansa ont pour leur part décidé de mettre en place un dépistage systématique à l'embauche des pilotes. En RFA, Lufthansa impose depuis près d'un an ce test pour les nouvelles recrues du personnel volant. Une mesure qui n'a pas provoqué de protestation et qui, selon un porte-parole, a été décidée en raison « des dangers auxquels se trouvent confrontés ces employés à se rendre dans les pays tropicaux particulièrement exposés ». Chez British Airways on précise que le test de dépistage du SIDA a été ajouté aux différents tests médicaux subis par les pilotes souhaitant être embauchés. Les pilotes « doivent être en excellente condition physique », a précisé le porte-parole de la compagnie aérienne britannique.

Aux Etats-Unis, l'Air Transport Association ne pratique aucun dépistage systématique à l'embauche des pilotes. En revanche, l'ensemble du personnel militaire est soumis à un test de dépistage systématique. En Belgique, aucun dépistage systématique n'a été jusqu'à présent mis en œuvre pour des professions ou des entreprises spécifiques. En France enfin, ni la SNCF, ni la Commission de l'énergie atomique ne pratiquent de dépistage systématique du SIDA.

J.-Y. N. et F.M.

Les tests clandestins de la mairie de Paris

La mairie de Paris fait-elle subir à certains de ses agents — et à leur issu — le test du SIDA ? En cas de séropositivité refuse-t-elle de titulariser les stagiaires ou vacataires ? Oui, répond à ces deux questions, le député PS Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris.

Lors de la dernière réunion du Conseil de Paris, le 25 janvier, M. Sarre avait interrogé le maire de la capitale sur l'existence de directives officielles entraînant la détection clandestine de la séropositivité. Le député socialiste citait le cas d'un maître nageur stagiaire. Sur le point d'être titularisé, cet agent a dû subir un examen médical, auquel a été ajouté le test LAV. Après quoi, il a reçu un avis non motivé d'aptitude physique. C'est plus tard, au vu du dossier, que son médecin traitant a découvert que le jeune maître nageur était séropositif.

M. Georges Sarre fait état d'un deuxième cas, que nous avons vérifié auprès de l'intéressé. C'est celui d'un photographe stagiaire de vingt-huit ans. Ce dernier savait qu'il est séropositif. Même

scénario. Après avoir ouvert la lettre cachetée destinée au laboratoire, il découvre que le médecin-chef du cabinet médical de la Ville de Paris a prescrit le test LAV, sans l'en informer. Quelques semaines plus tard, le médecin-chef le convoque et lui annonce sa séropositivité. Le jeune homme apprendra par le suite qu'à cause d'une inaptitude physique il ne sera pas titularisé. En dépit de ses insistances, il n'obtiendra aucune précision et se verra refuser par les services administratifs une confirmation écrite.

L'administration de la Ville de Paris ne s'est pas prononcée sur le fait de dépistage du SIDA et assure que, en tout état de cause, la séropositivité n'entraînerait ni licenciement ni refus de titularisation. Alors que se passe-t-il ? Les services médicaux de la Ville de Paris — au mépris des instructions de M^{me} Barzach : « Le test du SIDA doit être volontaire... pas de dépistage systématique » — auraient-ils seuls décidé qu'un séropositif ne peut être photographe ni maître nageur.

CHARLES VIAL.

Le docteur Bachelot accuse M^{me} Barzach de « complicité de génocide ». — Le docteur François Bachelot, médecin cancérologue et député de Seine-Saint-Denis (FN), a accusé le mardi 2 février le ministre RPR de la Santé, M^{me} Michèle Barzach, de « complicité de génocide » à propos du SIDA. « Chaque jour supplémentaire où M^{me} Barzach reste ministre de la Santé, ce sont des séropositifs supplémentaires », a affirmé M. Bachelot, lors d'une conférence de presse. Se prononçant, une nouvelle fois, pour un « dépistage systématique, national et anonyme » du SIDA, M. Bachelot — dont un ouvrage, *Silencium*, doit être prochainement publié, — a aussi lancé un appel à « aux firmes et aux médias », pour qu'ils réclament aux gouvernements « la mise en œuvre d'une prévention efficace ».

SIDA: la démission des politiques



Politis

LE CITOYEN

L'information sans concession

Hebdomadaire en vente le jeudi - 20 F

AU SOMMAIRE : VU DE PRAGUE, QU'ATTENDRE DE GORBATCHEV ?... INEDIT EN FRANCE : RECIT PHOTOGRAPHIQUE DE SEBASTIAO SALGADO « LES H'OMONGS EN THAILANDE »...

Je t'invite

ARTS

La vie est un L'inné narrable

« Une certaine manière de vivre... »

Le rire des autres, c'

« Le rire des autres, c'est... »

V.O. : SEPT PANNAGIENS



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« La vie est un long fleuve tranquille », d'Etienne Chatiliez

L'inné narrable

Enfin un film français drôle et personnel. C'est le premier long métrage d'un wonder-boy, Etienne Chatiliez, trente-quatre ans, une grande farce morale sur l'inné et l'acquis. Décapant.

CEHEZ les Le Quesnoy, tout est nickel. Chez les Grosseille, tout est bordel. Etienne Chatiliez, dans un mouvement de balancier implacable, propose à notre perplexité réjouie le portrait sans retouches de deux familles nombreuses du nord de la France, là où les murs sont de briques rouges et le plafond de nuages gris. Deux familles normales, blanches, qu'il croque ou, plutôt, dévore sans prendre parti, avec un appétit dévastateur, virant peu à peu de la charge burlesque au reportage ethnographique.

Que peuvent avoir en commun ces gens-là, on s'interroge. Les Le Quesnoy sont bourgeois, riches, chrétiens, industriels. Chez eux, « le lundi, c'est raviolis ». Les Grosseille sont prolés, chômeurs, atbés, cossards et carburent à la Valstar. Sous les frondaisons de l'avenue du Général-Leclerc s'épanouissent cinq enfants bien élevés. Dans la HLM de Moulin-de-la-Vierge grouillent cinq moutards dessalés. Aucune chance qu'ils se rencontrent jamais. Tout les sépare, et même davantage. Leurs destins pourtant vont se trouver mêlés. Et

même sacrément emmêlés. A cause d'une déesse ex machina d'une pernicieuse médiocrité, une petite femme frisée, frustrée, assistante et maîtresse du médecin accoucheur local. Et qui, pour se venger de n'être pas celle qu'on épouse, va révéler à tous les intéressés un tarandant secret vieux de douze ans. Un soir de particulière exaspération, à la maternité, elle a échangé deux nouveau-nés. Momo, le plus hirsute des Grosseille, est en fait un Le Quesnoy; Bernadette, la plus coquette des Le Quesnoy, est en fait une Grosseille.

Dès ce coup de théâtre porteur de désastres désirés, le premier film d'Etienne Chatiliez prend toute sa force corrosive, devient une grande farce décapante sur l'inné et l'acquis, n'épargne rien mais respecte tout le monde, laissant entendre et voir que le vice n'est pas exempt de vertu et vice versa. « Vendu » à ses parents d'origine pour 20 000 francs, Momo, devenu Maurice, s'empresse de leur piquer les salières en argent, puis, tel un virus costaud insensible à tous les antibiotiques de l'éducation, contamine peu à peu sa nouvelle famille: la force est de son côté, et l'amour de la vie et, qui sait, la moralité. On rit d'abord, on pense après, chronologie idéale pour une comédie réussie.

Imparfait, sans doute, n'osant pas prendre le temps de respirer, d'installer un silence, de laisser souffler un personnage, un peu répétitif parfois, et insistant, *La vie est un long fleuve tranquille*

n'en est pas moins une divine surprise. Restant fermement du bon côté de la frontière qui sépare la grossièreté (tonique) de la vulgarité (sinistre), Etienne Chatiliez démontre d'un seul coup qu'il n'est pas qu'un « fils de pub » surdoué, mais un auteur de films, un vrai. Et qu'il sait s'entourer. D'un décorateur inspiré, Geoffroy Larcher (ah! le papier peint des Grosseille, leur toile cirée...); d'un chef opérateur subtil, Pascal Lebègue, qui a su donner à son image la fausse discrétion de la vie provinciale, d'une distribution exceptionnelle, enfin, composée de comédiens inconnus au cinéma (excepté Daniel Gelin, grandiose gynéco mondain), mais dont certains sont des stars à la scène (Hélène Vincent, notamment).

Talentueux, cabochard, iconoclaste, soit. Mais quelle étiquette accrocher au cou d'Etienne Chatiliez? Dans quelle « famille » l'intégrer? Est-il né de l'humour café-théâtre ou est-il un rejeton de l'humour BD? Ni l'un ni l'autre. Il laboure plutôt à nouveau le sillon du cinéma français d'avant-guerre, un cinéma de caractère (s), de seconds rôles impériaux, d'irrévérence foncière. Et s'il devait être un héritier, ce serait moins celui des *Bronzés* que celui du *Drôle de drame* de Prévert et Carné.

Etienne, Etienne, Etienne, laisse-nous prophétiser, tu iras loin mon petit et tu vas promettre désormais d'être un long fleuve agité par le plus mérité des succès.

D. H.



En haut: Benoît Magimel, Tara Rosen et Sylvie Cabartoux.



A droite: Etienne Chatiliez et Isabelle Bouchez.

Un entretien avec le réalisateur

« Le rire des autres, c'est une drogue »

NÉ à Roubaix d'un père assureur et d'une mère professeur, Vicomte d'Eram (« Il faudrait être fou pour dépenser plus », c'est lui), Duc de Lustucru (les premiers petits hommes verts, les très méchants, c'est lui), Chevalier de Chamallow (les jolies dames la bouche bien pleine, c'est lui), Etienne Chatiliez, trente-quatre ans, est le plus médaillé des jeunes anciens combattants de la publicité. Les récompenses, il les a toutes obtenues. Après douze années de bons et brillants services, selon l'adage qui peut le moins peut le plus, il passe sans transition du spot de 30 secondes au long métrage de 1 h 30. En compagnie de sa co-scénariste, dialoguiste, et productrice exécutive, Florence Quentin, dite Cui-cui, il explique comment.

« Je sais, cela peut paraître très antipathique, très décevant, mais je n'ai jamais rencontré beaucoup de difficultés. Je suis entré très jeune, presque à la sortie du lycée, dans le monde de la pub, qu'on dit cruel. Mais comme je n'ai jamais voulu accéder au pouvoir, j'ai évité la cruauté. Ayant eu la chance d'arriver tout de suite dans une agence dirigée par un homme intelligent, Philippe Michel, j'y suis resté. Douze ans. D'abord rédacteur-concepteur, j'ai commencé à réaliser des films parce qu'on me l'a demandé. Un jour j'ai dit: « D'accord, le prochain, je le fais. » C'est comme à la piscine quand on est enfant et que, pour faire le malin, on monte sur le grand plongeur. Il faut bien sauter... Mon premier spot, c'était un fromage, le Samos 99, un enfant sur un skateboard tenait un Samos qui se transformait en verre de lait, et l'enfant était bien plus embêté avec un verre de lait qu'avec un Samos... Je n'ai jamais été un forçat de la pub, dix spots par an maximum. Ni cherché à atteindre les budgets de 2 à 3 millions de francs qui sont assez courants. Pas de Grande Muraille de Chine pour moi: j'ai

dû voyager deux fois au cours de ma carrière...

« La publicité est-elle vraiment une bonne école de cinéma? Cette question n'est pas dénuée de réalité pour Jean-Jacques Annaud, dont tout le monde a oublié qu'il a été un virtuose du genre. On dit que *Batman* a commencé par là, ce qui est assez faux. Tout simplement, il a un air, un look qui appartient à la pub. Quant à l'école anglaise, Alan Parker, Ridley Scott, ce sont des cinéastes que je respecte, mais leur style n'est pas ce qui me plaît le plus, leur héritage pub concerne essentiellement le décor, la forme. Moi, ce qui m'intéresse davantage, c'est ce qu'on raconte, et le ton qu'on emploie.

« Au cinéma, quels sont mes dieux? J'ai toujours aimé Truffaut pour sa pudeur et sa justesse

de ton, même s'il paraît faux. J'ai toujours aimé Godard, même si j'ai pas tout compris. C'est le seul cinéaste qui ne raconte pas d'histoire et qui ne m'ennuie pas. Un défricheur extraordinaire, il arrive avec son coupe-coupe dans la savane, et, après, le chemin est ouvert. Et puis, pelle-méle, hétéroclite, j'aime aussi Johnny Guiter, Blake Edwards, Comen-

« Bien sûr, j'aurais pu clipper Eram jusqu'à la fin de mes jours, mais, une fois de plus, mes amis, mes proches, ont commencé à me pousser. Pourquoi ne ferai-je pas un film, un grand? J'ai pu immédiatement que ne je l'écrivais pas tout seul. Si on recherche un travail solitaire, il vaut mieux être peintre, écrivain ou faire du macramé dans la Creuse. Alors, j'ai demandé à Florence Quentin, qui avait été l'assistante de Pialat sur *A nos amours*, si elle était

d'accord, si elle voulait bien s'y mettre avec moi. La demande a eu lieu dans un ascenseur. Elle était d'accord.

« Nous sommes partis de l'envie d'être mal élevés. On s'est dit, y en a marre de l'esprit positif des années 80, y en a marre que tous le monde aide quelqu'un pour se donner bonne conscience, et se faire pardonner de n'aimer personne. On est submergé de *Band Aids*, de *Zabrags Aids*, de n'importe quoi *Aids*. Coluche? On s'en souvient comme *Thérèse de Lisieux* et pas du tout comme un mec drôle qui y allait avec la kalachnikov et qui faisait peur au bourgeois... Le mauvais esprit, ça réveille, ça soigne. Tout de même, des gens comme Reiser, comme Coluche, ils ont fait plein de bien.

« Après, on s'est évidemment demandé ce qu'on voulait racon-

ter. On savait plutôt ce qu'on ne voulait pas, pas de polars, de trucs comme ça. Mais la province, dont nous venions tous les deux, elle de Compiègne, moi de Roubaix, et le mystère des vies parallèles. Moi, j'ai appris à vingt ans que la femme de ménage qui était chez mes parents et chez moi oncle en même temps était la maîtresse dudit oncle, depuis toujours...

« L'histoire s'est précisée autour du caractère d'une figurante que nous connaissions. Elle avait tourné dans quelques pubs, et arrivait toujours avec ses enfants. La fille de la cantine se fichait: « Vous ne pourriez pas lui dire d'arrêter de piquer les poulets? » Et la figurante engageait son aîné: « Tu ne peux pas faire comme ton frère, t'as rien trouvé toi, t'as pas de poulet, tu vois ton frère il a un poulet. » La vie est un long fleuve tranquille est donc parti de là. On s'est dit, on va faire rire avec des choses horribles. Puis, lorsque le cliché essentiel de l'échange des bébés s'est produit, nous sommes passés à la phase des repérages.

« Psychologiques surtout. Nous, bourgeois d'origine, nous voulions voir si ces gens existaient bien encore, ailleurs que dans notre souvenir. Ils étaient bien là. Nous les avons trouvés dans les églises, à Vaucresson. On avait l'air de deux feldayins, tout le monde nous repérait. D'autant plus que la messe, elle, a changé. Ça, j'avais pas suivi; tout à coup, le voisin vous attrape la main, on s'embrasse, on se donne la paix. Quand on prend l'hostie et qu'on dit « Ceci efface le péché du monde », c'est comme Ariel qui efface les taches du linge. Halucinant!

« Chez les Grosseille, c'est pas pareil. Ce qui nous plaisait de montrer, c'est que l'amour, s'il n'est pas inscrit dans le décor, les

attitudes, le vocabulaire, il y en a tous de même dans le cœur. Les Grosseille, c'est tout le contraire de Sabatier, le sourieur de la léti. Sous leur rudesse apparente, même s'ils se parlent comme des charretiers, ils s'aiment, les Grosseille...

« La distribution? Elle est ce qu'elle est parce que notre producteur, Charles Gasso, nous a donné la liberté inespérée de faire le film sans abonnés du box office. Cela a permis au responsable du casting, Romain Brémont, de sortir de ses manchettes des gens de théâtre, des acteurs merveilleux. Parce que nous, chaque fois que nous citons un nom en référence c'était celui d'un comédien d'une autre génération. On cherchait une Madeleine Robinson jeune, un Pierre Brasseur...

« Le seul rôle qu'on a distribué dès le début à quelqu'un de connu est celui du docteur. Nous avions pensé à Jean Yanne, à Maurice Pialat, à Michel Serrault. C'est Gelin, et il est formidable.

« Au moment où sort *La vie est un long fleuve tranquille*, nous sommes confiants. Sûrs de ne pas plaire à tout le monde, ce qui serait vexant. Mais Rika Zarai et Michèle Torr ont raison, le public est roi... A défaut d'être moi-même en scène - je n'en ai pas les capacités, mais j'aurais adoré être quelqu'un comme Desproges, ou mieux Zola, - je recueille donc avec bonheur, avec reconnaissance le rire au second degré. Et si j'ai voulu faire un long métrage, c'est finalement parce que les gens, lorsqu'ils voyaient mes spots de pub, ne riaient pas assez longtemps. Le rire des autres, c'est comme une drogue. Le jour est venu où j'ai eu envie d'une dose plus forte.

Propos recueillis par DANIELE HEYMANN.

V.O. : SEPT PARNASSIENS - ÉLYSÉES LINCOLN - ST-GERMAIN VILLAGE

ANAWAS PRODUCTIONS

SISSY SPACEK
ANNE BANCROFT

« Good night, Mother »

TOM MOORE

مكتبة الأمل

EXPOSITIONS

Au Musée d'Orsay

Deux ans dans la vie de Vincent Van Gogh

(Suite de la première page.)

Se métamorphose, qui forme le sujet majeur de l'exposition, ne va ni sans peines ni sans ratages. Les premiers paysages de la Butte, mi-Sisley mi-Pissarro, ne témoignent que d'une admirable bonne volonté. Van Gogh étudie la peinture moderne avec autant de zèle et d'application qu'il en mettait jadis à imiter Anton Mauve. Il copie tout, les procédés comme les sujets, avec une innocence de néophyte, et sans s'inquiéter de son effarant égoïsme de pasticheur de tous ses contemporains. Comme les Van Gogh de ces mois d'apprentissage ont été accrochés à côté de leurs modèles, la démonstration ne laisse aucun doute. Etape après étape, Vincent s'efforce de comprendre les modernes, en commençant par Monet et Pissarro. Il retient d'eux le goût des paysages panoramiques et la nécessité de la couleur vive en pleine lumière formalisée par une touche distincte. Non sans hésitations, le peintre du clair-obscur se risque dans un premier temps jusqu'aux blancs et aux gris. C'est encore trop peu. Van Gogh rehausse alors ses œuvres du rouge d'un toit ou du vert d'un jardin ou d'une prairie.

Viennent les néo-impressionnistes, Seurat, Signac ou Luce. Van Gogh, qui les fréquente grâce à Théo, se convainc qu'il doit à son tour diviser touches et tons. Après avoir d'abord étudié le procédé « scientifique » de Seurat, il le généralise et finit par l'inventer. Le contraste simultané et la loi des complémentaires le lassent vite, comme l'ennuie la norme mécanique qui oblige le peintre à poser proprement et régulièrement ses petits points colorés à l'intérieur d'un dessin préconçu.

Alors, inspiré par Toulouse-Lautrec et Anquetin, japonais enragés comme lui, et comme lui convaincus de la vanité des théories de Seurat, Van Gogh dessine directement avec la couleur, sur la toile comme sur le papier. Le trait s'étire, le geste devient plus visible, et le graphisme indique les formes à l'aide de faisceaux vivement colorés. A la fin de 1887, Van Gogh a trouvé une manière,

par synthèse plus que par révélation. Les ultimes autoportraits, le portrait de Père Tanguy, marchand de couleurs et d'estampes, et la belle Corbeille de pommes dédiée à Pissarro illustrent l'ampleur du progrès accompli. C'est, systématiquement, élevée au rang de principe technique, l'alliance de la touche appuyée et « individualisée » à la Monet - et à la Renoir - et d'un chromatisme enivré par le Japon.

« De la peinture de feu »

Mais Van Gogh n'est pas encore pour autant celui dont

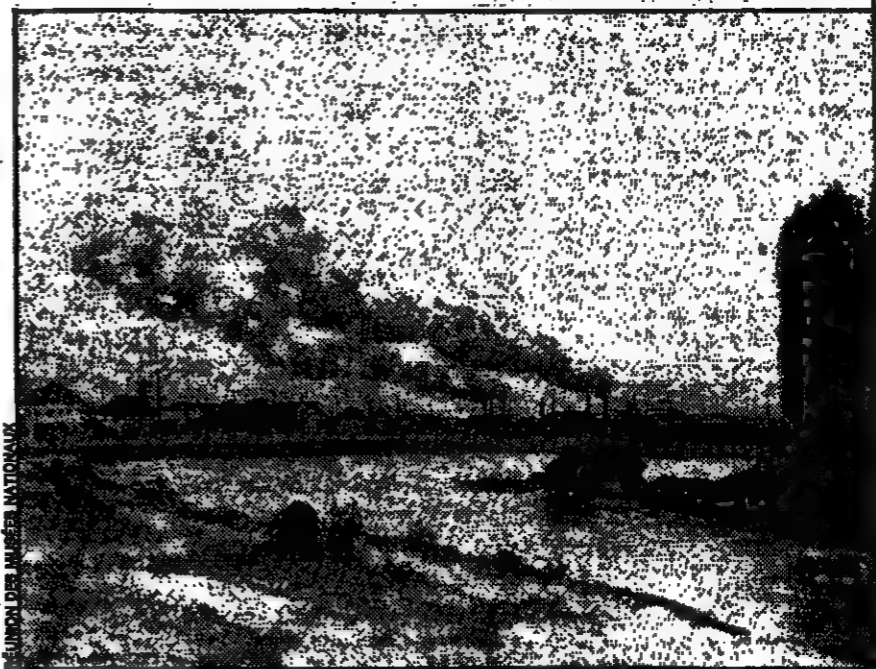
biement négligé par la postérité. Son histoire se confond avec celle du mouvement avant-gardiste. Sur un croquis de Pissarro, Van Gogh discute avec Féraon, le critique ami de Seurat : il est bien de la famille décaisée, en dépit de ses origines néerlandaises et de sa conversion tardive. Il est si bien de la famille que l'exposition actuelle prend parfois des airs de panorama du post-impressionnisme tout entier, et ce n'est pas là le moindre de ses mérites.

Reste que Van Gogh n'a pas développé par la suite l'œuvre régulière et serinée de Signac, encore moins celle, épique et facile, de Renoir, mais un expressionnisme dramatique qui rompt progressivement avec les motifs

peut exprimer si dans le paysage ni dans la nature morte. Ces deux genres ne lui suffisent pas, qui semblent suffire aux autres peintres. Mais quelle tragédie ? A la lumière de l'exposition elle-même, on pourrait croire qu'il s'agit de celle d'un peintre menacé en permanence par le doute et par la crainte de ne point accomplir son ambition. D'un peintre qui, né dans un milieu réformé peu enclin à accepter son art et brutalement transporté dans un monde où la peinture est la chose la plus naturelle et la plus nécessaire, aurait ressenti jusqu'au désespoir l'insupportable contradiction qui opposait son incertitude profonde d'artiste en proie à toutes les influences à la certitude messianique de sa vocation. Cette contra-



Vincent Van Gogh. « Ulmées à Ambrès »



Auguste Gaillet. « Soleil couchant à Ivry »

LA MAISON DES CULTURES DU MONDE et l'EPAD présentent : LE MASQUE ET LES 5 MONDES du 22 janvier au 4 avril... Art 4 PATRIMOINE DU MONDE 15, place de la Défense La Défense 4

Cézanne aurait jugé qu'il faisait de la « peinture de feu ». Il demeure un post-impressionniste parisien. C'est-à-dire un peintre de la ville, des banlieues, des manufactures et des quais, comme tous ses contemporains. Là encore, la démonstration est scabreuse et l'analyse iconographique pertinente. Quand voisinent sur un mur cinq vues d'usines à hautes cheminées et toits noirs, un Guillaumin, un Pissarro, un Seurat, un Luce et, au centre, un Van Gogh, on ne saurait nier parenté et influence. Le même comparatisme s'applique à d'autres motifs, pont de chemin de fer, « forêts », Montmartre ou Clichy. Ainsi se trouvent confirmés les souvenirs de Signac : « J'ai connu van Gogh chez le père Tanguy raconte-t-il. Je le rencontrais souvent à Ambrès ou à Saint-Ouen ; on peignait sur les berges, on déjeunait à la guinguette et, quelquefois, on revenait à pied à Paris (...) ».

Il n'est pas jusqu'aux objets des natures mortes que Van Gogh n'ait en commun avec d'autres, les pommes avec Cézanne et les oignons avec Renoir. Il adopte si complètement modèles et manières qu'il semble littéralement émaner du groupe impressionniste et recevoir de lui avec docilité la grâce du moderne. L'ex-condisciple de Lautrec à l'atelier Cormon n'a plus rien d'hollandais ou de rembranesque. Pour un peu, on le confondrait avec un Angrand, bon peintre assurément, mais passa-

diction, il a cru la résoudre en faisant de sa vocation le sujet de ses autoportraits, et de son œuvre le récit de ses tourments. Ce qu'il en est advenu ensuite, chacun le sait.

PHILIPPE DAGEN.

* Musée d'Orsay, jusqu'au 15 mai. Ouvert tous les soirs, sauf lundi et week-end, jusqu'à 22 heures.

L'exposition a donné lieu à un passionnant catalogue scientifique qui fera date dans les études consacrées au post-impressionnisme (408 pages, illustrations, 220 F). Elle a été réalisée avec le concours financier du Crédit agricole d'Ile-de-France.

Au même moment (27 janvier-4 avril), une exposition regroupée à Rome, à la Galerie nationale d'art moderne, une rétrospective « classique » de quatre vingt toiles et dessins de Van Gogh.

Tourisme et patrimoine

Le 10 juin 1889, Vincent Van Gogh écrivait à son frère Théo : « Un jour ou un autre, je crois que je trouverai moyen de faire une exposition à moi dans un café... » Il habitait alors une petite chambre de l'auberge Ravoux, à Auvers-sur-Oise. Avant lui, d'autres artistes comme Daubigny, Corot, Daubigny et Cézanne s'étaient installés dans cette localité des bords de l'Oise, à une trentaine de kilomètres de Paris, que le peintre hollandais avait, à son arrivée, décrite par ses mots : « C'est gravement beau ».

Un siècle après sa mort, son souhait sera exaucé puisque, en 1990, cent ans après son suicide, quinze de ses toiles ornent les murs de l'auberge Ravoux. Elles proviendront de collections privées : la Fondation Gachet au Musée d'Orsay n'autorise aucune sortie, sinon pour la Hollande, qui fitara de manière grandiose cet anniversaire.

manifestations consacrées au peintre par le Metropolitan Museum de New-York. Elle durera soixante-dix jours, le temps exact passé par Van Gogh à Auvers-sur-Oise.

Au-delà de cette célébration, la Maison de Van Gogh attend devenir un pôle culturel international. Cinquante mille visiteurs lui rendraient jusqu'ici visite. Dominique Janssens en attend quatre cent mille en 1990. Un chiffre à la hauteur de ses investissements. Après avoir acheté l'auberge 3 millions de francs, il prévoit 15 millions pour l'édification des travaux et 40 millions de francs pour la réalisation de son institut.

D'où son appel pressant au mécénat : 500 000 F ont déjà été versés par la société IC-Valentine. Cette somme a permis le bûchage de l'auberge, et l'entretien sur sa façade du dernier autoportrait de l'artiste, réalisé sur 50 mètres carrés par Pierre

Achetée en 1988 par Dominique Janssens, amateur d'art flamand, qui fut directeur de marketing dans une société multinationale, l'auberge Ravoux dite « Maison de Van Gogh », devenue monument historique, ouvre de nouveau ses portes le 20 mai 1990, date, à un siècle près, de l'arrivée du peintre à Auvers-sur-Oise. Ce sera le siège du futur Institut Van-Gogh, créé sur le futur le 25 juin 1987, par M. Janssens.

On y trouvera un centre de documentation informé sur la vie de Van Gogh et les caractéristiques de son œuvre. Symposiums, conférences, projections de films devraient assurer une animation permanente. L'exposition sera organisée par le professeur René Pélissier, responsable des récentes

Manguin. Les autres mécènes, japonais, américains et occidentaux, se font tirer l'oreille.

L'Association pour la célébration du centenaire de la mort de Vincent Van Gogh prépare notamment un Festival de musique dans l'église d'Auvers, la remise en valeur des jardins et un circuit des lieux qui l'ont inspiré. Le département du Val-d'Oise, à la faveur d'une donation, a acheté le château d'Auvers pour 6,5 millions de francs, avec l'intention d'en faire un musée de l'impressionnisme et du post-impressionnisme. Un nouvel hôtel et des logements vont être mis en chantier pour l'occasion. Van Gogh ne se doutait pas qu'il serait le promoteur touristique d'Auvers-sur-Oise.

JACQUELINE MILLON.

Le Monde BOUBIENY Le Cid Mise en Scène GÉRARD DESARTHE 19 JAN - 27 FEV 88 48 311 45

THEATRE ARTISTIC ATHEVAINS LES RACINES DE LA HAINE ou l'enfance d'Hitler de Niklas RÄDSTRÖM Mise en scène Stéphanie LOÏK

AVORIAZ 88 collection officielle ROBOCOP 50% HOMME 50% MACHINE 100% FLIC

PHOTO Sudek au Musée Le poète Devenu professionnel, il gagne modestement sa vie en couvrant les mariages ou les anniversaires. Il photographie aussi des écrivains, quelques paysages et des objets fonctionnels pour la publicité. Influencé par la peinture, il a une vue impressionniste de la réalité. Il aime une atmosphère romantique les rues embrumées de Prague et les scènes de campagne, le dimanche, à Kolín. Il tire également le portrait des vétérans de la guerre, qui seront les derniers hommes à figurer dans ses images. Bien connu des Praguais qui l'appellent « le poète de l'objectif », il promène partout sa silhouette de clown impotent qu'illumine une trolgne à la Cendrars. En 1928, il découvre ce qui va devenir son atelier : une cabane en bois située au cœur de la vieille ville, cercle d'immeubles, dans une sinistre cour, mais ouvrant sur un jardin. A la fois laboratoire et oasis - mais aussi point de réunion de toute la bohème pragoise - il y invente et rebâtit le monde, quasi sans bouger, avec pour seule richesse ses négatifs et ses piles de disques, de Vivaldi à Stockhausen. Cette même année, il écrit son premier livre « Saint Félix ». Comme une revanche sur l'abandon de la reliure, il en publiera beaucoup, parmi les plus beaux de l'histoire de son art.

مكتبة الأمل

EXPOSITIONS

PATRIMOINE

Au Kunsthau de Zurich

L'autre Munch et le même

On n'a pas fini d'explorer l'œuvre multiforme du grand peintre scandinave. La rétrospective organisée à Zurich permet de pousser cette reconnaissance à travers des collections privées peu accessibles.



« Le Cri », d'Edvard Munch.

Et si Edvard Munch n'était pas « le peintre érotique de l'amour, de la jalousie, de la mort et de la tristesse » dont son ami et voisin de pelier en matière de misogynie, August Strindberg, s'est complu un jour de 1896, à décrire, dans la Revue blanche, la thématique fin de siècle du Balser : « Fusion de deux êtres dont le moindre, à forme de carpe, paraît englober le plus grand, à après l'habitude de la vermine, des microbes, des vampires et des femmes », au Cri : « Cri d'épouvante devant la nature rougissante de colère et qui se prépare à parler pour la tempête et le tonnerre aux petits étourdis s'imaginant être deux sans en avoir l'air. »

Et si Munch n'était pas réductible, comme on tend souvent à le croire, à quelques œuvres, sinon à une seule, justement à ce Cri de peur, d'angoisse absolue lancé d'un pont dont le parapet se fuit seulement office de garde-fou, dont la perspective acclivée précipite la fusion de l'être fantomatique hurlant-les-mains-sur-les-oreilles et du ciel et de la mer qui l'enveloppent de méandres de couleurs scintillantes.

Sans aller jusqu'à gommer l'image convenue du peintre ressuscitant la thématique obsessionnelle de sa « frise de la vie », l'exposition zurichoise (1) tente d'en proposer une autre, autrement complète et complexe. Elle ne gomme ni l'œuvre de jeunesse à Oslo sous la coupe du naturaliste Krohg, lequel en ces temps de puritanisme érotisant faisait scandale — ni les longues années qui ont suivi la dépression nerveuse de 1908, et qui s'achèvent en des autoportraits de vieillard attendant la mort — elle viendra seulement en 1944 — entre lit et pendule, le visage rose d'un masque à la Ensor.

Le parcours en cent treize peintures — et sans gravure, l'aspect supposé le mieux connu de l'œuvre de Munch — propose un découpage à la fois thématique et chronologique en huit chapitres également réglés par les nombreuses allées et venues du peintre entre Oslo, Paris et Berlin. Il est aussi ponctué par quantité d'autoportraits et de portraits, des portraits en pied, grandeur nature et de forte présence, où le peintre

à exécuté, qui pourraient presque passer pour des œuvres mondaines, s'il n'y avait dans les premiers ce climat d'ombres lugubres d'où se détachent les visages pâles et les mains et les bouches aux lèvres trop rouges, et dans les derniers, ces traits de couleur (à la Van Gogh) distribués comme des coups de fouet ou de griffes, malmenant les apparences pour mieux cerner l'image du stress.

Dans ces œuvres peu connues, souvent sorties de collections privées allemandes et suisses, où l'œuvre de Munch, peintre « dégénéré » a trouvé refuge (2), la facture libre étonne par sa richesse et des subtilités délibérément sacrifiées ailleurs, dans la précipitation des visions de cauchemar. On y mesure aussi l'immense capacité du peintre à assimiler les « modernes » en général, Manet en particulier.

En promenant sa névrose à travers l'Europe symboliste, Munch, à l'évidence, ne se nourrit pas que de littérature décadente et érotique. Il engrangeait pour son huis clos, en se mettant tout particulièrement à l'écoute de peintres qui « ne négligeaient pas les émotions picturales » comme Thadée Natanson lui reprochait de le faire « pour n'exprimer surtout que celles qui sont humaines ». Un point de vue à la française ! Qui explicite l'intérêt

fort relatif de Paris pour le peintre malgré les liens flagrants qu'il entretint de près ou de loin, avec ses artistes. Et pas seulement Van Gogh, Gauguin, et les Nabis qu'il a pu en retour marquer, et bien au-delà de l'épisode néo-impressionniste et du tableau de la Rue La Fayette, dont le vue d'un balcon vient tout droit de Caillebotte. Là, l'influence est évidente.

Plus tard, les leçons parisiennes de lumière font se perdre dans les grandes synthèses d'images d'un autre monde, où la nature scandinave, physique et psychique, reprend ses droits, où les forêts, les crépuscules interminables, les clairs de lune et les rivières forment le cadre romantique — mystérieux et visqueux des paysages — « états d'âme, ornant l'impossible relation de l'homme désespéré de solitude et de la femme dans tous ses états : vierge ou vampire, mère ou putain, jeune ou vieille, blanche ou rouge, réduite parfois à une chevelure de piovre sur un bocal de sang en des œuvres qui aujourd'hui font un peu sourire. Tel face à face, lui, vert cadavre, elle, joufflu, la peau gonflée de veines, tout de même !

Le Munch symboliste n'est pas toujours à la hauteur de sa médonna lascive, une Salomé géante, dont le torse esquisse un mouvement de danse händel-

rien, ni de son adolescente pudique et transie de Puberté (dont la pose vient de Rops illustrant les Diaboliques), ni de la femme curvant vin et amour allongée sur le lit, un bras pendant, dans Lendemain. Trois œuvres dans toute naturalistes.

Le Munch d'après la grande crise de 1908, dont aujourd'hui on voudrait nous dire qu'elle ne fut pas dans son histoire picturale, pourtant si richement autobiographique, une vraie rupture, n'est pas non plus toujours à la hauteur. Le peintre, capable de s'enfoncer dans la nuit de ses gravures, bois et lithographies, où il n'en finit pas de réduire splendidement son iconographie messianique à la plus simple expression du noir et du blanc, se redonne à la peinture, autrement. Tout ce qui pourrait sembler menacer son équilibre fragile reconquis, il l'évite désormais, comme s'il obéissait à quelque ordonnance médicale. Il écarte les symboles, cesse de cultiver ses anges noirs, paraît presque oublier les souvenirs de son enfance marquée par la maladie, la mort (de sa mère, de sa sœur, tuberculeuse), la folie (de son père, médecin des pauvres, sujet aux crises de mysticisme). Il largue baigns et touches d'hémoglobine et redonne à ses rouges et à ses verts une odeur de peinture. La passion de la couleur se serait substituée à celle des ombres.

Munch vieillissant se sédentarise, vit près d'Oslo où il est comblé d'honneur et reçoit la commande de grandes décorations, il s'extrait de lui-même dans ses paysages hivernaux, mais encore plus dans ses scènes de travailleurs affrontant la neige, qui ont tout de ce réalisme social. Et s'il flirte encore avec les mauvais souvenirs, la chambre n'est pas tant le lieu du rendez-vous avec la mort que celui du peintre avec son modèle entouré de tentures, cousins et tapis à la nébataise. Plus qu'il ne se penche sur son passé, le peintre médite sur l'avenir, au présent, un présent qui depuis le tournant du siècle a changé. C'est bien de le découvrir, même si le fruit de ces méditations relève d'un expressionnisme ordinaire, qui n'a pas la veulerie des propos tenus par la génération montante, celle des peintres de la « Brücke » berlinoise dont Munch justement est un des pères spirituels.

Et si Munch, malgré l'exposition de Zurich, restait le grand peintre de Strindberg ?

GENEVIEVE BREEFFETTE.

(1) Edvard Munch (1863-1944). Kunsthau, Zurich, jusqu'au 14 février. (2) La Kunsthau de Zurich en possède une dizaine.

A la galerie du Parc des Princes

Sport en vitrine

Le mercredi 3 février, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, et le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Christian Bergelin, ont inauguré la première « galerie nationale » du Musée du sport français, dont les futures antennes doivent être disséminées à travers les régions françaises.

Le début de l'histoire du sport — même s'ils sont parfois savoureux comme ce traité d'Engène Chapus où l'auteur affirme que pour pratiquer convenablement un sport il faut au minimum « la jouissance paisible et continue de ses prérogatives aristocratiques ». A côté des trop nombreux brevets et médailles, une belle maquette pourtant : celle d'un gymnase pour jeunes filles de l'hôpital des Enfants-Malades exécutés en 1857.

A l'aube de la III^e République s'affirme la nouvelle vocation du sport : « rebrousser la jeunesse française » pour la préparer à la Revanche, en utilisant d'ailleurs des méthodes qui avaient fait leurs preuves outre-Rhin. La devise des sociétés de gymnastique est : « ludus pro patria ».

Un musée éclaté

A côté de ce programme martial, on assiste à l'apparition des sports collectifs : football et rugby. En 1893, nous rappelle une affiche, une foule énorme se presse dans la galerie des Machines, sur le Champ-de-Mars, pour assister au duel cycliste Terront-Core qui se déroule sans interruption pendant quarante-huit heures — 1 000 kilomètres seront couverts. Les coureurs sont surtout là, nous dit la presse, pour voir « le truc de Charité », ou comment le champion peut satisfaire ses besoins naturels sans descendre de sa machine ni offenser la pudeur. C'est aussi le début de l'Olympisme. Un portrait du jeune Coubertin, âgé de vingt-neuf ans, la moustache conquérante, trône dans une vitrine. Nous sommes en 1892, il va lancer l'idée des Jeux olympiques dont le premier acte se déroulera quatre ans plus tard à Athènes. La seule médaille d'or française y sera gagnée par un étudiant de passage en Grèce, Engène Gravelotte. Son adresse au Fluret lui valut un saladier en métal argenté lui aussi exposé.

Tout au long du parcours qui s'achève avec le vélo de Jeannie Longo, on n'échappe pas à l'accumulation des torches olympiques — inventées par les Allemands pour les Jeux de Berlin en 1936, — des trophées, des vêtements et des accessoires sportifs quelques peu racornés. L'absence de support véritablement « parlant » est flagrante. On le voit, a contrario lorsqu'on examine la section consacrée à l'évolution du cycle.

Sa réussite tient aux « documents » réels qui sont présentés, de la draine à la bicyclette futuriste au guidon surbaissé en passant par le « grand bi ».

La magie de l'image qui bouge, inséparable des grandes messes sportives, manque cruellement. Mais, soyons patients, la galerie du Parc des Princes n'est qu'une préfiguration du futur musée qui sera « éclaté » à travers toute la France. Une première antenne doit ouvrir cette année au bord d'une autoroute non loin de Saint-Etienne : 1 000 mètres carrés seront consacrés au sport des armes — l'escrime en particulier — aux loisirs sportifs de plein air et à la place des grandes villes voisines — Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand — dans l'histoire du sport. Après la construction du Musée du sport à Paris — la maison mère en quelque sorte, — l'espace du Parc des Princes sera dévolu au football et au rugby. Caen devrait accueillir la voile de compétition. D'autres établissements de ce type pousseront çà et là, au cours des prochaines années, si les disponibilités financières du secrétariat à la jeunesse et aux sports le permettent : en 1987, le budget de fonctionnement et d'acquisition de la galerie du Parc des Princes s'est élevé à 1,2 million de francs. De quoi enchanter les vingt-deux millions de français qui se livrent régulièrement, dit-on, à une activité sportive. En France, on n'a pas beaucoup de champions, mais on a des musées.

EMMANUEL DE ROUX.

Sport et sociétés

S'il en était ainsi, la partie engagée depuis vingt-cinq ans par Jean Dury, le responsable du musée, serait perdue : « Notre but est de montrer l'insertion du phénomène sportif dans la société française », explique-t-il. Mais cette histoire est particulièrement difficile à évoquer — de façon vivante — puisque cette suite d'événements, inséparable du mouvement, est intimement liée à une émotion particulièrement difficile à retransmettre. Seul le cinéma peut nous restituer — en partie — ces tranches d'engagements collectifs. Or le département audiovisuel de la « galerie » a besoin de s'étoffer considérablement, même si plus de deux cents films ont déjà été réunis — le Miles de Jules Ladoumègue vu par Jean Lods, le Pour un maillot jaune, de Claude Lelouch — sans parler des reportages d'actualité, à commencer par les images du championnat du monde de boxe poids lourd disputé en 1897 par Corbett et Fitzsimmons.

Les archives papier sont plus abondantes : huit mille livres, dont certains du seizième siècle, huit cents titres de périodiques — les plus anciens sont datés de 1870, — des programmes de compétitions depuis 1893, des livres d'or de champions, des autographes — Montherlant, Zola... — des affiches — Toulouse-Lautrec, Chéret, Cappiello, Cassandre, Colin... Les œuvres d'art rassemblées par Jean Dury sont d'un intérêt inégal. Mais pourrait-il être autrement ? On y trouve les Joueuses de tennis, de Maurice Denis, un cabinet de gravures légué par Dunoyer de Segonzac, une tapisserie de Lapique, des toiles de Cucco ou de Messagier et des statuettes d'an kitsch débridé.

La « galerie » doit donner un aperçu des richesses du futur musée tout en déroulant la saga de la France sportive depuis les premières années du dix-neuvième siècle. Sans oublier son propos pédagogique initial : la fameuse insertion du phénomène sportif dans notre société. Un pari trop ambitieux ? Difficile à tenir en tout cas. Un flot de documents manuscrits ou imprimés noie les

PHOTO



Paysage de neige (1950).

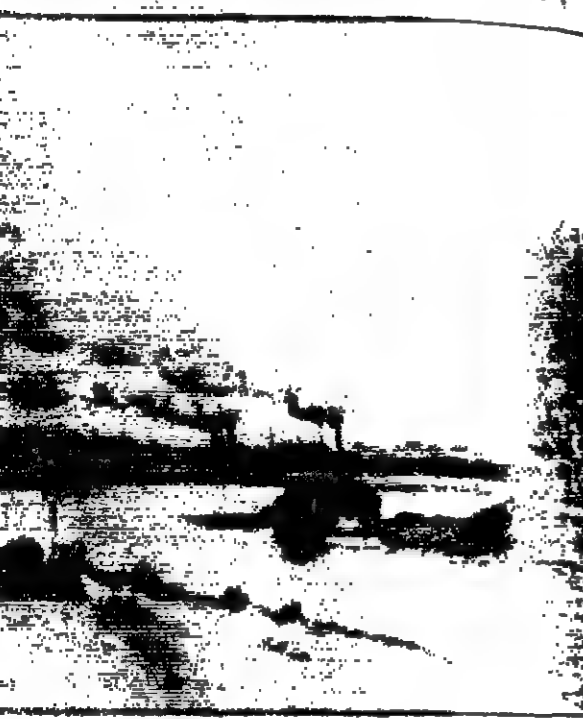
Alain Sayag, l'absence de catalogue est d'autant plus regrettable qu'il n'existe aucune monographie en français, mais il s'agit d'un bel et rigoureux hommage à l'absolue pureté de la photographie.

PATRICK ROEGERS.

* - Josef Sudak : Prague, présenté par le Musée national d'art moderne, Centre Pompidou, galerie du Forum, rendez-vous, jusqu'au 13 mars.

Artisme et patrimoine

10 juin 1988 Vincent Van Gogh revient à son tour. Cette fois, ce n'est pas le musée de la Ville de Paris qui organise l'exposition, mais le musée de la Ville de Zurich. Le musée de la Ville de Zurich a organisé une exposition de 100 œuvres de Van Gogh, de 1865 à 1890. C'est la première fois que l'œuvre complète de Van Gogh est présentée en Suisse. L'exposition est organisée par le musée de la Ville de Zurich, en collaboration avec le musée de la Ville de Paris. Elle se déroule du 10 juin au 10 septembre 1988. Les œuvres sont présentées dans une salle spécialement aménagée pour l'occasion. Le musée de la Ville de Zurich est un musée municipal qui possède une collection de plus de 100 000 œuvres d'art. L'exposition de Van Gogh est une occasion pour le musée de la Ville de Zurich de présenter à son public une œuvre majeure de l'art moderne. Les œuvres de Van Gogh sont présentées dans une salle spécialement aménagée pour l'occasion. Le musée de la Ville de Zurich est un musée municipal qui possède une collection de plus de 100 000 œuvres d'art. L'exposition de Van Gogh est une occasion pour le musée de la Ville de Zurich de présenter à son public une œuvre majeure de l'art moderne.



« Soleil couchant à Océan ».

10 juin 1988 Vincent Van Gogh revient à son tour. Cette fois, ce n'est pas le musée de la Ville de Paris qui organise l'exposition, mais le musée de la Ville de Zurich. Le musée de la Ville de Zurich a organisé une exposition de 100 œuvres de Van Gogh, de 1865 à 1890. C'est la première fois que l'œuvre complète de Van Gogh est présentée en Suisse. L'exposition est organisée par le musée de la Ville de Zurich, en collaboration avec le musée de la Ville de Paris. Elle se déroule du 10 juin au 10 septembre 1988. Les œuvres sont présentées dans une salle spécialement aménagée pour l'occasion. Le musée de la Ville de Zurich est un musée municipal qui possède une collection de plus de 100 000 œuvres d'art. L'exposition de Van Gogh est une occasion pour le musée de la Ville de Zurich de présenter à son public une œuvre majeure de l'art moderne. Les œuvres de Van Gogh sont présentées dans une salle spécialement aménagée pour l'occasion. Le musée de la Ville de Zurich est un musée municipal qui possède une collection de plus de 100 000 œuvres d'art. L'exposition de Van Gogh est une occasion pour le musée de la Ville de Zurich de présenter à son public une œuvre majeure de l'art moderne.

Sudak au Musée Georges-Pompidou


Le poète

Mais il ne quitte plus son autre. Glacial en hiver, chauffé au charbon, il n'a qu'une chose pour que les visiteurs s'en aillent vite. Tel un moine, il vit en semi-hibernation, au rythme des saisons, dont il grette la venue. La photographie est pour lui une aventure immobile. Mais cette infraction de l'espace est compensée par l'attachement de la lumière. Elle est avec Prague sa seule source d'inspiration. Dès 1924, elle perçoit divinement de ses vifs la solennité de la cathédrale Saint-Guy alors en réfection. A la fois spirituelle et intérieure, elle permet de cerner l'âme du réel dans ses habits les plus humbles. Hanté par l'appareur des formes, il porte à leur quintessence l'attente et la contemplation en posant un regard dépressif sur les objets les plus simples. D'un verre, d'un œuf ou d'un gilet, il donne « un portrait exact, mais ayant le reflet du désespoir », comme le réclameur Baudelaire à propos du visage de sa mère. La seconde guerre mondiale est aussi cruciale pour lui que la première. Il se terre dans son studio et se concentre sur son environnement familial. Procédant par cycles, il explore de nouveaux thèmes : « Peinture de mon atelier », « Pro-

Georges-Pompidou

de Prague

menade dans mon jardin », « Nature morte simple ». De ce poste d'observation, il happe du dedans le spectacle inanimé du dehors. De sa fenêtre, brouillée de givre ou de rosée, cadre antant qu'encadrement, il épie un oiseau perché sur sa branche, conte l'éclosion ou l'agonie d'une rose. Surtout il cristallise l'âme des choses dont il dégage la poésie, traquant leur monde secret en d'infinies variations comme le fit aussi Kertész, sur la fin, face à Washington Square. La chambre noire est son second lieu de création. D'une main, il tire sans les agrandir ses contacts ornés de larges marges noires. Gradée en demi-teintes, la splendeur du tirage reflète et concrétise sa passion de la lumière. Il en joue comme d'une partition. Et ne cesse pas pour autant de fêter Prague. Il erre solitaire dans ses parcs et ses squares déserts. Portant son lourd matériel sur le dos comme Atget, avec une vieille chambre Kodak en bois de 1894, il fait la ville en panoramique, au format 10 x 30. Ce qui meurt, l'enchaîne. Charmé par les décors d'hiver, il se projette dans la fascination des vieux arbres mutilés, amputés de leurs branches. Et offre du jardin de l'architecte Otto Roth-



Gérard LANVIN
un film de Ariel Zeitoun

SAXO est une totale réussite. **TELE 7 JOURS**

Le film est solidement construit et superbement enlevé par un Gérard LANVIN impressionnant. **LE CANARD ENCHAÎNÉ**

Gérard LANVIN s'est investi dans le personnage avec une conviction dramatique comme si c'était sa propre peau qu'il jouait dans l'aventure. **PREMIERE**

LANVIN, superbe, ambigü, mystérieux, élégant, agréable, charme. **PARISCOPE**

SAXO est l'unique vrai polar français noir, ni noir que... en son genre. **PARISCOPE**

Enfin un film noir français supérieur à bien des modèles américains. **Reussite foudroyante. FIGARO**

SAXO : un abécédaire fort, l'acte sur la lettre. On garde la mémoire d'un saxo déchirant, d'une vraie déesse, d'une vraie émotion. **STUDIO MAGAZINE**

La musique explose dans notre tête, colle au cœur et à l'âme... ne nous lâche plus. **TELE 7 JOURS**

PARIS : GAUMONT-AMBAassade - GAUMONT-OPÉRA - REX
GAUMONT-CONVENTION - GAUMONT-ALÉSIA - MONTPARNOS
LES IMAGES - UGC GARE-DE-LYON - UGC GOBELINS
GAUMONT LES HALLES

PÉRIPHÉRIE : GAUMONT-QUÉST BOULOGNE - GAUMONT-ÉVRY
ARTEL ROCHY - ARTEL MARNE - FLANADES SARCELLES
CARREFOUR PANTIN - BUXY-BOUSSY ST ANTOINE
LA FLÉDAE CACHAN - NOXANE VERSAILLES - ALPHA-ARGENTUIL
PATHE BELLE-ÉPIRE THIAIS - ABC SARTROUVILLE
4 TEMPS LA DÉFENSE

**VOUS AIMEZ LES CHATS,
VOUS ADOREREZ
CHATRAN**



**LES AVENTURES DE
CHATRAN**

LE FILM DONT LES HÉROS SONT DES ANIMAUX

AUX BOUFFES DU NORD

LA SALLE DÉLIRE... ZIZI A TROUVÉ SON
ESPACE AUX BOUFFES DU NORD,
ET C'EST UN ENCHANTEMENT.

LE MONDE

ZIZI JEANMAIRE EST MAGIQUE.
TÉLERAMA

**UN ART TOTAL.
LE FIGARO**

**COUREZ ZIZI VITE.
LE CANARD ENCHAÎNÉ**

MISE EN SCÈNE
ROLAND PETIT

COSTUMES **GIANNI VERSACE**

DIRECTION MUSICALE **MAURICE VANDER**

LOCATION 42.39.34.50 ET AGENCES

EXPOSITIONS

Centre Pompidou
Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier des artistes. Jusqu'au 5 mars.

JOSEF SUDEK - FRAGILE. Galerie de France. Jusqu'au 13 mars.

ZORAN MUSIC - L'ŒUVRE SUR PAPIER. Jusqu'au 20 mars.

IMAGES D'UTILITÉ PUBLIQUE. Galerie d'exposition du Centre d'Information de l'O.C.L. Jusqu'au 24 mars.

Musées

ZURBARAN. Grand Palais. Galerie nationale. Entrée : place Clémenceau (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h. Le mercredi jusqu'au 22 h. Entrée : 20 F ; le samedi : 10 F. Jusqu'au 11 avril.

TRÉSORS DES PRINCES CÉLÈS. Grand Palais. Galerie nationale. Avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'au 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 février.

KOKKI SALON DE LA JEUNE PEINTURE. Grand Palais. Avenue Winston-Churchill (42-56-09-24). Tous les jours, de 10 h à 19 h 30 ; ouverture le mercredi 3, 10, 17 février, jusqu'au 21 h. Jusqu'au 21 février.

MUSEE D'ART MODERNE. Art moderne de la Seine-Saint-Denis. 14 février ; **DONALD JUDS.** 1960-1987. ARC. Jusqu'au 7 février ; **L'IMAGINE DE MICHEL TOULOUZE.** Jusqu'au 14 février. Musée d'Art Moderne, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 40 ; mercredi jusqu'au 20 h 30.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. Pavillon de Flore (entrée principale sur la gauche de Tuileries, face au Pont-Royal). 14 février ; **COLETTA DEVI.** 1952-1986. Musée de la Collection Saint-Morély. Cabinet des dessins. Jusqu'au 15 février. **LA COLLECTION D'ALBERT F. DE MERIMONDE.** Jusqu'au 25 avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Les lundi, mardi et vendredi, de 9 h 15 à 22 h ; les samedi et dimanche de 9 h 15 à 17 h 15. Entrée : 31 F ; le dimanche : 16 F. Jusqu'au 31 mars.

VAN GOGH À PARIS. Musée d'Orsay, 1, rue de la Harpe (45-49-48-14). Sauf mardi, de 9 h 30 à 21 h 15. Les samedi et dimanche, de 9 h à 17 h 30. Entrée : 30 F ; le dimanche : 10 F. Jusqu'au 15 mai.

LE CHANT DU MONDE. DE JEAN LURÇAT. Musée du Luxembourg, 19, rue de Valenciennes (42-34-25-53). Sauf mardi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'au 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 février.

QUATRE SIÈCLES DE CHAÎNE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti. Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 février.

LE PALAIS ROYAL. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-71-21-13). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 18 avril.

PORTRAIT D'UNE PORTÉE. Une journée en forêt de Fontainebleau avec les auteurs de "Portrait de la forêt" en forêt de Fontainebleau. 1, rue de Saint-Pierre, 1, rue de Saint-Pierre (44-06-08-21). Jusqu'au 23 mars.

ANDRÉ KERTEZ. Photographie. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Jusqu'au 27 février.

SPIRITUEL ET MAJESTÉ. Carrière de la Bibliothèque nationale. Musée de l'histoire du monde arabe, 23, quai Saint-Nicolas (44-24-25-53). Sauf mardi, de 15 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars.

JEAN-BAPTISTE DEBRET. Une peinture polonoise au Brésil. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

DONATON DUBÉ. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Bouilly (42-34-07-02). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30.

LE JOUEUR DE BÈS. De tous les temps, de tous les pays. Jusqu'au 14 février. Sauf mardi et mercredi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14).

ANDRÉ NAGGAR. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert. Espace de la photographie, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

GASTON CHERAUX. Remarqueur de la province française. Bibliothèque de l'Assemblée, 1, rue de Sévigné (42-71-21-13). Sauf dimanche, de 13 h à 18 h. Du 5 février au 9 avril.

MODE ET CINÉMA. Musée de la mode et de costume. Palais Galliera, 10, avenue Prince-de-Sévière (42-29-85-23). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SOULÈVES DE ROCHE VIVRE. Musée des arts décoratifs (42-60-32-14). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

L'HISTOIRE AU FIL DU LAIT. Musée des arts décoratifs, 111, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf mardi et mercredi, de 13 h 30 à 18 h. Du 5 au 14 février.

L'EXPOSITION DU CENT ANS DE COMMUNICATION. Musée de la publicité, 18, rue de Valenciennes (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin. Hôtel Biron, 77, rue de Valenciennes (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

CITÉES-CINÉES. Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaures (42-40-30-80). Mardi, vendredi, samedi, de 10 h à 22 h ; mercredi, jeudi, dimanche, de 10 h à 19 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 28 février.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 15 mars.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Galerie, musée national des arts africains et océaniques, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 21 F ; dimanche : 11 F. Jusqu'au 9 mars.

LE JARDIN DES PORCELAINES. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (42-33-

61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

ANCIEN PÉROU : Vie, pensée et mort. Jusqu'au 29 février ; **SOUS LES TRADITIONNELS DES ENFANTS DU MONDE.** Hall de Musée. Jusqu'au 29 février. Musée de l'Homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

JEAN FELTZER. Musée de la sculpture. Musée de Chaillot. Place du Trocadéro (42-33-17-70). Sauf le samedi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

Centres culturels

FERTI BECAN : PEINTURES ET DESSINS. Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Chapelle des Puits-Augustes, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

LE CORBUSIER - LE PASSÉ A RÉACTION PORTOUCHE. Hôtel de Saigy, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICAIRE. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Fâquier (42-78-14-01). Jusqu'au 19 mars.

AUTOUR DE DAVID : LE NÉO-CLASSICISME EN BELGIQUE 1778-1830. Pavillon des Arts, 101, rue Napoléon (42-33-42-50). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 février.

S. BOSSI ; Y. JOUHAUD ; C. DARRAS ; J. COUMARÉ ; M. NEGRO ; V. VERSTRAËTE. Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques, 11, rue Baryer. Jusqu'au 28 février.

RIGUEN LAUREN, L'ESPRIT DU SÉCULIER. Musée du IX^e, 6, rue Duroc. Tous les jours de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 mars.

LES INSTRUMENTALISTES ET LUTHERS PARISIENS DU XVII^e AU XIX^e SIÈCLE. Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Du 4 février au 27 mars.

EN BRASSE ; JENS BIRKEMOSE. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées. Tous les jours, de 15 h à 19 h. Dimanche, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 14 février.

MONDES INTERIEURS AU FÉMININ ; CASAS DE CIYAS, PEROCERA. PHES D'UN BORDEL DE MEXICO AU DÉBUT DU SIÈCLE. Jusqu'au 28 février. Centre culturel de Mexico, 28, boulevard Raspail (42-60-16-26). De lundi au vendredi, de 10 h à 18 h ; le samedi de 14 h à 19 h.

SILVIE ET CÉRIFF DEBRAOUD. Glanes récentes. Centre culturel alsacien, 11, rue des Frères-Denis. Jusqu'au 28 février.

L'IMAGE DU VOISIN. Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 février.

LOU LAUREN LAM. Centre culturel suédois. Hôtel de Marie, 11, rue Poysson (42-71-82-20). Jusqu'au 21 février.

LE PAYSAGE HOLLANDAIS VU PAR DES DESSINATEURS. Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Jusqu'au 28 février.

PARIS ET SES BORDS. Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Jusqu'au 28 février.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE DE LA CHAUX-DE-FONDS. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-77-00). Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

CHÈFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Depper, 83, avenue de la République (45-04-03-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 25 avril.

BEYTONA RHEIM. Photographie. Espace photographique de Paris, 68, Grande-Croix (42-46-87-88). Jusqu'au 28 février.

DIETER JUNG. Biographe, dessinateur, peintre. Paris Art Center, 36 rue Falguère (42-29-40-47). Sauf dimanche, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 février ; Carré des Arts. Parc Floral de Paris. Tous les jours, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 février.

Galerie

PAYSAGES, PAYSAGES. Galerie Jacques Fritzmant, 8, rue Popincourt (47-00-57-71). Jusqu'au 20 février.

MÉMOIRE DE LA BEAUTÉ, FARURE ET TOILETTE, DE L'ÉGYPTE PRÉHISTORIQUE AUX ÉPOQUES MODERNES. A la Galerie Mergat, 7, quai de Conti (43-26-62-50). Jusqu'au 25 février.

SAMUEL SECKERT ; BRAM VAN VELDEN. Galerie Lévy, 15 et 14, rue de Valenciennes. Jusqu'au 20 février.

JEAN-GABRIEL CORNET ; STEPHEN BAMES O'REILLY. Galerie Michel Vidal, 56, rue de Ep-Seine-Amont (43-42-52-51). Tous les jours de 10 h à 19 h.

J. GONZALES ; D. SMITH ; E. STANKIEWICZ ; T. TINGUELY. Galerie Zabricka, 37, rue Quincampoix (42-75-47). Jusqu'au 26 février.

CALDER ; CHAGALL ; DELVAUX ; GACOMETTI ; MAGRITTE ; MIRO ; MORE ; PICASSO. Galerie Lucoré-Fréant, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 20 février.

CHARLES BOUSSELLIN ET FRANÇOIS BÉ. Galerie Niki Diana Martini, 9, place des Vosges (42-78-21-80). Jusqu'au 11 février.

CAMUS ; DUMITRESCO ; GEZA SZOBEL. Jusqu'au 27 février ; **EUCULE ; LILLER ; SINGIER.** Jusqu'au 27 février. Galerie Praxinos, 10, rue Saint-Sébastien (43-38-52-60).

PRIMAIRE STRUCTURES. Galerie Guyon, 21, rue de Valenciennes (42-46-43-21). Jusqu'au 8 mars.

ABSTRAITS BELGES, 1908-1958. Galerie Cella, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Du 4 au 24 février.

UN REGARD AUTRE. Galerie Frédéric Côté, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 12 mars.

NORMAN BLUMEN ; JEAN-PAUL HUFFIET ; GERALD THOMPSON. Galerie Simon, 21, rue Sébas (43-26-91-10). Jusqu'au 27 février.

LUCETTE HÉROZÉ ; GERARD VOISIN. Galerie Couvreur, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 27 février.

JEAN ANGLADE. Sculptures. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Du 9 février au 4 mars.

ARMAN. Galerie Bombourg, 1, 23, rue de la Chapelle (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février.

AESIAN. Antiquaire. Galerie Jean Brisson, 23-25, rue Grégoire (42-26-85-51). Jusqu'au 27 février.

BASQUAT. Galerie Bombourg, 2, 23, rue de la Chapelle (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février ; Galerie Yves Lambert, 108, rue de Valenciennes (42-71-09-33). Jusqu'au 10 février.

VINCENT BÉDURES. Galerie Daniel Templeon, 30, rue Beaunbourg (42-72-14-10). Jusqu'au 10 février.

BOYLE FAMILY. Galerie Lévy, 14, rue de Valenciennes. Jusqu'au 20 février.

BOZZOLINI. Galerie Baffat, 28, bis boulevard de Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 février.

THÉRESE CAUWET. Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (42-78-03-65). Jusqu'au 26 février.

RICHARD CONTE. Hydrisme (46-33-52-45).

CHARLENE COUTURE. Album Image. FNAC Ecole, 26, avenue de Valenciennes. Jusqu'au 27 février.

MARTIN DESJER. Galerie Courbet-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 16 février.

JOE DOWNING. 40 ans de peinture. Galerie Jacques Lévy, 18, rue de Valenciennes (42-60-51-25). Jusqu'au 27 février.

DUBUFFET. Salle et terrasses. Galerie de France, 52, rue de Valenciennes (42-74-38-00) ; Galerie Baudouin Labrecq, 34, rue de Valenciennes (42-78-09-10). Jusqu'au 5 mars.

ESCAROT ST. Galerie d'art moderne Marthe Moisan, 5, rue de la Banque (42-97-64-52). Jusqu'au 28 février.

ALBERT GABRIBO. Galerie Gilbert Broustons et CP, 17, rue Saint-Gilles (42-78-42-21). Jusqu'au 10 mars.

ISA GENZKEN. Galerie Christiane Bismuth, 5 bis, rue des Écoles. Jusqu'au 10 février.

VINCENT GAGLIARDI. Le Haut-Pavé-Galerie d'art, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 13 février.

FATIME GHORRA. Galerie Daniel Templeon, 1, impasse Beaunbourg (42-72-14-10). Jusqu'au 10 février.

KAREN HANSEN. Galerie Lesigues-Bonville, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 20 février.

WYLA MOWATON. Galerie Montesson, 31, rue Mouton (43-54-85-30). Du 4 au 27 février.

BOGDAN BOURCZOWSKI. Galerie Alain Vidal, 55, rue Diderot (43-43-42-69). Jusqu'au 27 février.

ALAIN LAMBERTHOUTTE. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (42-26-25-35). Jusqu'au 14 février.

LAURA LAMEL. Galerie Rogard, 11, rue des Biscuits-Mattoux (42-77-18-41). Jusqu'au 13 février.

PATRICIA LOPEZ-MERINO. 55-57, rue de Montpensier (42-74-02-02). Du 3 au 27 février.

ALLAN MC COLLUM. Galerie Yves Lambert, 3, rue de Valenciennes-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 10 février.

JÉRÔME MERNAGET. Galerie Loft, 1, bis rue des Beaux-Arts (46-33-18-00). Jusqu'au 20 février.

PIERRE MERCIER. Galerie Langlois, 57, rue de Valenciennes (42-77-11-71). Jusqu'au 13 février.

ALEX MYLONA. Galerie Daniel Roud, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-77). Jusqu'au 27 février.

A.R. PENE. Galerie Lévy, 13, rue de Valenciennes (42-77-09-10).

PICASSO. Salle complète de 347 œuvres. Galerie Matignon, 18, avenue Matisse (42-66-60-32). Jusqu'au 15 février.

KAREL FRABEK. Galerie Michel Bouchard, 45, rue de Solms (43-25-34-70). Jusqu'au 17 février.

WILLY BONIS. Concepteur de la photographie. Cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 20 février.

CLEMENT ROSENTHAL. Galerie Loï Stabé, 57, rue de Valenciennes (48-07-24-78). Jusqu'au 9 avril.

FRED SANDRAC. Galerie Liffon et Michel Durand-Dessert (42-77-63-60). Du 6 février au 12 mars.

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyman-Michel Sommer, 56, rue de Valenciennes (42-22-08-09). Jusqu'au 20 février.

IRMGARD SGG. Galerie Durand-Speyer, 6, rue de Valenciennes (43-54-78-41). Jusqu'au 27 février.

GRAHAM SUTHERLAND. Galerie Patrice Trignone, 4, bis rue des Beaux-Arts (46-34-51). Jusqu'au 13 février.

BARBARA THADEU. Galerie Antonin-Claude, 15-17, rue Keller (43-59-75-51). Jusqu'au 2 mars.

PIERRE TELMAN. Galerie Claude Simon, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 27 février.

GÉRARD TRAUQUAND. Sana Simon, 2, impasse des Bourdonnais (43-36-44-56). Jusqu'au 13 février.

WAKARO. En quête de rétrospécularité. Galerie Jacques Becker, 53, rue de Valenciennes (42-26-22-32). Jusqu'au 31 mars.

REUVEN ZAHAVI. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 12 février.

ERIK SWING. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 20 février.

En province

ANGERS. Dix artistes plasticiens contemporains en Anjou. Musée, 10, rue du Musée (41-83-64-65). Jusqu'au 28 février.

BORDEAUX. Grand Carrière. Musée d'art contemporain. Emporté Laine. Rue Fey (56-44-15-35). Jusqu'au 21 février.

BORGES. Dessins de Méliac et Maurice Estiva. Musée Estiva. Hôtel des Echevins, 13, rue Edouard-Bauby (46-57-81-18).

CAEN. Jacques Deschamps. Le 81 et le 82. Musée des beaux-arts. Château (11-25-28-63). Jusqu'au 8 février. Ange Jean. Galerie de l'Archevêque. Théâtre municipal, 135, boulevard Maréchal-Ledoux (11-36-12-79). Jusqu'au 21 février.

CALAIS. Bracha Ettinger. Musée des Beaux-Arts et de la tentée, 25, rue Richelieu. Jusqu'au 4 avril.

CANNES. Hommage au peintre Jean Gauguin. La Malmaison, 47, La Croix (93-99-04-04). Jusqu'au 14 février.

CHARENTAIS. Thierry Dubarthe. Musée des beaux-arts, 29, centre Normandie (79-13-39). Jusqu'au 15 février.

CLERMONT-FERRAND. Les collections égyptiennes de l'Institut de France. Musée du Raquet, 1, petite rue Saint-Pierre (73-37-38-43). Jusqu'au 14 mars.

DIJON. Alain Yaguez. Musée des beaux-arts. Place de la Sainte-Chapelle (90-30-51-11). Jusqu'au 15 février.

DOUAI. Le paysage français de XIX^e siècle. Musée de la Chartraine, 130, rue des Chartreux. Jusqu'au 15 février.

DUNKERQUE. Dessins de Musée des beaux-arts. Musée. Place du Général-de-Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 11 avril.

DUNKERQUE. Sabine Weiss. Photographie ; E. Weiss. Photographie. Musée d'art contemporain (28-59-21-65). Jusqu'au 7 mars.

GAUCHY. Isabelle Weillberg. Sculptures. Galerie de la Maison de la culture. Rue Gabriel-Péri (23-08-66-86). Jusqu'au 4 mars.

GRENOBLE. J.-P. Bertrand ; E. Long. Centre national d'art contemporain. Musée. Site Bonchamps-Vallée, 155, cours Bérthelot (76-51-95-34). Jusqu'au 14 février.

LIÈGE. L'art de la métropole de XIX^e siècle à nos jours à Sorreuve. Musée de l'histoire Comtesse, 32, rue de la Monnaie (20-51-02-02). Jusqu'au 14 mars.

L'ISLE-SUR-LOUIS. La Sorbonne. Raoul Dufy. Hôtel Donostia de Caspary. Jusqu'au 13 mars.

LONS-LE-SAUNIER. Michel Buis. Le paysage de l'Alsace. Musée. Hôtel de Ville. Place Fournet (84-47-26-85). Jusqu'au 14 mars.

LYON. Alain Poullet. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Foch (78-30-30-66). Jusqu'au 29 février.

MACON. Richard Demos. Ecole des Beaux-Arts. Cours Mérican (85-38-09-15). Jusqu'au 19 février.

MARCO-EN-BARCEL. Chef-d'œuvre néo-impressionnisme. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 21 février.

MARSHALL. La peinture en Provence au XVII^e siècle. Jusqu'au 21 février ; **Genève.** IV. Salle du FRAC. Jusqu'au 31 janvier. Centre de la Ville-Châtelain (91-03-41-92) ; Gérard Tronchet. Musée Cantini, 19, rue Griqua (91-54-77-75). Jusqu'au 31 janvier. 400 millions d'années d'histoire de la Provence. Musée d'histoire, rue Colbert (91-90-53-71). Jusqu'au 26 mars.

MORLAIX. Jean Le Gon. Musée des Jacobins. Rue des Vignes (98-88-88-88). Jusqu'au 22 février.

MULHOUSE. La manufacture Huetmann entre 1775 et 1830. Musée de l'impression sur étoffe, 3, rue des Beaux-Om (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril. L'impression. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-64). Du 4 février au 12 mars.

NANTES. La nouvelle peinture alsacienne dans la collection Ludwig-Alphonse. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 13 mars.

NICE. Enzo Cucchi. Tête. Galerie des Peintures, 77, quai des États-Unis (93-63-31-24). Centre d'art contemporain des musées de Nice, 59, quai des États-Unis (93-62-77-11). Jusqu'au 21 février.

NORCK. Jean Ferron. Le Musée de Rouen. Centre d'histoire culturelle, 9, boulevard Main (49-79-29-27). Jusqu'au 21 février.

ORLÈANS. Peter Brugg. Dix ans de sculpture. Centre d'art contemporain. Centre Saint-Vincent (38-62-45-68). Du 5 février au 5 mars.

RENNES. Rieppelle. Autour d'un tabouret. Jusqu'au 29 février ; **TAL COAT.** Rétrospective des dessins et œuvres sur papier. Jusqu'au 20 mars. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-53-83).

SAINT-ÉTIENNE. L'art en Europe 1945-1983. Musée d'art moderne. La Touche (77-73-99-38). Jusqu'au 28 février.

SAINT-PRIEST. Jean Batale. Rétrospective 1944-1984. Centre culturel Tête-Arrivée. Place Ferdinand-Buisson (18-20-02-50). Du 9 février au 1^{er} avril.

STRASBOURG. Hommage à Robert Heitz. Palais Rohan. Salle des Conférences, 2, place du Château. Jusqu'au 13 mars ; Gérard Haug. Rétrospective. Autonomie bouchère, 1, place de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 21 février ; **Prémisses.** Autonomie douane, 1, rue du Visir-Mercator-Polona, Jusqu'au 20 février.

TOULON. Orléans photographique en France. Le corps, la guêpe ; noir et blanc. Musée municipal, 20, rue du Maréchal-Ledoux (94-53-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOULOUSE. 9 artistes français. Réfectoire des Jacobins. Jusqu'au 7 février.

TOURCOING. Josef Albert. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer (20-23-92). Jusqu'au 3 avril.

VILLEURBANNE. La collection d'art contemporain du Musée de Saint-Etienne. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 février.

En région parisienne

CERGY. Dani Karpman. L'ère majesté. Lycée de Cergy-Saint-Christophe, 1, avenue de la Chapelle. Jusqu'au 29 février.

CORBEIL-ESSONNES. Musée Toulouze (Des Fleurs. Française Marcellin, etc.). Centre d'art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-80-60-72). Jusqu'au 24 février.

CRÉTEIL. Colette Dehès. Gilles Fadin. Musée de la culture, place Salvador-Allende (48-99-40-78). Jusqu'au 31 mars.

LA DÉFENSE. Le Musée et les cinq musées. Art 4, 15, place de la Défense. La Défense 4, (47-96-25-49). Jusqu'au 4 avril.

ECOLEUX. 10^e anniversaire du Musée national de la Biométrie et de l'anthropométrie des collections. Château d'Écouen. Jusqu'au 11 avril.

GARCHES. Les Impressionnistes d'Amérique-Océanie. Hall l'Hôtel de Ville, 2, av. de Maréchal-Ledoux. Jusqu'au 24 février.

GENNEVILLIERS. Dessins. Galerie Edouard-Mantel, 3, place J.-Gustave (47-94-10-86). Jusqu'au 12 février.

HERBLAY. Anna Pasca ; Lamer Corbier. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent (39-78-93-33). Jusqu'au 12 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Artistes en liberté (L. Fauson ; C. Lecom ; F. Miosadun...). Fondation Cartier, 3, rue de la Mammelle (39-56-46-46). Jusqu'au 21 février.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Méditerranéens. Musée de l'Arctique, cha-

MARQUEMARE

UN ART TOTAL.
LE FIGARO

COUREZ ZIZI VITE.
LE CANARD ENCHAÎNÉ

MISE EN SCÈNE
ROLAND PETIT

COSTUMES **GIANNI VERSACE**

DIRECTION MUSICALE **MAURICE VANDER**

LOCATION 42.39.34.50 ET AGENCES

Je suis... (signature)

L'OUVERTURE DE LA VIDÉOTHÈQUE DE PARIS



La mémoire vivante d'une mégalopole

C'EST en pensant à deux vers nostalgiques de Baudelaire : « Le vieux Paris n'est plus. La forme d'une ville change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel », que Pierre Emmanuel imagina, dès 1980, la Vidéothèque de Paris, qui ouvre ses portes au public le 7 février. L'académicien la voulait « mémoire vivante », comme il se plaisait à dire. Une mémoire vivante qui, grâce à l'image animée, devait capter « l'évolution des lieux et des populations », non seulement en collectant les trésors du passé, mais en filmant jour après jour les événements du présent. Pierre Emmanuel voulait qu'à tous les propos « un moyen plus concret et plus vivant que le dossier ou même le livre de saisir sur le vif, en l'an 2020, par exemple, ce qui fut à Paris le monde des gens et des formes en 1960 ou en 1980 ».



Au pied de Saint-Eustache, en plein cœur du Forum des Halles, la Vidéothèque de Paris, qui s'ouvre le 7 février, recourt aux techniques audiovisuelles les plus modernes pour exaucer les vœux d'un poète.

Poète, il était convaincu qu'il y avait quelque chose d'unique entre la croissance des mégalopoles et le foisonnement de l'image. Premier président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), il avait souffert de n'en pouvoir mettre les richesses à la disposition du public. Gaulliste — il fut délégué national du RPR à la culture, — il sut faire partager son intuition au maire de la capitale. Jacques Chirac, dès lors, pesa de tout son poids pour que la Vidéothèque de Paris devienne un nouvel instrument d'animation culturelle de la Ville. Il fallait de la conviction pour arrêter en ce sens, avant même que notre paysage audiovisuel n'existe, avoir même ce que ne prends corps, avec le câble, notre univers d'images. Quatre mille mètres carrés abandonnés gratuitement par la Ville, 20 millions de francs d'investissements techniques, 30 millions annuels de subvention d'équilibre (l'équivalent de ce que donne la mairie au Théâtre de la

Ville), la Vidéothèque était un vrai pari. Située au pied du chevet de Saint-Eustache — l'une des plus belles églises gothiques, — à l'emplacement même des anciennes halles de Baltard, juxtaposée à ce forum souterrain où palpait un nouveau cœur commercial de la capitale, la Vidéothèque de Paris est déjà, par son implantation même, ce témoignage du passé et cette illustration du présent que Pierre Emmanuel voulait qu'elle soit. Mais cette première mondiale, ce « premier outil culturel destiné à la diffusion de la mémoire audiovisuelle et non à sa conservation », comme le note son directeur délégué, Véronique Cayla, doit encore rencontrer son public. Rendez-vous de tous ceux qui s'intéressent à l'audiovisuel et aux documentaires ayant Paris comme sujet ou comme décor, la Vidéothèque appa-

ra, selon le vœu de Jacques Chirac, « aux Parisiens, aux écoliers des arrondissements comme aux promeneurs du monde entier ». Professionnels de la communication, architectes, urbanistes, documentalistes et historiens, cinéastes et scolaires, y trouveront bien sûr un matériel exceptionnel pour leurs travaux : 1 200 heures de documentaires ou de fictions, 2 500 titres, leur sont déjà proposés. Deux cents heures viendront s'y ajouter chaque année. Souvent actualisés, elles seront parfois produites par la Vidéothèque elle-même, pour qu'aucun des événements d'aujourd'hui n'échappe aux archives de demain. Plus un quartier, par exemple, n'est maintenant rénové sans que son passé soit fixé sur une pellicule.

Mais, par-delà les professionnels, la Vidéothèque espère aussi gagner un public curieux, badaud, antidotique ou soucieux de distraction. « L'originalité de son fonctionnement est là, souligne Véronique Cayla. Dans cette priorité donnée à la consommation individuelle, réflexive et volontaire. » Alors que livres et disques se prêtent depuis toujours à cette démarche, l'audiovisuel — à l'exception limitée du vidéoclip — est resté jusqu'ici un média de masse. A la Vidéothèque, chaque consultant pourra, en langage courant, se confectionner lui-même son festin télévisuel, sélectionner ses séquences et pratiquer l'arrêt sur image. Bref, choisir, comparer, réfléchir. Le visiteur échoyé là par hasard en sortira-t-il le même ?

Dans l'immédiat, en tout cas, il demeurera un « privilégié ». Des sept cents personnes que la Vidéothèque peut accueillir à tout instant, trente seulement disposeront de l'indispensable clavier-écran permettant cette découverte individuelle. C'est peu. Et

Mode d'emploi pour les « chineurs » de l'image

IMAGINONS que vous êtes un amoureux fou des jardins, des parcs, des espaces verts... que vous voulez savoir tout ce que la Vidéothèque possède comme fictions cinématographiques, actualités, reportages divers, publicités ou documentaires sur le sujet. Vous avez payé 18 F à l'entrée (à moins que vous ne soyez abonné), vous vous dirigez vers la salle Pierre-Emmanuel, la salle de consultation au décor très nouveau design, tons gris et noirs, quelques touches rouges, tréteaux équipés de la même manière. Pas de fil, mais des bas-pareurs, sortes d'oreillettes légèrement courbées pour ne pas toucher vos oreilles (question d'hygiène). Devant chaque fauteuil, un écran vidéo la recherche documentaire et le visionnage se font sur le même écran), un clavier et une télécommande. Vous êtes assis et vous lancez votre première question. De la manière la plus simple (vous avez le droit de faire quelques fautes d'orthographe). « Avez-vous des films sur les jardins ? », ou plus rapide, et mieux : « Jardins », puis vous appuyez sur la touche « Envoy ». Vous lisez sur l'écran : « Trente-trois réponses ». Arrivé à cette étape, vous avez le choix entre deux démarches. Soit vous voulez connaître la liste exhaustive de tous ces trésors inconnus et vous appuyez de nouveau sur la touche « Envoy » (ressurez-vous, tout ce que vous devez faire est indiqué au fur et à mesure au bas de l'écran). Vous voyez apparaître les titres des films avec le nom de l'auteur, le genre, l'année... Par exemple la Mort en ce jardin, de Luis Buñuel, une série intitulée l'Age heureux des films sur le Luxembourg ou le Palais-Royal, ou l'écran documentaire Quatre de jardins, de René Ruiz !

Dix-huit francs et un peu de patience sont les seuls « Sésame » de la nouvelle caverne aux images. En marge des projections thématiques, les « chineurs » de l'image trouveront leur bonheur à l'aide d'un simple clavier de minitel. Il se peut aussi que le film ne vous intéresse pas, vous appuyez alors sur la touche « Fin de visionnage » et demandez autre chose. De la même manière, vous pouvez accélerer l'image, revenir en arrière, faire une pause, exactement comme vous le feriez avec un magnétoscope. Si vous êtes perdu, il y a une touche « Hôtesse » (elle... arrive), si votre recherche est un peu pointue, difficile, vous bénéficiez des conseils d'un documentaliste, et si vous venez sans trop savoir ce que vous voulez — pour connaître justement ce que possède la Vidéothèque — vous n'avez qu'à taper le mot « Guide », vous aurez toutes les explications qui se trouvent dans le catalogue des 1 200 heures (1). Comment interroger le fonds : par thèmes (bata, adolescence, transports...), par lieux (Montparnasse, 18^e arrondissement...), par périodes (1900, guerre de 1914-1918, entre-deux-guerres...), par personnalités (Maupassant, Edith Piaf, Gabin, Chirac...), etc.

L'arsenal des nouvelles techniques

Derrière l'écran de consultation, des batteries de magnétoscopes et de vidéodisques, vingt ordinateurs, un robot et des kilomètres de câbles. INSTALLEZ-VOUS dans votre fauteuil, pianotez sur le clavier en face de vous pour choisir l'image de vos rêves, validez, et, moins d'une minute après, cette image s'anime sur votre écran, alors que le son qui l'accompagne vous environne grâce aux « bas-parleurs » qui encadrent le fauteuil et suppriment ainsi les câbles encombrants des casques d'écoute traditionnels. La Vidéothèque de Paris, c'est d'abord cette liberté individuelle. Mais, pour arriver à cette apparente simplicité, il a fallu mettre au point des équipements nouveaux, qui permettent aussi d'ouvrir sur l'extérieur la Vidéothèque, grâce aux réseaux câblés et au minitel. Reprenons donc la consultation : charmé par les toits de Paris, vous souhaitez contempler ceux qui ont été filmés parmi les quelque 1 200 heures de programmes stockés sur plus de 4 000 cassettes à la Vidéothèque. Posez votre question en langage libre, le logiciel documentaire de CTL doit vous aiguiller vers celles des 3 000 fiches qui y correspondent. Commandez une cassette, Magnus est là pour vous l'apporter. Magnus, qui doit son nom à ses trois bras, comme le héros de Gaston Leroux, est un robot. Il circule sur 14 mètres de rails, à la vitesse de 2 mètres par seconde, entre le magasin de cassettes (1 500 alvéoles contenant 4 cassettes chacune) et la batterie de 30 magnétoscopes-lecteurs. Sur chaque cassette, une piste supplémentaire permet un codage temporel des séquences, et donc une recherche accélérée, directement à la « bonne adresse ». Encore faut-il que l'image et le son parviennent du magnétoscope au moniteur vidéo individuel : c'est le rôle de la grille de commutation audio-vidéo, avec ses 120 entrées et ses 128 sorties. Véritable cœur du système, cette grille autorise toutes les combinaisons possibles d'images et tous les modes de consultation présents et à venir. Grâce à 12 kilomètres de câbles (la moitié en

TABLES

A vertical column of small text containing various notices, advertisements, and contact information, including names like 'L'AR', 'MARTIN', and 'MAGNUS'.

Paris réel, Paris rêvé

Les trésors cinématographiques engrangés par la Vidéothèque de Paris recomposent l'image de la capitale à travers l'Histoire. Quand le documentaire déclare forfait, le regard des grands réalisateurs prend le relais et au Paris réel se superpose le Paris rêvé.

UN samedi du début mars 1974, Henri Langlois avait organisé, au Palais des Congrès, la Journée mondiale de la Cinémathèque. Au cours de cette folle journée où des films de cinéma international étaient projetés dans tout le bâtiment, un montage d'une vingtaine d'heures sur Paris passait dans la grande salle. Images d'actualité, images de fiction, prises de vues de diverses époques composant un immense « collage » : Paris y prenait un caractère magique.

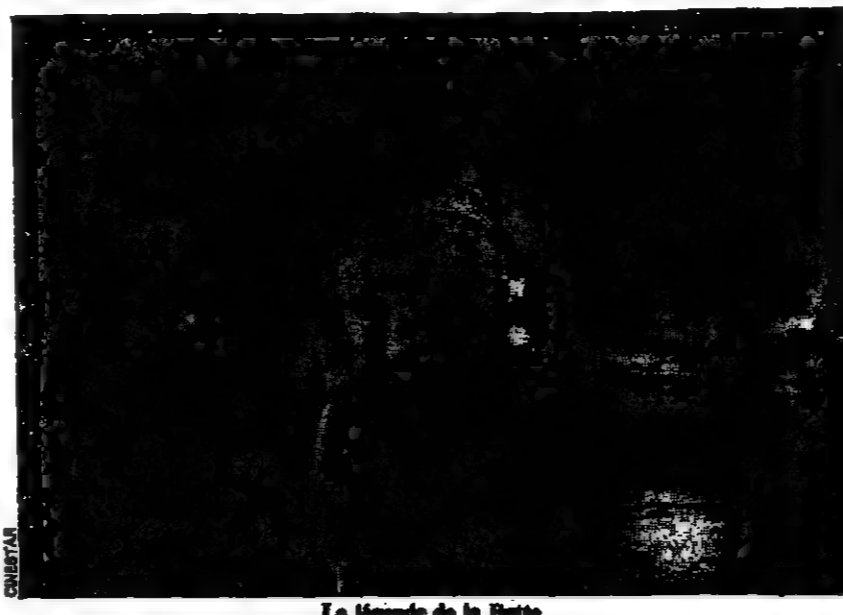
Aujourd'hui, on pourrait, ainsi, puiser au catalogue de la Vidéothèque, emprunter à ses 2.500 documents audiovisuels pour se faire, soi-même, sur un minute de la salle de consultation, son propre montage. Affaire de choix, affaire de goût. A consulter ce catalogue, on en retire une telle impression de richesse qu'on en a la tête tournée. Impossible de tout passer en revue, bien sûr. Mais on peut donner quelques impressions. Il existe un Paris rêvé, d'avant la photographie, d'avant le cinéma, un Paris de studio réinventé par les décorateurs, les directeurs de la photographie, les réalisateurs. Voulez-vous vous promener dans le Paris des riches et des pauvres, juste avant la Révolution de 1789 ? Voyez *Les Deux Orphelines* de Maurice Tourneur (1932). Voulez-vous retrouver le Paris de Balzac ? Il y a celui de la Restauration dans la *Duchesse de Langeais* (Jean de Baroncelli, 1941), même si c'est en toiles peintes, le *Père Goriot*,

de Guy Jorré, tourné en 1972 pour la télévision, et les deux grandes séries de Maurice Cazeneuve, *Illusions perdues* (1966), *Splendeurs et misères des courtisanes* (1975), qu'on peut bien assimiler à du cinéma, la télévision de l'époque étant encore à la création. Vous trouverez le Paris de Louis-Philippe dans les deux versions à épisodes des *Misérables*, de Victor Hugo, celle de Henri Fescourt (1925), celle de Raymond Bernard (1933). Paris romantique, Paris du boulevard du Temple, des théâtres, du mélodrame, du mime, des bas-fonds et des salons, est plus rêvé encore dans *Les Enfants du paradis*, de Marcel Carné (1944-1945). On y entre carrément les yeux fermés sur les pas de Garance Ariéty. Et si la photographie existait sous le second Empire, le vingtième siècle peut bien s'en inspirer avec Jean Renoir et sa *Nana* de 1926, avec René Clément et sa *Gervaise* de 1955, même de *l'Assommoir*, d'autant qu'il y a une parenté entre les deux héroïnes de Zola. Fallait oublier que Renoir avait exploré l'année 1792 à Paris avec sa *Marseillaise* de 1937.

Rêver sur les monuments, rêver sur les jardins, on le peut en consultant bien des documentaires du catalogue. Visitez le *Cimetière du Père-Lachaise* avec Sarah Maldoror (1988), allez *Du côté d'Aligre*, avec Anne-Marie Lallemand (1985), passez par l'Opéra avec *l'Empire Gardner* (Richard Martin Jordan, 1977) est sûrement aussi dépayssant que de se balader dans l'*Exposition 1900* reconstituée en 1966 et en quarante minutes par Marc Allégret. Tiens, à propos, la Vidéothèque possède l'admirable montage *Paris 1900* de Nicole Vedrès réalisé en 1946-47. Et là, on est en pleine réalité d'autrefois, comme avec ce prodigieux fonds des Actualités Gaumont, qui, de 1910 à 1975, traverse plus de soixante ans d'histoire.

Rêve, réalité, témoignage. Roberti Russellini méritait tout, selon sa propre inspiration, dans ce « documentaire », le *Centre Georges-Pompidou* (1977) qui est resté inachevé mais dont on ne peut pas se passer. D'un événement terrible et sur lequel il n'existe aucun document sauf une photographie, la rafle du Vel d'Hiv' (des juifs étrangers) à Paris, en juillet 1941, Michel Mitran, d'après un livre de Roger Bousinat, a retrouvé la vérité du témoignage, plus la réflexion historique dans *Les Guichets du Louvre* (1974). Mais c'est aux extrêmes recueillis et aux documents divers que Jean-Marie Drot et Charles Chaboud doivent d'avoir recréé les *Heures chaudes de Montparnasse*, dans une suite de chroniques réalisées en 1963 pour la télévision. Exemple d'une politique audiovisuelle véritablement culturelle.

Jean Renoir tournait volontiers en décors réels. D'où ces aspects de Paris qui passent dans *La Chienne* (1931), *Boudu sauvé des eaux* (1932), *Le Crime de Monsieur Lange* (1935) avec la vie de ce temps-là. Julien Duvivier dans *la Belle Equipe* (1936) a capté un peu, beaucoup, du Paris des chômeurs et de l'esprit du Front populaire. Plus tard, en 1956, Jean-Pierre Melville fait respirer une tout autre atmosphère parisienne dans *Bob le flambeur*, et un Paris moderne et très surprenant surgit dans *Accusez pour l'échafaud* de Louis Malle, en 1957. La nouvelle vague s'annonce plus ou moins dans l'admiration, l'exemple de Jean Renoir (pour certaines méthodes de tournage) d'ailleurs. La traversée de Paris que l'on fait avec Belmonte dans *A bout de souffle* (1959) grâce à Jean-Luc Godard, reste, à bon droit, célèbre.



La légende de la Butte.

La ville en ce temps-là rêvée se réalise : c'est l'été 59 du *Signe du lion* d'Eric Rohmer. En 1965, Godard réinvente Paris en l'imaginaire *Alphaville*, mégaloque future où enquête Eddie Constantine. Et la même année, il participe à *Paris vu par...* avec Jean Doubet, Jean Rouch, Jean-Daniel Pollet, Eric Rohmer et Claude Chabrol. En 1984, il y aura *Paris vu par... vingt ans après*, de Chantal Ackerman, Bernard Dubois, Philippe Garrel, Frédéric Mitterrand, Vincent Nardon, Philippe Venant. Une autre génération et une ville transformée. Voyez et comparez. Documente qu'il n'y ait pas - pas encore ? - de films de François Truffaut à la Vidéothèque. Il avait l'amour de certains quartiers de Paris. On se console avec les Godard. Tiens, *la Chinoise...* Comme document, c'est fabuleux.

Autres visions personnelles de Paris, qui touchent au rêve : *Les Belles Mémoires* de Jean-Claude Guiguet (1977) et *Corps à cœur* de Paul Vecchiali (1978). Idées, sentiments, fantasmes, le cinéma d'auteurs est alors en mutation, en fait il vit ses dernières belles années malgré les difficultés. En 1983, *la Java des ombres* de Román Goupil et *Laisse béton* de Serge Le Péron s'embrassent dans le réalisme et la poésie. On est déjà passé par la violence désespérée de *Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel*, reportage et plus que cela, tourné en 1978 par Jean Schmidt. Il y a de belles étrangetés possibles dans le rétro des années 30-40 de Claude Lelouch (*le Bon et les Méchants*, 1975) ou années folles de Francis Girod (*la Banquière*, 1980). Et tant qu'à faire, autant remonter au superbe *l'Argent* de Marcel L'Herbier et à sa modernité de 1928 : les séances enfervées de la Bourse de Paris et la robe argentée de Brigitte Helm. De nouveau, c'est le rêve.

JACQUES MCLIER.

La chasse aux images

Depuis quatre ans, une petite équipe de cinq personnes traque toutes les images de Paris. Elle fouille les fonds des cinémathèques, les archives de la télévision et de la publicité, ne néglige ni les documents d'amateurs ni les films d'entreprises.

IL y a d'abord l'énorme fonds que constituent les Actualités Gaumont. Les premières images documentaires sur Paris remontent à 1910. De l'aviation à la mode, de la musique au sport en passant par la guerre, l'étonnant de 14 Juillet, les discours de Gaulle, les Actualités Gaumont constituent un formidable trésor, une mine d'une richesse inouïe», dit Véronique Cayla, directeur délégué de la Vidéothèque, « mais inaccessible jusqu'à aux individus ». Trop cher ! La Vidéothèque a signé avec Gaumont un accord-cadre qui lui a permis d'avoir accès à toutes les archives. Elle n'a gardé - et acheté - que ce qui concernait Paris et la proche banlieue. Cent vingt heures pour un prix très avantageux (il s'agit des droits non commerciaux), mais la Vidéothèque a pris en charge les frais de laboratoire.

Une trentaine d'heures viennent des cinémathèques de Pathé et d'Albert Kahn. La société Pathé ne donne pratiquement jamais accès à ses images brutes, elle fabrique elle-même ses documentaires à partir de ses propres archives. La Vidéothèque de Paris en a acquis quelques-uns, dont ceux de Henri de Turenne, par exemple. Avec Albert Kahn, elle a adopté une autre formule. La « maison », qui a un fonds de photos très important sur l'étranger, possède peu de films en revanche sur Paris, mais ce qu'elle a de très intéressant, c'est un « regard » sur la vie quotidienne à Paris, sur la rue. La Vidéothèque a coproduit avec Albert Kahn un document d'une demi-heure sur le Paris 1903-1931, à partir d'archives qui datent du début du siècle. Précieux témoignage.

La disparition des magazines télévisés

Jusqu'en 1975, les archives de Gaumont, de Pathé, d'Albert Kahn ont à peu près suffi pour assurer le suivi des actualités parisiennes, événementielles ou non, politiques ou culturelles. Mais à partir de la disparition de ces fameuses Actualités au cinéma, la Vidéothèque a dû se tourner vers le deuxième grand fonds audiovisuel, les archives de la télévision. Elle a signé avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA) un accord-cadre, renouvelé chaque année depuis quatre ans. « On a beaucoup pioché dans les magazines tant qu'il y en a eu, explique Véronique Cayla. Sans *« Dim dans don », « Cinq colonnes à la une », « Panorama », « Les Femmes aussi », et récemment « Mot je », mais la disparition progressive des magazines, remplacés maintenant par des talk-shows, nous rend le travail beaucoup plus difficile. On ne peut pas utiliser les journaux télévisés. Comment reprendre un reportage qui dure quinze secondes, dont le commentaire souvent commence avant l'image ?*

Les actualités sont le point faible de la Vidéothèque, elle en a conscience. Quand un événement est jugé très important, elle passe un accord avec une chaîne de télévision et garde systématiquement tous les journaux du week-end par exemple. C'est

ce qu'elle a fait avec l'attestation de la rue de Rennes. Elle a également envisagé de récupérer les « chutes » des reportages, - ce qui n'a pas été diffusé à l'écran, - mais l'INA ne les conserve pas.

Autre difficulté rencontrée avec la télévision depuis cinq ans. « *Huit fois sur dix, le droit non commercial n'est pas prévu.* » Quand il y a un seul détenteur, c'est relativement simple, mais quand il y en a plusieurs, la Vidéothèque est souvent de l'un à l'autre. La jeune directrice attend beaucoup des chaînes privées qui ont intégré davantage selon elle la recherche de la rentabilité après diffusion. « *La notion de commercialisation commence à être prise en considération, la motivation capitaliste fait que l'ensemble des droits est couvert.* »

Ce n'est pas le cas de la publicité en tout cas. Un secteur vierge où on n'a pas l'habitude de reconnaître Véronique Cayla. Pour utiliser des spots publicitaires autrement que dans leur destination première, il faudrait négocier avec tous les partenaires... Du coup, la Vidéothèque a procédé par accord-cadre de donation. S'il y a un problème, elle rend tout simplement le film. Elle a ainsi acquis 1.200 spots qui sont mis à la disposition du public.

La Vidéothèque, qui a acheté un certain nombre de documents auprès des entreprises, des associations, des partis ou des syndicats, a découvert des petites merveilles réalisées par des amateurs. C'est le cas de Joseph Mardier, qui depuis vingt ans filme toutes les manifestations du 1^{er} Mai à Paris. « *Autant un seul défilé ne présente pas grand intérêt pour nous, autant vingt, c'est une histoire du syndicalisme qui apparaît !* »

La Vidéothèque est friande de ce type de films. Elle voudrait renouveler l'expérience de « *La vie filmée* », une émission de télévision réalisée en 1977 par Jean Baromet et Jean-Pierre Alessandrini, à partir de petits films envoyés par des amateurs.

Quand elle ne trouve pas les documents qu'elle veut acheter, la Vidéothèque se résout à produire. Ce n'est que contraint et forcé qu'elle se lance dans cette activité, très chère pour elle. La Vidéothèque suit avec attention tous les chantiers de la capitale (le Louvre, La Villette, Bercy, l'Institut du monde arabe, la Défense...) depuis les tout débuts, « le concours des architectes, les différents projets, jusqu'à l'inauguration finale. Elle tourne systématiquement tout ce qui modifie le paysage, y compris les petits chantiers, une ZUP à Belleville, ou les modifications de la population dans un quartier, le Chinatown dans le treizième arrondissement. Les opérations culturelles également, tout ce qui témoigne de la créativité foisonnante de la capitale, les pochades, l'emballage du Pont-Neuf par Christo ou la plantation de semis à Saint-Germain. La Vidéothèque de Paris produit environ une quarantaine d'heures par an, soit cent-vingt heures au total dans quatre ans.

C. H.

Le programme des projections

Paris en chantant

● Mardi 9 février

14 h 30 : Paris-Rouanne - « A la Varenne » (1933), de J. Dréville, « Paris-Béguin » (1931), d'A. Génina ; 17 heures : Show-Biz - « 33 tons et puis s'en vont » (1955), de H. Champetier, « Tout le monde il est beau... » (1972), de J. Yanne ; 18 heures : Montant de tous temps - « Montant de mon temps » (1974), de J.-C. Averty, « La solitude du chanteur de fond » (1974), de C. Marber ; 20 heures : Souvenirs, souvenirs - « Johnny Hallyday : vingt ans de rock » (1980), « Souvenirs, souvenirs » (1986), d'A. Zeltoun ; 21 heures : Yé-Yé - « Actualités Gaumont », « Le tour de chant de Sylvie Vartan » (1983), « Scopitone Hallyday », « Paris, jeunesse et Rock'n Roll » (1966), « Cherchez l'idole » (1963), de M. Boiron.

● Mercredi 10 février

12 h 30 : Poe-Pourri - « Publicité », « Claude Nougaro » (1983), « Sapho, chanteuse de rock » (1984), « Scopitones », « Bando-annonces films » ; 14 h 30 : Spécial scolaires - « Le vol de paratonnerres » (1945), de Grimaud, « Garodi-Garou, le passe-muraille » (1951), de Boyer ; 17 heures : Rétrospectives - « Actualités Gaumont 1910-1911 » - 18 heures : Rock - « Groupe de rock Ritz Milano » (1984), « Alain Bashung » (1984), « Dalmond » (1986), « Parking » (1985), de J. Demy ; 20 heures : Nuit de gala - « La plus belle nuit » (1963), de R. Alexandre, « Grinerias » (1955), de J. Cromwell ; 21 heures : Café-Croc - « Actualités Gaumont », « Un roi du café-conc : vaill Fragon » (1969), de J.-C. Averty.

● Jeudi 11 février

14 h 30 : Variations - « Actualités Gaumont » (1961), « Maurice Chevalier » (1966), « La rue de la Galté » (1963), de Drot, « Edith Piaf, quatre ans déjà » (1961) de Blistène ; 17 heures : Yé-Yé - « Actualités Gau-

mont », « Le tour de chant de Sylvie Vartan » (1983), « Scopitone Hallyday », « Paris, jeunesse et Rock'n roll » (1966), « Cherchez l'idole » (1963), de M. Boiron ; 18 heures : Baker-Solo - « Actualités Gaumont 1934 et 1936 », « Joséphine Baker », « Zouzou » (1934), de M. Allégret ; 20 heures : Concerto - « Bando-annonces : Parking » (1985), « Les démocratiques de Rochefort » (1967), de J. Demy ; 21 heures : Cinéma muet - « Actualités Gaumont » (1927), « Yvette » (1927), de Cavallotti.

● Vendredi 12 février

14 h 30 : Missio-Hell - « Actualités Eclair 1932 », « Dernier récital Frères Jacques » (1979), « La crise est finie » (1934), de R. Siodmak ; 17 heures : Cabaret - « La nuit des cabarets » (1951), de R. Alexandre, « Clémentine Tango » (1981), de C. Roboh ; 18 heures : Show-biz - « 33 tons et puis s'en vont » (1955), de H. Champetier, « Tout le monde il est beau... » (1972), de J. Yanne ; 20 heures : Baker-Solo - « Actualités Gaumont 1934 et 1936 », « Joséphine Baker », « Zouzou » (1934), de M. Allégret ; 21 heures : Souvenirs, souvenirs - « Johnny Hallyday : vingt ans de rock » (1980), « Souvenirs, souvenirs » (1986), d'A. Zeltoun.

● Samedi 13 février

13 h 30 : Rétrospective, « Actualités Gaumont 1910-1911 » - 14 h 30 : Diva, « Léon des ténors » (1985), de D. Delouché, « La danse de Monte-Carlo » (1980), de D. Delouché, « Diva » (1975), de D. Delouché ; 17 heures : Mélodie, « Paris la Belle » (1959), de P. Prévert, « French Line » (1954), de Lloyd Bacon ; 18 heures : Cabaret, « La nuit des cabarets » (1951), de R. Alexandre, « Clémentine Tango » (1981), de C. Roboh ; 20 heures : Musiques d'ailleurs, « Karim Kacel de Blues » (1983), de B. Godard, « Afrique-en-Seine » (1984), de F. Hanser, « Vive la

Concorde » (1985), de A. Perrissou ; 21 heures : Chansonnade, « Le mal de Paris » (1985), de P. Zeyen, « Bando-annonces : « Fanbourg Montmartre » (1931), « Rigolboche » (1936), de C. Jacque.

● Dimanche 14 février

14 h 30 : Can-Can, « Bando-annonces : la vie parisienne » (1977), « La valse de Paris » (1949), de M. Achard ; 17 heures : Romanesque, « Les Paris du cœur » (1986), de J. Richard, « Romance de Paris » (1941), de J. Boyer ; 18 heures : Soupir, « Publicités », « Michel Jonasz » (1983), « Golden Eighties » (1986), de C. Ackerman ; 20 heures : Ballade, « Montmartre nocturne » (1954), de J.-C. Bernard, « Le chanteur de Mexico » (1956), de R. Pottier ; 21 heures : Duo, « Bando-annonces : « Masculin-Féminin » (1966), « L'ense chante, l'autre pas » (1979), d'A. Varda.

Les prochains thèmes

DE FÉVRIER À MAI 1988

Mois de février : du 9 au 14, du 16 au 21, du 22 au 28 : Paris en chantant.

Mois de mars : du 1 au 6 : Paris sur Seine ; du 8 au 13 : Anticipation ; du 15 au 20 : Café, soirée ; du 22 au 27 : La Troisième République à Paris.

Mois d'avril : du 29 mars au 3 avril, du 5 au 10 : La Troisième République à Paris ; du 12 au 17 : Paris la nuit ; du 18 au 24 : Paris-Banlieue ; du 26 au 30 : Paris qu'on danse.

Mois de mai : du 3 au 7, du 10 au 15, du 17 au 22, du 24 au 28 : Paris, mai 68.

La journée « portes ouvertes » du 7 février

● Salle 300

12 h 30 : Paris sur Seine - « Actualités Gaumont 1923 » - « Paris au fil de l'eau » (doc. 1932), de J.-C. Bernard ; « Boudu sauvé des eaux » (fiction 1932), de J. Renoir.

14 h 30 : Paris-banlieue - « Bando-annonces - Interdit au moins de treize ans » - « L'amour existe » (doc. 1961), de M. Pialat ; « Les Crues vertes » (fiction 1966), de E. Lantz.

16 h 30 : Anticipation - « Actualité » (Doc. 1960), de J. Hernan ; « Alphaville » (fiction 1965), de J.-L. Godard.

18 h 30 : Paris la nuit - « Gala » (Fiction 1965), de J.-D. Pollet ; « Bando-annonces - Clémentine Tango » - « Passage secret » (fiction 1985) de L. Perrin.

● Salle 100

12 h 30 : Paris en chantant - « Actualités Gaumont 1934 et 1936 » - « Joséphine Baker » (doc. 1967), de J. Favre ; « Zouzou » (fiction 1934), de M. Allégret.

14 h 30 : Anticipation - « 2084 » (Doc. 1984), de C. Marber pour la CFDT ; bande-annonces « Alphaville » (pab. 1965) ; « le Coqpe témoin » (fiction 1975), de W. Klein.

16 h 30 : Paris la nuit - « Montmartre nocturne » (doc. 1954) de J.-C. Bernard ; « Touchez pas au gristi » (fiction 1934), de J. Becker.

18 h 30 : Paris, mai 68 - « Quo s'est-il passé ce soir ? » (doc. 1968), de J.-P. Savignac ; « Grande soirée et petits nastiss » (doc. 1978), de W. Klein.

● Salle 30

12 h 30 : Café, café - « Sous la Coupole » (1985), de M.-A. Foyer ; « La Coupole à 50 ans » (doc. 1978), de B. Queyruze ; « Café de Paris » (fiction 1938), de Y. Mirande.

14 h 30 : La III^e République à Paris - « Un honnête homme » (fiction 1963), de A. Kyrou ; « Quelle belle époque » (doc. 1980), de S. Choko ; « Un roi du café-conc, vaill Fragon » (var. 1969), de J.-C. Averty.

16 h 30 : Paris-banlieue - « Enfants des courants d'air » (1959), de E. Lantz ; bande-annonces « Un gosse de la Butte » ; « Nous les gosses » (fiction 1941), de L. Daquin.

18 h 30 : Paris en chantant - « Les Paris du cœur » (doc. 1968), de J. Richard ; bande-annonces « Diva » (1981) ; « Tout le monde il est beau... » (fiction 1972), de J. Yanne.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

THEATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de répétition et les dates de première sont indiqués entre parenthèses. AMES NUDES. Théâtre Esselin (42-78-46-42)...

HORS PARI

BOULOGNE-SUR-MER. Je t'ai aimé... plus ou moins ! Mère au sabbat. Centre de développement culturel...

Les salles à Paris

AMANDIÈRES DE PARIS (45-46-42-17). Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30. ANTOINE - SIMONE-BERHEAU (42-08-77-71)...

EDGAR (43-30-85-11). Les Babes-Cadets : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait ça on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVARTY (42-06-06-11). Le Fils du régiment : jeu, sam, lun, 19 h 30. PALAIS DES GLACES (46-07-49-93)...

THEATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-80). Salle L. O'Branger : 20 h 30. BOULOGNE-BILLANCOURT (THEATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44)...

Théâtre de la Bastille en collaboration avec LE THEATRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE. Georges APPAIX, François VERRER, Mathilde MONNIER, Jean-François DUROURE.



Van Gogh revient à Paris. Les œuvres rassemblées pour l'exposition Van Gogh à Paris permettent d'apprécier l'importance de ce séjour (1886-1888) pendant lequel Vincent va découvrir et expérimenter les avant-gardes de l'époque...

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

THEATRE

NEUILLY (ATHLETIC) (46-24-03-43). O. Jostens, le mar. 20 h 30 (jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun., mar. NEUILLY-SUR-SEINE (THEATRE DE NEUILLY) (47-45-75-80). D. Knock, jeu. 14 h 30. PALAISAU (M.L.C.) (60-14-39-33). D. C'ezak le mois le plus beau : jeu. 21 h, ven. 15 h. RES ORANGES (MAISON DES JEUNES) (69-06-30-95). D. Dix leçons pour mourir de rire : sam. 20 h 45. VERSAILLES (THEATRE MOYEN-AGE) (39-50-71-88). P. Les Fourberies de Scapin : mar. 15 h. THEATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différence est la langue : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). D. Répertoire : mar. 18 h 30. THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Opéra avec trombes sur scène : deux petites filles : 20 h 45. Grand Théâtre. Le Misanthrope : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Théâtre Gérard. Vêtu ceux qui sont nus : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. THEATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30, sam. 15 h. Rel. dim. THEATRE MENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grand salon. La Vierge : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Dialogues dans le mariage : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Une heure avec : Andromaque : 21 h, dim. 19 h. Rel. sam., lun. TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppot : 20 h. Rel. dim., lun. Fluit et Agnès le spectacle qui rend fou : 21 h 30. Rel. dim., lun. D. Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. La Timbale : sam. 15 h 30. TOURTOUR (48-87-82-48). Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. Rel. dim., lun. TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim. VARIETES (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ZEBRE (43-57-51-55). Pokers : 18 h 30. Rel. dim., lun. La maison acceptée l'absence : 20 h 30. Rel. dim., lun.

dim. (dernière). « Une nuit avec les chevaux ». Compagnie Fabrice Dugled. « L'Égérie des poissons et « le Retour de l'Inde ». Compagnie Hervé Jorlot. « Avez-vous l'ombro ». ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). 20 h 30. Annie Ruzaud. « Il n'y a rien à dire », création de A. Ruzaud. Mar., jeu., ven., sam. OPERA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-33-71). Hommage à Serge Lifar. Jusqu'au 29 février. 19 h 30, mar. « Dédé », mus. de Berlioz ; « Suite en blanc », mus. de Lalo ; « Icare », mus. de Scriabin. « Les Mirages », mus. de Scriabin. De 300 F à 30 F. PALAIS DES CONGRES (47-38-12-51). Béjart Ballet Lausanne, jusqu'au 21 février. 20 h 30, mar., jeu., ven., sam. ; 15 h, dim. « Fichte signifié », chor. Béjart Ballet Lausanne. « Trois pas de deux », chor. de M. Béjart, mus. de Debussy, Ravel et traditionnelle juive. « Souvenir de Leningrad », chor. de M. Béjart, mus. de Tchaïkovski et The Residents. De 250 F à 70 F. Sur place + agences. THEATRE 14 Jean-Marie Serreau (45-45-49-77). Red Notes - Andrew Degroot, Michael O'Rourke. Jusqu'au 7 février. 20 h 45, mar., jeu., ven., sam. ; 17 h, dim. (dernière). Avec Wilfride Péllet et Jean Guizar. « La Belle et la Bête », chor. de A. Degroot. « Nalbba », chor. de A. Degroot. « Desert Dance », chor. de M. O'Rourke. « Secret Dance », chor. de M. O'Rourke. 90 F, 60 F.

THEATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Duo Anne Keren et François Verret. Jusqu'au 10 février. 21 h, sam., lun., mar. ; 17 h, dim. « L'Horloge en folie », chor. de F. Verret. 80 F, 60 F ; ad. : 48 F. Compagnie La Lézarde, jusqu'au 6 février. 19 h 30, mar., jeu., ven., sam. (dernière) : « L'Arrière-Pensée », chor. de Georges Appay. 80 F, 60 F ; ad. : 48 F. THEATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (42-74-30-11). Ballade de Zabota. Jusqu'au 10 février. 21 h, sam., lun., mar. ; 17 h, dim., chor. de H. Hoffmann.

THEATRE DE LA VILLE (43-74-32-77). Groupe Emile Dubois. Jusqu'au 6 février. 20 h 45, mar., jeu., ven., sam. (dernière). « Docteur Labus », chor. de J.-Cl. Gallota, de 150 F à 52 F. PALACE (42-46-10-87). Soirée French Kiss, 1 h mer. BEK CLUB (42-36-83-98). Dind Pretty, 20 h, lun. ; Dazhao + Nox + Maldoror K. 20 h, mar. ; Soirée d'école + Mission impossible, 21 h, mar. ; Soirée Cour des Miracles, 23 h, jeu. ; Soirée Beat Box, 23 h, ven. ; Nuit ultime : Faust, 22 h 30, sam. Soirée carnaval ; Gay Tea Dance, 17 h, dim. BASSER SALE (42-33-37-71). Maroulo Ferreira, jusqu'au 14 février. 23 h, mer. (première). Et ses musiciens Idriss Diop, jusqu'au 7 février. 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). Avec P. Ripert (p.), J. Wala (s. et chant) et G. Goffard (basse). CAVEAU DE LA HUCHELETTE (42-26-65-05). Dondella jazz orchestra, jusqu'au 9 février. 21 h 30, lun., mar. (dernière). Avec O. Chocoo. Rias (g.), M. Filippini (guitarron) et L. Almada (harpe). Opus quatre (jusqu'au 27 février). 22 h, mer. (première).

BEJART MAURICE BEJART AU PALAIS DES CONGRES DU 20 JANVIER AU 21 FEVRIER 1988 LOCATION: 47 58 12 51 RTL

LES OPERAS OPERA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). La Fille du régiment, jusqu'au 15 février. 19 h 30, jeu., sam., lun. Opéra-comique en deux actes de G. C. Donizetti. Livret de J.-F. Vernoy de Saint-Georges et J.-F. Alfred Bayard, dir. mus. de J. Burdick, chor. de J.-M. Foré, mise en scène de B. Stefano. 280 F à 20 F. THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Répertoire. Jusqu'au 12 février. 18 h 30, mar. (première). De Mario Kapel, morceau de concert scénique 1970, musique, mise en scène et lumière de M. Kapel avec Maurizio Kapel. 177 F, 100 F, 44 F. THEATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupis. Jusqu'au 5 février. 15 h 30, dim. ; 20 h 30, jeu., ven., sam., mar. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, chor. de J.-M. Rines, chor. de P.-G. Lambert, avec l'ensemble orchestral d'Antony 2, dir. par J. Burdick en A. Clod, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 65 F (ven., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (sam., dim.).

LES CONCERTS ECLESE DES BILLETES (entrée libre). Michèle Lockert, 10 h, dim. (orig.). Gervais de Bach et de Schumann. ECLESE SAINT-GERVAS (entrée libre). Daniel Matron, 16 h 30, sam. (orgue). Gervais de Couperin, Nivernais, Pachelbel et Vivaldi. ECLESE SAINT-LOUIS-EN-VILLE. La philharmonie de Chambre, 20 h 30, mar. Dir. par Doucet, avec C. Schneider (mandoline). « Les Quatre Saisons », de Vivaldi. 90 F, 80 F et 55 F. ECLESE SAINT-MERRE (entrée libre). Christophe Simonet et Marie Boyer, 21 h, sam. (duo piano-chant). Gervais de Couperin, Schumann et Debussy. « Marie-André, 16 h, dim. (violin). Gervais de Couperin, Bach, Dvorak et Brahms. ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le groupe Avants, 18 h 30, ven. (Turquie). 40 F, 30 F, 15 F, 10 F, 5 F. MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre national de France, 20 h 30, jeu. (dir. par N. Berlioz, avec M. Krawiec (cl.) et M. Mialyk (cello)). Gervais de Couperin, Sibelius et Brahms. - Concert-lecture, 18 h 30, mar. Alain Bouchard (mélodiste) et Olivier Billot (piano). G. Fricay, B. Geyser, M. Jona et J.-F. Heiser (alto), dir. par G. Nogue. Gervais de Wycemogrodzky, Fagot, Bassinet, Edda Billa. - Ombre Pierre, 20 h 30, mer. (orgue). Gervais de Vienne, Duruflé et Ton That The. Bourse libre. - Roland Pélissier et Jean-Marie Quénec'h, jusqu'au 19 février. 22 h, lun., mar. Avec S. Grégoire (clav., str., chant), A. Faugère (p.), M. Benoist (basse), V. Cordelle (batt.) et B. Vasseur (cl.). LE LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissan, 21 h, mer., mar. ; Gilbert Leroux, 21 h, jeu. ; Charles Comte, 21 h, ven. ; Bob Vain et Michael Silva, 21 h, sam. ; Jean Genie, 21 h, lun. NEW MORNING (42-33-51-41). Enrico Pieranunzi en trio, 21 h 30, mar., avec R. del Fra (cl.) et E. Daverio (batt.). ; Jacques Vidal, 21 h 30, ven. (cl.) ; Frédéric Sylvestre (g.) et Stéphane Richard (batt.) ; carnaval brésilien, 22 h, sam. Lotawa et son groupe Brax Brasil.

LES CONCERTS PETIT JOURNAL MONTFARNASSE (42-21-56-70). Trilogie, 21 h 30, sam. Ludovic de France invité. I. Rous et E. Bonf. Claude Bolling et J.-P. Rampal, 21 h 30, ven. (flûte), avec P.-Y. Sorin (basse) et V. Cordelle (batt.). ; Maxime Lefortier et le Big-Band de Yves Jullien, 21 h 30, jeu. ; Memphis Slim, 21 h 30, mar. ; Eddy Louiss, jusqu'au 4 février, 21 h 30, mer., jeu. (dernière). PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (42-26-28-59). Maxine Saury Scusa, 21 h 30, mer. ; Orphéon Colosa, 21 h 30, jeu. ; Metropolitan Jazz Band, 21 h 30, ven. ; Jacques Caroff Jazz Band, 21 h 30, sam. ; Jean-Pierre Collaux, 21 h, lun. ; Marcel Zanini Quintet, 21 h 30, mar. PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Peter King, jusqu'au 9 février. 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. (dernière) (mar.). A. Joss-Mario (p.), R. Del Fra (cl.) et C. Belloni (batt.). SUNSET (40-26-46-60). Quartet de Yasuhiro Miller et de Siegfried Koster, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). Avec F. Mechal (cl.) et P. Griz (batt.). Quintet de Deborah Seffer, 22 h, lun., mar. (violin). TRITONS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Bal Tango, du dim. 17 h dim. ; Raul Barboza, jusqu'au 6 février, 22 h, mer., jeu., ven., sam., 24 h, ven., sam. (dernière). Avec O. Chocoo. Rias (g.), M. Filippini (guitarron) et L. Almada (harpe). Opus quatre (jusqu'au 27 février). 22 h, mer. (première).

MUSIC-HALL AU GRAND REK (42-31-11-11). Julien Clerc jusqu'au 28 février. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h, dim. BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Zzi Jeannin jusqu'au 23 février. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h, dim., spectacle réclat. CENTRE WALLONNE-BRUXELLES (42-71-26-16). Kivra « Presque rien », 20 h 30, jeu., ven. Avec Marline Kivra (voix), A. Gillier (clavier et perc.), J.-L. Falchamps (p.) et Ph. Tassin (guit.). CRYPTIC SAINT-AGNES (42-33-31-39). Si Paris n'était classé jusqu'au 15 mars. 20 h 30, mar., jeu., ven., sam., mar. Adaptation et mise en scène de J.-P. Querret, mus. de Fafa Sodeci, avec M. H. Caravello et H. Hoven, J.-P. Querret et H. Caravello. DEJAZZ-TLP (42-74-20-50). Lionel Rochema, 20 h 30, ven., sam., lun., mar., 15 h, dim. « Soborno ». LE MONTANA (42-48-93-08). Grain de folie, jusqu'au 6 février. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). OLYMPIA (42-61-82-23). Philippe Laro jusqu'au 7 février. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., 17 h, dim. (dernière). SEVIGNES DES HALLES (42-08-96-91). Pierre Migon jusqu'au 20 février. 20 h, dim., lun., 22 h, mer., jeu., ven., sam., mar. Avec Violique Gail (en première partie). THEATRE ARCADE (43-38-19-70). Suzanne Lacroix et José Pa, 20 h 30, sam. THEATRE DE LA VILLE (42-74-32-77). Sulf Kaim (Wall), jusqu'au 6 février. 18 h 30, ven., sam. TINTAMARRE (48-87-33-82). Claude Lemesle, jusqu'au 6 février. 21 h, lun. ZENITH (42-08-00-00). Walt Disney World On Ice, jusqu'au 14 février. 14 h, 17 h 30, 20 h 30.

LES BALLETS CAFE DE LA DANSE (43-57-05-35). Compagnie Arcor. Jusqu'au 10 février. 22 h, ven., sam., dim., mar. « L'Enfer », chor. de C. Gérard. 80 F, 60 F. Compagnie Clément Moore, jusqu'au 4 février. 21 h, mer., jeu. (dernière) (Canada), chor. de C. Moore. 80 F, 60 F. Compagnie Arcor. Jusqu'au 10 février. 20 h, ven., sam., dim., mar. « D'un territoire inconnu », chor. de C. Gérard. 80 F, 60 F. DIX-HUIT THEATRE (42-26-47-47). Christine Burge, jusqu'au 7 février. 20 h 30, jeu., ven., sam., lun., mar. ; 16 h, dim. (dernière).

VOTRE TABLE CE SOIR

DINERS AVANT SPECTACLE... DINERS... RIVE DROITE... RIVE GAUCHE... SOUPERS APRES MINUIT... DINERS-SPECTACLES

SALLE CORTOT (78, rue Cardot, 75017 Paris). Récital de piano exceptionnel au profit d'Amnesty International. 20 h, dim. (première). Avec Alexander Wornicki, avec la participation de la Maitrise des Hauts-de-Seine. Gervais de Mousorgsky, Chopin, Beethoven et Liszt. 80 F. SALLE GAVEAU (42-63-20-80). Orchestre du conservatoire. 20 h 30, mer. Dir. par M. Katan. Gervais de Couperin et Schumann. SALLE PLEYEL (42-63-88-73). Concert Pasdeloup, 17 h 30, sam. Dir. par V. Ghilzerov, avec A. Brussewsky (viol.). Gervais de Tchaïkovski, 45 F à 265 F. Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, sam. Dir. par A. Jordan, avec Anne-Sofi von Otter (mezzo-soprano). Gervais de Ravel, Schmitt et Borlino. - Orchestre de Paris, 20 h 30, jeu., ven. Dir. par P.-M. Durand, avec H. Grimaud (cl.), Gervais de Borlino, Liex et Bartok. 15 F à 180 F. - Orchestre de Paris, 17 h 30, mer. Dir. par G. Szwed (viol.). F. Deschê (alto), G. Bonnard (cello), M. Delannoy (cb.) et M. Benoit (bb.). Gervais de Vivaldi, Beethoven, D. Marzio et Mozart (salle Chopin-Pleyel). 70 F. THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30, jeu. Dir. par Marek Janowski, avec A. Murray (mezzo-soprano). Gervais de Schubert, Webern, Schumann et Berg. 44 F à 265 F. Concert, jusqu'au 5 février. 18 h, ven. (dernière). De Wagner, version concert. Festival scénique sacré en trois actes, dir. mus. de M. Janowski, la Maitresse de Radio-France, chef M. Lescro de Rozel, chœurs de Radio-France, chor. de chœur : M. Tranchant, avec J. Broche, G. Schmitt, T. Adam, E. Brückner, H. Bischof, G. Schmitt, Ph. Emmanuel, J. Chacón, A. Schuster, Ph. Schmitt et J.-M. Selzmann. De 49 F à 357 F. THEATRE DU KANELAGH (42-88-64-44). Le Franz Quartet Schubert, 17 h, dim. Gervais de Schubert et Mozart. 120 F, 80 F et 50 F. THEATRE ERNAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Quatuor Ridge de New-York, 11 h, dim. Gervais de Haydn et Mendelssohn. 20 F.

ENGRENAGES... LINDSAY GROUSE JOE MARTINEGA... V.A. UGC CHAMPS ELYSEES - UGC BANTON - UGC ROTONDE... CINE MAUBOURG LES HALLES - 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET BAUGERELLE... UGC BOULEVARD - UGC MONTFARNASSE - UGC COBELINS... CLICITY PATHE / PARIS 2

Jolly notes

Le Monde INTERNATIONAL

SIGNIFIÉS DU RECRUTEMENT ANN...
MAGBRIQUE SE SONT ENGAGÉS...
IDENTIALITÉ DES CANDIDATURES...

Un puissant groupe bancaire international
se associe à son développement en Europe...

DIRECTEUR DE LA TRESORERIE

Un poste de Directeur de la Trésorerie...
dans un groupe bancaire international...
Sous l'autorité du Directeur de cette filiale...

CONTROLLER
Eine weltweit tätige, führende internationale Unternehmensgruppe sucht für eine seiner Firmen in Deutschland einen
Nach einer Einarbeitungsperiode von etwa 3 Monaten in Paris erfolgt eine Einstellung als Controller in West Deutschland.

CADRE COMMERCIAL (AFRIQUE DE L'OUEST)
Important groupe français recherche pour ses installations en Afrique un DIPLOMÉ EN COMMERCE...
SON DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Groupes International, spécialisés dans l'importation et la commercialisation de matériel industriel...
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

MANAGEMENT CONSULTANT TRAINEES
WE ARE a world wide organization with over 30 years of proven success enabling major international companies to improve their effectiveness in a wide variety of fields.

A MAJOR GROWING INDUSTRIAL GROUP IN JEDDAH, SAUDI ARABIA HAS THE FOLLOWING KEY POSITIONS
DIRECTOR, FINANCE & PLANNING
Holder of MBA and CPA or Chartered Accountant, plus 10 years of progressive financial experience as CFO of a major multi-plant manufacturer.

Côte d'Ivoire RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES ET DE METHODES
Basée à Abidjan, notre entreprise d'ingénierie et de conseil au point de technologie agro-alimentaire, conçoit, réalise et commercialise des équipements industriels et des usines destinées à la transformation de produits agro-alimentaires.

EGOR RHONE ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
125, rue Sarville - 69431 LYON CEDEX 03

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR L'INDUSTRIE (SGI) Consulting Engineers
71, av. Louis-Casati, CH-1216 COINTRIN-GENEVA SWITZERLAND

Le Monde CADRES
UNAPEI recherche
JURISTE
de formation esp. pour études, analyses, synthèses et rédaction de documents juridiques.

Le Monde CADRES
UNAPEI recherche
JURISTE
de formation esp. pour études, analyses, synthèses et rédaction de documents juridiques.

Direction Commerciale
Directrice Commerciale adjointe
Niveau de Cadres Commerciaux

HUMAN RIGHTS IN LATIN AMERICA
Amnesty International needs a researcher to work on a one year fixed term contract (1 September 1988 - 31 August 1989) to work on several countries in the American region including Nicaragua, Honduras and Mexico.

UN RESPONSABLE DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
Ce poste implique la responsabilité de plusieurs années dans le secteur agro-alimentaire au niveau international, avec le commerce des marchés et de la négociation de contrats.

Le Monde CADRES
UNAPEI recherche
JURISTE
de formation esp. pour études, analyses, synthèses et rédaction de documents juridiques.

REPRÉSENTANT
Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

amnesty international
Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde CADRES
UNAPEI recherche
JURISTE
de formation esp. pour études, analyses, synthèses et rédaction de documents juridiques.

Le Monde CADRES
UNAPEI recherche
JURISTE
de formation esp. pour études, analyses, synthèses et rédaction de documents juridiques.

L'AGENDA
Artisan
Instruments de musique
Vacances
Tourisme
SKI DE FOND
Location disponible
FÉVRIER ZONE 1
JURA

Le Monde EMPLOI

L'inquiétante baisse de la démographie

Les entreprises allemandes se concurrencent pour embaucher

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Attendre les directeurs du travail, en Allemagne, l'ère d'œuvre est déjà ouverte. Dans l'univers du recrutement c'est la jungle, la concurrence sauvage. Et les anecdotes abondent à ce sujet.

Siemens, l'énorme conglomérat, a rattrapé en quatre ans l'équivalent de toute une génération de jeunes qui sortait de l'université en une année. La firme a recruté 60 000 personnes en cinq ans et ne paraît pas vouloir mettre un frein à sa boulimie. Elle comptait 328 000 salariés en 1984, dont 212 000 en Allemagne (contre 363 000 en 1986 dont 249 000 en RFA).

Guère en reste, le secteur de la banque a, de son côté, augmenté ses effectifs de 60 000 salariés au cours des quatre dernières années. La Deutsche Bank, le numéro un de la profession, a par exemple accru les siens de 3 000 personnes. Mais elle reconnaît que le mouvement ne se poursuivra plus à un tel rythme.

Avec 54 700 « collaborateurs », pour un volume d'affaires de 274,7 milliards de deutschemarks, elle a sans doute atteint un palier.

« Les banques recrutent un an avant l'examen », se lamentent un dirigeant d'entreprise. Elles versent un salaire à des universitaires spécialisés dans la gestion économique. Les banquiers eux-mêmes admettent qu'ils ont tendance à anticiper leurs besoins et qu'ils embaument actuellement leurs futures élites. D'une certaine façon, et ils le disent ainsi, « il faut se faire des réserves ».

La Deutsche Bank encore elle, participe de la mode des programmes « trainés » qui se développent dans de nombreuses entreprises. Elle lui a assigné l'objectif de permettre l'intégration de 150 jeunes diplômés par an, avec l'idée d'en faire des dirigeants polyvalents et compétents. « Il faudra que nous allions plus loin », prévient la direction du personnel.

Les « trainés » ? En quête de nouveaux talents, la banque écume les universités et les grandes écoles, y compris dans des spécialités qui lui sont étrangères. Avec une période d'essai de six mois, elle organise une immersion dans tous les métiers de la banque. Pendant deux ans, de la responsabilité d'une agence locale à la gestion des titres, elle forme ceux

Pour l'emploi, un autre monde commence outre-Rhin. Les directeurs du personnel des entreprises allemandes le disent : une lutte féroce est engagée, en Allemagne fédérale, pour s'approprier des cadres de haut niveau. On essaie de séduire, on mise sur la formation interne, parfois longue et sophistiquée. Mais on se cherche pas seulement à disposer des futures élites. Un puissant besoin de

main-d'œuvre qualifiée existe. A tous les échelons, on veut avoir le personnel correspondant et on y met les moyens.

Cela n'empêche pourtant pas le cynisme. Il faut aussi se débarrasser de ces ingénieurs et de ces chercheurs qui ont fait leur temps. On veut les remplacer par de plus jeunes, tout en souhaitant se prémunir pour l'avenir. Tant d'apprêt s'explique. L'Alle-

mande fédérale sait maintenant que son évolution démographique peut lui être défavorable. La machine économique, lancée à pleine vitesse, doit être alimentée, sous peine de ralentir. Avec l'influence de la troisième révolution industrielle, la recomposition du marché du travail multiplie les exigences. L'offre d'emploi bien adaptée peut ne pas concorder avec la demande.

« Tout d'un coup, nous allons perdre 25 % de notre personnel », poursuit M. Spidel. Personne ne sait comment on peut trouver une solution à ce problème », qui provient aussi de l'expansion qu'a connue la société entre 1960 et 1970.

Mais ce n'est pas tout. Les mêmes sociétés, particulièrement efficaces, doivent dans le même temps affronter les mutations technologiques et poursuivre leur course à la compétitivité. Chez MBB, où la question est franchement abordée, cela prend un tour presque dramatique. « A Ottobrunne, 38 % de nos ingénieurs sont âgés de quarante-cinq à cinquante-quatre ans », souligne M. Spidel « et la qualification de ces collaborateurs ne correspond plus à l'évolution des techniques ». « Leur expérience, précise-t-il, ne pourra bientôt plus compenser leurs lacunes en savoir-faire. Ces groupes d'âge sont moins bons que les plus jeunes sur ces critères... ».

Aussi l'état se resserre-t-il. Il peut aller jusqu'à mettre en péril la santé de l'entreprise. A vitesse accélérée, il faut organiser des dispositifs soit pour permettre le départ en préretraite de ces techniciens ou de ces chercheurs dépassés, soit pour favo-

riser, par la formation, leur déplacement vers d'autres responsabilités. Et cela tout en sachant que les qualités prônées pour la recherche, fait remarquer le docteur Wolfgang Schroeder, responsable de la politique de développement, ne coïncident pas toujours avec celles d'un cadre supérieur, dirigeant d'une unité ou d'un programme.

En même temps, il faut réussir l'intégration de jeunes diplômés, y compris en ayant recours aux fameux « trainés », mais avec le handicap d'avoir partie liée avec l'armement et, donc, d'être souvent mal jugés.

C'est d'ailleurs ce qui amène M. Klaus Zwickel, membre du comité directeur de la puissante fédération syndicale IG Metall, à minimiser le problème démographique. Confronté aux suppressions d'emplois, dans les mines, la construction navale et la sidérurgie, il redoute maintenant les licenciements dans l'automobile. Les dirigeants de Ford lui ont récemment annoncé que la branche perdrait 60 000 emplois.

ALAIN LEBAUDE.

(1) Sur le sujet, on peut utilement consulter le livre intitulé *France-Allemagne : débats sur l'emploi* avec des textes de Margaret Marward et de Emmanuel Reyraud. Editions Syros, collection « TEN », 320 pages, 290 francs.

40 % de jeunes en moins

Alors que la population active française ne cessera de croître à un rythme élevé jusqu'en 2003-2010, celle de l'Allemagne fédérale a commencé à régresser. Le nombre de personnes en âge (et désireuses) de travailler, qui augmentait encore de 0,7 % par an entre 1968 et 1973, a reculé de 0,2 % entre 1973 et 1979. Après une remontée passagère, de 0,6 % par an de 1979 à 1986, les actifs baisseront de 1,1 % par an jusqu'en 1990 puis de 0,9 % jusqu'en 1995. Autant dire que la main-d'œuvre disponible va se raréfier et qu'elle commence déjà à manquer, pour certaines qualifications ou professions.

Les cohortes de jeunes de moins de quinze ans sont de 40 % inférieures à celles des quinze-vingt-cinq ans, et, n'était la croissance de l'emploi féminin, ce serait déjà la catastrophe.

Au passage, cela représente quelques avantages pour le pays. Tandis que la France sait devoir craindre une aggravation quasi mécanique de son chômage, la RFA peut mener ses restructurations industrielles avec des facilités qui nous sont inconnues. Ainsi que le notait l'OFCE (Office français du commerce extérieur), « l'Allemagne peut s'accommoder d'un rythme de croissance de longue période peu créateur d'emplois ». Elle peut même supporter une destruction nette des postes de travail. A l'inverse, « la France ne peut en aucun cas adopter une politique de croissance comparable car [celle-ci]

serait en dysharmonie avec ses ressources humaines », poursuit l'OFCE (1).

La preuve ? L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a établi que, pour ramener son niveau de chômage à celui de 1979, la RFA devrait, à compter de maintenant, créer 0,1 % d'emplois supplémentaires par an pour atteindre l'objectif d'ici à 1990. Si elle patientait jusqu'en 1995, elle pourrait se permettre un recul annuel de 0,5 %.

A Francfort, au siège de la Deutsche Bank, mais également à Stuttgart, à la Standort Elektrik Lorenz AG (SEL), filiale du groupe Alcatel NV, on tient à ce propos les mêmes discours que chez Siemens à Manich, ou que chez MBB (Messerschmitt-Bölkow-Blöhm), à Ottobrunne, le partenaire allemand de l'Aérospatiale pour l'Airbus.

Attirés vers l'entreprise

La banque, qui mise sur le développement des services rendus à la clientèle et entend faire face à la compétition européenne ou internationale, redoute le moindre choix en main-d'œuvre. La SEL s'en soucie, qui veut posséder les équipes nécessaires à la mise au point de techniques d'avant-garde.

Mais c'est chez Siemens, stature oblige, qu'on s'en préoccupe le plus. « L'homme devient le capital décisif dans l'entreprise », déclare M. Hans Schlitzberg, le directeur du personnel.

Alors que le nombre d'apprentis formés dans les écoles techniques maison avait été excessif au cours des dix dernières années, le phénomène s'est aujourd'hui inversé. Le nombre de places disponibles est supérieur à celui des jeunes qui sortent du système scolaire. Il a fallu mettre en place d'autres méthodes, dont le modèle PETRA, pour attirer de nouveaux apprentis à qui l'on apprend à travailler de façon plus indépendante, avec davantage de responsabilités, en jouant sur les attitudes et les comportements.

On s'intéresse aux personnes de formation universitaire dont 120 000 sont au chômage. On offre une formation à 2 000 d'entre eux, parce que, explique M. Hans Jörg Hörger, responsable de la politique de formation, « on a besoin d'experts, mais aussi de spécialistes en communication ou de programmeurs en organisation ». A l'issue de ces cours de recyclage ou de recyclage, 10 % des participants trouvent un emploi, dont une partie chez Siemens. Partiellement, la multinationale s'est associée à des « contrats de reconversion » pour les étudiants, mis en place à la demande de l'Office fédéral du travail, mais se garde bien de les embaucher.

« Ce serait étonnant », fait-on remarquer, quand l'évolution démographique inquiète tous les employeurs. « En 2030, souligne M. Gustav Heinz, responsable de la protection sociale, un tiers de la population allemande aura plus de soixante ans et il y aura seulement 9,1 millions de jeunes... ».

Des ingénieurs âgés et dépassés

Mais la situation générale devient terriblement contraignante quand, comme c'est le cas pour MBB, on a en outre une réputation entachée par des activités militaires ou, encore, que la pyramide des âges s'y est par trop déformée.

« Tout cela est grave, voire dangereux pour nous, avoue volontiers M. Ehard Spidel, directeur du personnel. « L'offre de main-d'œuvre va être influencée par la baisse démographique. La lutte sera encore plus féroce qu'aujourd'hui pour avoir du personnel qualifié, alors que nous sommes déjà en concurrence avec Siemens et AEG, par exemple. » En 1986, un quart des effectifs de MBB appartenaient à la tranche des quarante-deux-cinquante ans, qui aura l'âge de la retraite à la fin du

Quinze jours d'emploi dans « le Monde »

- Aux Etats-Unis, l'emploi mobilise la communauté tout entière. — La réussite américaine en matière d'emploi ne s'explique pas seulement par la politique économique de Ronald Reagan. Des mécanismes ont été mis en place et les Etats, à défaut de l'Etat fédéral, interviennent beaucoup. — Nombre de paris politiques et d'hommes politiques évoquent la situation préoccupante des pauvres, souvent victimes du chômage. On parle de plus en plus d'un revenu social garanti (le Monde du 23 janvier).
- Chômeurs à cinquante ans : le virage d'une vie. — Au cours de l'émission télévisée « Méditations », animée par Françoise de Closets, des chômeurs de cinquante ans sont venus dire leur tragédie. Leurs témoignages bouleversants, autant que leur volonté de se battre ont impressionné (le Monde Radio-Télévision des 24 et 25 janvier).
- M. Séguin s'interroge sur la valeur de référence du SMIC. — En conclusion d'un colloque organisé avec l'OCDE et consacré à l'emploi américain, M. Philippe Séguin a prononcé un discours en forme de constat et, déjà, de testament. L'analyse crue et le propos lucide, le ministre s'est interrogé sur la SMIC, la protection sociale et leur influence sur la création d'emplois (le Monde du 26 janvier).
- La retraite à soixante ans. — Instituée en 1982, cette réforme a surtout concerné les cadres et les chômeurs sans qu'ils aient amélioré l'emploi. En fait, la mesure s'est substituée à la formule des garanties de ressources qui avaient déjà eu les mêmes résultats (le Monde Economie, du 26 janvier).
- Le sort des 4,5 millions de personnes en état de pauvreté fait l'objet d'un consensus. — Nombre de paris politiques et d'hommes politiques évoquent la situation préoccupante des pauvres, souvent victimes du chômage. On parle de plus en plus d'un revenu social garanti (le Monde du 26 janvier).
- Augmentation de 0,6 % du chômage en décembre. — En raison des fêtes de fin d'année, le traitement social a cafoillé et entraîné une augmentation du nombre de chômeurs. Cela revient à révéler que le résultat obtenu est particulièrement vulnérable et que les statistiques sont à la merci de la moindre perturbation. D'ailleurs, le mouvement de créations d'emplois n'apparaît toujours pas (le Monde du 27 janvier).
- L'emploi des handicapés. — Les décrets d'application de la loi du 10 juillet 1987 viennent d'être publiés. Ils offrent une certaine souplesse dans l'application d'un règlement qui impose normalement aux entreprises de vingt salariés d'employer 1 % de handicapés et d'accidentés (le Monde du 30 janvier).



**QUELLE EST
LA COMPAGNIE
BRITANNIQUE
DONT ON PARLE
LE PLUS
EN FRANCE...**

ARMORON

كليات الشرق

Economie

SOMMAIRE

■ Les banques américaines ont abaissé à 8 1/2 % leur taux de base (lire ci-dessous).

■ Dans un rapport rendu public à Washington, la Commission américaine des opérations de Bourse considère que, si le système informatique n'est pas la seule cause du krach boursier d'octobre, il n'en a pas moins

provoqué des effets indirects négatifs (lire ci-dessous).

■ La crise de la dette n'a toujours pas provoqué de défaut de paiement majeur de la part des pays du tiers-monde (lire page 32).

■ Air Inter organisera, à partir de la fin du premier semestre

1988 plusieurs vols par semaine entre Paris et une capitale étrangère sous son propre évillon (lire page 31).

■ M. Balladur a indiqué que la Commission des opérations de Bourse verra ses pouvoirs renforcés afin que soit sanctionné tout manquement aux règles déontologiques (lire page 34).

En attendant l'arrêt du tribunal de commerce

Un compromis concernant la Générale de Belgique reste possible entre les groupes Gevaert et De Benedetti

BRUXELLES de notre correspondant

« Les juristes invoquent les conséquences qui vont désormais peser sur l'image de la Belgique en tant que plaque tournante européenne. Ce commentaire acide du Soir de Bruxelles vise la décision ou plutôt la non-décision de la Commission bancaire de la capitale belge concernant la validité de l'OPA (offre publique d'achat) lancée par Carlo De Benedetti sur la Société générale de Belgique.

Pour la troisième fois, en effet, la Commission n'a pas révisé dans son avis si oui ou non l'OPA était valable, notamment en ce qui concerne l'information des actionnaires. La Commission le précisa - elle n'a pas donné de date - « lorsque l'incertitude quant à l'exercice des droits de vote sera levée ». Il lui faudra donc attendre le verdict définitif du tribunal de commerce, mais aussi le moment où « elle disposera de plus d'informations sur la structure actuelle de l'actionnariat de la Société générale et (où) elle aura pu vérifier les remarques techniques de celle-ci sur le projet des prospectus ».

et de renforcer le dispositif de défense qu'ils sont en train d'ériger, en revanche, l'homme d'affaires italien a manifesté son mécontentement. Le groupe Cerus regrette dans un communiqué officiel que, « s'agissant d'un enjeu aussi important pour l'Europe, la Belgique et la Société générale, la Commission n'ait pas pris, alors qu'elle était en possession de tous les éléments lui permettant de le faire, de décision véritable ». Carlo De Benedetti, que nous avons rencontré dans ses bureaux improvisés du vingt-troisième étage du Hilton de Bruxelles, au moment où tombait le communiqué de la Commission bancaire, a été très critique à l'égard de cette dernière.

« La crise a compris l'enjeu actuel, les milieux internationaux l'ont compris, la presse l'a compris, la Commission bancaire ne l'a pas compris ». Le patron d'Obivetti a manifesté sa volonté de continuer et de maintenir intégralement son projet de créer à partir de la Société générale le premier holding européen.

après l'annonce de l'OPA pour « noyer » la participation de Carlo De Benedetti. Par deux fois, le tribunal s'est prononcé contre cette augmentation sans que la Société générale en tienne compte. Supérieure juridiquement à l'avis de la Commission bancaire, sa décision devrait aussi influencer les conclusions définitives de celle-ci. Si le tribunal confirme ses jugements antérieurs, plus rien apparemment ne pourrait s'opposer à Carlo De Benedetti (encore que la Société générale puisse faire appel).

Si le tribunal autorise l'augmentation de capital, la partie qui se jouera entre les « condottieri » et André Leyens promet d'être passionnante, compte tenu des enjeux. Le patron de Gevaert a annoncé avoir trouvé 30 milliards de francs belges en plus de la relance pour acheter dix millions de nouvelles actions de la Société générale, il deviendrait alors le principal actionnaire de la Société. D'où le désir de beaucoup de responsables de voir les deux hommes s'asseoir autour d'une table pour discuter les termes d'un accord éventuel et éviter ainsi que la partie ne « flambe » exagérément. André Leyens et Carlo De Benedetti devraient d'ailleurs se rencontrer le 3 février. Ils ne sont déjà vers la semaine dernière à Anvers sans aboutir à un accord. Ils ont paré en anglais; toutefois, « quand la conversation prenait un tour plus brutal, nous parlions français ». Les deux hommes avaient ainsi évoqué les possibilités de collaborer. Le compromis, selon Carlo De Benedetti, n'était pas loin. André Leyens

aurait accepté facilement de confier la gestion du groupe à son homologue italien. « A soixante-deux ans, aurait dit André Leyens, je n'ai plus envie de gérer ». Carlo De Benedetti, pour sa part, aurait accepté la parité des actions, c'est-à-dire que les deux groupes aient chacun 25 % des parts de la Société générale, à condition toutefois de posséder la majorité au sein du conseil d'administration.

« Si je gère la Société, je veux avoir cette majorité », commente Carlo De Benedetti, car je ne peux me bagarrer en aval avec les syndicats, le management, les concurrents, le marché et, en amont, avec le conseil d'administration ». André Leyens n'aurait pas accepté cette dernière offre. Mais les points n'étaient pas rompus, un accord est toujours envisageable, de même que l'entrée en lice de nouveaux interlocuteurs.

En attendant, Carlo De Benedetti peaufine son projet concernant l'avenir de la Société générale, même s'il estime devoir disposer de trois ans pour présenter le nouveau visage de celle-ci. Il aurait toutefois accepté la suggestion de Philippe Maystadt, le ministre de l'économie, de filialiser certaines sociétés du groupe certaines sociétés du groupe (Electricité, Gaz...) pour permettre aux pouvoirs publics belges de disposer soit d'une minorité de blocage au sein du conseil d'administration de ces sociétés, soit d'un commissaire du gouvernement avec droit de veto.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Augmentation de capital ou pas ?

Que va-t-il maintenant se passer ? Dès le mercredi 3 février, le tribunal de commerce de Bruxelles devait rendre son jugement en référé quant à l'autorisation de l'augmentation de capital - gigantesque - décidée par la Société générale, quelques heures, voire quelques minutes.

La désorganisation des marchés boursiers

L'informatique mise en accusation à New-York

(Suite de la première page.)

Il demande notamment une réduction de la liberté laissée actuellement aux opérateurs de fixer eux-mêmes les fourchettes qui leurs paraissent appropriées. De même, la SEC demande que les horaires des fixings tiennent compte des dangers et que les transactions sur le marché à terme ne commencent pas avant celles du marché au comptant. Sensible à ces critiques, la Bourse de New-York a déjà mis en place une réduction « volontaire et expérimentale » du recours à la puissante unité centrale du système informatique du Big Board, celui qui réunit plusieurs centaines de charges sous forme d'association.

Bien sûr, une telle réduction déplaît à bon nombre de gros opérateurs, qui ont non seulement contribué financièrement à la création du système, mais ont également basé leurs stratégies respectives sur les possibilités offertes par les programmes informatiques. Malgré ces résistances, les conclusions de la SEC paraissent de nature à condamner, à brève échéance, certaines pratiques actuelles, car le mécontente-

ment des petits porteurs - dépourvus de moyens informatiques adéquats - commence à ressembler à une véritable fronde politique.

Selon plusieurs sondages, les tenants du « capitalisme populaire », si cher à l'Amérique (47 % des investisseurs de la place de New-York disposent de portefeuilles de moins de 30 000 francs), trouvent la domination des investisseurs institutionnels non seulement injuste, mais, selon certains, carrément criminelle. Les conclusions de la SEC vont d'ailleurs dans le même sens que celles avancées, il y a quelques semaines, par la commission Brady pour le compte de la Maison Blanche, et par l'étude du tout-puissant Office général de comptabilité (GAO) du Congrès.

A l'inverse du rapport Brady, la SEC - où, en privé, on s'affirme « plus proche des réalités » - refuse d'envisager des limites pour les variations des cours lors d'une séance, estimant qu'une telle pratique serait « contraire, en quelque sorte, aux fondements mêmes du système boursier ». En revanche, son rapport critique

amèrement le comportement des « spécialistes », ces maisons chargées d'intervenir sur environ soixante-dix valeurs afin d'empêcher des variations trop importantes de leurs cours. « Un nombre inquiétant de charges spécialisées étaient, le 19 octobre, vendeuses », alors que leur rôle était justement d'acheter les valeurs en chute libre, constate le rapport.

Seule la Réserve fédérale trouve grâce aux yeux de la SEC : sa décision de déverser, dès le 20 octobre, de larges montants de liquidités sur les banques aurait permis d'éviter le pire. En effet, quelques jours après le « lundi noir », la moitié des charges étaient à découvert auprès de leurs banques en raison de la chute de l'ensemble des valeurs, y compris de celles qui servaient à garantir le fonctionnement des opérations de change.

S'exprimant le même jour devant la commission des affaires bancaires du Sénat, Nicholas Brady a réitéré les opinions exprimées dans son rapport, soulignant qu'« en l'absence d'un meilleur contrôle du Program Trading, un nouveau krach boursier est inévitable ».

Plus manqué, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a affirmé à son tour devant les sénateurs que « la chute des cours du 19 octobre était due, en partie, aux moyens de communication modernes et aux capacités des procédés informatiques ». Toutefois, M. Greenspan a estimé que la valeur de l'indice Dow Jones avait été poussée trop loin et que « quelque chose devait arriver, tôt ou tard ».

En revanche, le président de la FED s'est montré hostile aux propositions en faveur d'une plus grande réglementation des marchés boursiers : « Certains aspects des irrégularités constatées ne sauraient être réellement corrigés par les pouvoirs publics », a-t-il déclaré, refusant du même coup d'élargir les compétences de son institution, afin de prévenir l'« introduction d'un dangereux sentiment de sécurité » dans le milieu cambiste. Tout au plus M. Greenspan est-il prêt à envisager une éventuelle fusion de certaines activités des marchés au comptant et des marchés à terme.

CHARLES LESCAUT.

Nouvelle baisse du taux de base des banques américaines

Les grandes banques américaines ont abaissé d'un quart de point leur taux de base (prime rate) ramené de 8,75 % à 8,50 %. C'est la troisième fois que ce taux de base est abaissé depuis le krach de la Bourse de New-York, le 19 octobre dernier. Il avait, auparavant, été augmenté cinq fois, passant de 7,50 % en avril à 9,25 % au début octobre, en liaison avec la hausse des taux à long terme. Le 22 octobre, ce taux de base revenait à 9 %, puis à 8,65 % le 5 novembre.

La diminution annoncée le 2 février reflète la baisse des taux observée depuis quelques jours aux Etats-Unis sur le marché des obligations (Le Monde du

3 février) et sur le marché interbancaire. Elle est à rapprocher, également, du fléchissement des indicateurs économiques américains en décembre, pour le troisième mois consécutif, et de la chute des ventes de logements au cours du même mois.

Elle traduit, enfin, un ralentissement général de l'économie, redouté par la Maison Blanche, qui exerceait de discrètes pressions sur la Réserve fédérale afin que cette dernière abaisse son taux d'escompte, pour conjurer ce ralentissement. Mais la Réserve reste prudente, estimant que la stabilisation du dollar reste fragile et qu'il convient de ne pas prendre de décision précipitée.

Ralentissement de la conjoncture aux Etats-Unis

Le ralentissement de l'activité économique se confirme aux Etats-Unis. Pour le troisième mois consécutif, l'indicateur composite, formé d'une batterie de neuf indices, a enregistré une baisse. De 0,2 % en décembre, après 1,2 % en novembre et 0,1 % en octobre, ce nouveau recul confirme les analyses de ceux qui annoncent un essoufflement de la croissance. Cinq indices sur neuf ont, en effet, poussé l'indicateur à la baisse, dont deux concernant le prix des stocks et le temps de travail hebdomadaire.

En annonçant, le même jour, une baisse de 0,2 % en rythme annuel des ventes de voitures neuves en décembre, le départe-

ment du commerce n'a fait que confirmer la tendance au ralentissement. Pour l'ensemble de 1987, le recul de la construction a atteint 10,1 %.

Reste à savoir de quelle ampleur sera le ralentissement et si une récession se profile à l'horizon. Sur ce point, les avis divergent. Certains économistes le pensent. En revanche, avec son optimisme tranquille habituel, M. Beryl Sprinkel, responsable des conseillers économiques de la Maison Blanche, s'est déclaré enclenché des résultats publiés mardi 2 février. Ils vont dans le bon sens, selon lui, et permettent au gouvernement d'espérer tenir ses objectifs, une expansion de 2,4 % en 1988.

BILLET

M. Daniel Bouton, nouveau directeur du budget

Un poste-clé

L'un est bordelais, l'autre est parisien. L'un est brun et mince, dégingant mûri, l'autre blond, presque massif, l'un aime la mer et le bateau, l'autre adore l'opéra. Le premier, qui s'appelle Michel Prada, s'en va; le second, Daniel Bouton, arrive.

Enjeu de ce chassé-croisé : la direction du budget, l'un des postes les plus prestigieux du ministère de l'économie et des finances. Une direction par laquelle toute dépense publique doit passer pour être acceptée.

Michel Prada n'aura pas occupé longtemps ce poste éminent : dix-huit ans et un mois seulement. Ses prédécesseurs avaient régné beaucoup plus longtemps : Jean Choussat, quatre ans, entre 1981 et 1985; ou bien avant lui, l'industriel terrible Renaud de La Générale, qui avait si bien résisté à Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances. Renaud de La Générale avait régné huit ans, d'avril 1986 à juin 1974.

La transition entre le dernier gouvernement de gauche - celui de M. Fabius - et l'équipe de droite conduite par M. Chirac.

Daniel Bouton n'a que trente-huit ans, mais une expérience déjà ancienne du budget : plus de dix ans de travail. Personne - pas même dans les anciennes équipes Mauroy et Fabius - ne conteste les compétences, l'intelligence de ce « costaud », qui, sous des airs parfois trop autoritaires, est parfaitement manœuvrier. Daniel Bouton aura été directeur de cabinet d'Alain Juppé, ministre du budget, depuis la victoire de la droite aux élections de mars 1986. C'est dire qu'il a choisi son camp.

Comme directeur du budget, il devra, au contraire, s'opposer aux « politiques » qui ont souvent tendance à trop charger la balance des dépenses publiques lorsque des dépenses publiques sont à l'ordre du jour.

Jean Choussat, dont les sympathies socialistes étaient connues, avait su - comme directeur du budget - dire non et se battre bec et ongles contre les débordements de la gauche en 1981 et 1982. Il avait été réprimé qu'on ne récout pas les problèmes du chômage et de la croissance économique en créant des emplois publics par dizaines de milliers. Et il avait finalement fait triompher ses idées, en faisant un message essentiel : la productivité n'est pas seulement l'affaire du secteur privé. Le secteur public doit aussi s'en occuper.

La Direction du budget a toujours été un poste-clé de notre vie économique et sociale. C'est aussi à travers elle que passe la contradiction éternelle entre l'étatisme-libéralisme. On peut, à cette fonction, se battre, imaginer et, pourquoi pas, innover.

ALAIN VERHOLLES.

Le Japon condamné au GATT

Tokyo cherchera à limiter les conséquences d'une lente libéralisation des achats agricoles

Le Japon a formellement accepté, le mardi 2 février, de lever les restrictions imposées aux importations de douze produits agricoles (1) en avalisant le rapport de condamnation, au GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), après une plainte déposée par les Etats-Unis. En conclusion que Tokyo a cédé semble toutefois trop rapide. Si à Genève, l'ambassadeur nippon, M. Yoshio Hatano, a bien indiqué que les restrictions sur ces produits seraient levées « dès que possible », le ministre de l'Agriculture, M. Takashi Sato, déclarait à la presse, le mercredi 3 février, qu'il maintiendrait des quotas d'importation sur deux produits particulièrement sensibles : le lait en poudre et les féculents.

L'équipe Takeshita semble vouloir harmoniser les « demandes étrangères » comme l'a indiqué un porte-parole gouvernemental sans pour autant heurter de front les intérêts des agriculteurs dont le

pois politique pour le parti au pouvoir n'est plus à démontrer. Une équipe spéciale sera créée au sein du ministère de l'Agriculture pour élaborer des mesures de libéralisation qui pourraient être mises en œuvre à compter du 1^{er} avril 1988 pour certains produits comme la purée de fruit et dans un délai de trois ans pour d'autres comme les ananas en boîte. Mais Tokyo prévoit l'octroi de subventions aux producteurs locaux afin de les protéger de la nouvelle concurrence qui s'annonce. La cause-tête des subventions auquel les pays industriels ont promis de s'attaquer n'est pas prêt d'être résolu.

(1) Outre le lait en poudre et les féculents, les produits visés par la condamnation du GATT sont les pommes, le fromage, le bœuf et le porc en boîte, le sucre de raisin, le puré et la pâte de fruit, les ananas et conserve, le jus de fruit et de tomate, le sauce tomate et le ketchup.

AU SOMMAIRE DE FEVRIER

Le Monde DES

PHILATELISTES

l'Officiel de la philatélie

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS

- Un hommage à Albert Decaris.
- Thématique musicale : Haendel.
- Cartes postales : PTT - Carrophielle.
- La fabrication des carnets de timbre poste.

LE MONDE DES PHILATELISTES

POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES

En vente chez votre marchand de journaux

La préparation

Air Inter desservira les capitales à partir de la fin de l'été

« Les juristes invoquent les conséquences qui vont désormais peser sur l'image de la Belgique en tant que plaque tournante européenne. Ce commentaire acide du Soir de Bruxelles vise la décision ou plutôt la non-décision de la Commission bancaire de la capitale belge concernant la validité de l'OPA (offre publique d'achat) lancée par Carlo De Benedetti sur la Société générale de Belgique.

Pour la troisième fois, en effet, la Commission n'a pas révisé dans son avis si oui ou non l'OPA était valable, notamment en ce qui concerne l'information des actionnaires. La Commission le précisa - elle n'a pas donné de date - « lorsque l'incertitude quant à l'exercice des droits de vote sera levée ». Il lui faudra donc attendre le verdict définitif du tribunal de commerce, mais aussi le moment où « elle disposera de plus d'informations sur la structure actuelle de l'actionnariat de la Société générale et (où) elle aura pu vérifier les remarques techniques de celle-ci sur le projet des prospectus ».

Bien sûr, une telle réduction déplaît à bon nombre de gros opérateurs, qui ont non seulement contribué financièrement à la création du système, mais ont également basé leurs stratégies respectives sur les possibilités offertes par les programmes informatiques. Malgré ces résistances, les conclusions de la SEC paraissent de nature à condamner, à brève échéance, certaines pratiques actuelles, car le mécontente-

ment des petits porteurs - dépourvus de moyens informatiques adéquats - commence à ressembler à une véritable fronde politique.

Selon plusieurs sondages, les tenants du « capitalisme populaire », si cher à l'Amérique (47 % des investisseurs de la place de New-York disposent de portefeuilles de moins de 30 000 francs), trouvent la domination des investisseurs institutionnels non seulement injuste, mais, selon certains, carrément criminelle. Les conclusions de la SEC vont d'ailleurs dans le même sens que celles avancées, il y a quelques semaines, par la commission Brady pour le compte de la Maison Blanche, et par l'étude du tout-puissant Office général de comptabilité (GAO) du Congrès.

A l'inverse du rapport Brady, la SEC - où, en privé, on s'affirme « plus proche des réalités » - refuse d'envisager des limites pour les variations des cours lors d'une séance, estimant qu'une telle pratique serait « contraire, en quelque sorte, aux fondements mêmes du système boursier ». En revanche, son rapport critique amèrement le comportement des « spécialistes », ces maisons chargées d'intervenir sur environ soixante-dix valeurs afin d'empêcher des variations trop importantes de leurs cours. « Un nombre inquiétant de charges spécialisées étaient, le 19 octobre, vendeuses », alors que leur rôle était justement d'acheter les valeurs en chute libre, constate le rapport.

Seule la Réserve fédérale trouve grâce aux yeux de la SEC : sa décision de déverser, dès le 20 octobre, de larges montants de liquidités sur les banques aurait permis d'éviter le pire. En effet, quelques jours après le « lundi noir », la moitié des charges étaient à découvert auprès de leurs banques en raison de la chute de l'ensemble des valeurs, y compris de celles qui servaient à garantir le fonctionnement des opérations de change.

S'exprimant le même jour devant la commission des affaires bancaires du Sénat, Nicholas Brady a réitéré les opinions exprimées dans son rapport, soulignant qu'« en l'absence d'un meilleur contrôle du Program Trading, un nouveau krach boursier est inévitable ».

Plus manqué, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a affirmé à son tour devant les sénateurs que « la chute des cours du 19 octobre était due, en partie, aux moyens de communication modernes et aux capacités des procédés informatiques ». Toutefois, M. Greenspan a estimé que la valeur de l'indice Dow Jones avait été poussée trop loin et que « quelque chose devait arriver, tôt ou tard ».

En revanche, le président de la FED s'est montré hostile aux propositions en faveur d'une plus grande réglementation des marchés boursiers : « Certains aspects des irrégularités constatées ne sauraient être réellement corrigés par les pouvoirs publics », a-t-il déclaré, refusant du même coup d'élargir les compétences de son institution, afin de prévenir l'« introduction d'un dangereux sentiment de sécurité » dans le milieu cambiste. Tout au plus M. Greenspan est-il prêt à envisager une éventuelle fusion de certaines activités des marchés au comptant et des marchés à terme.

CHARLES LESCAUT.

ETES-VOUS SUR D'AVANCEMENT ?

CHOISI LA BONNE ASSURANCE

COÛT ÉLÉMENTAIRE MAINTIEN

POUR VOS SALAIRES

ASSURE

EXPO 88.

Journaliste

هكاهما الامل

Économie

TRANSPORTS

La préparation de l'Europe aérienne

Air Inter desservira une capitale européenne à partir du mois de juin

C'est avec une satisfaction évidente que M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter, a annoncé, le 3 février, que sa compagnie « organiserait, à partir de la fin du premier semestre 1988, plusieurs vols par semaine entre Paris et une capitale européenne avec l'un de ses Mercure et sous son propre pavillon ».

dans l'histoire de la compagnie, un passager sur deux (hors abonnés) a bénéficié d'une réduction tarifaire. N'ayant pas bougé depuis deux ans en valeur, le tarif moyen a baissé de 8 % en francs constants, et aucune hausse n'est prévue pour 1988.

Le revers de cette médaille est le mécontentement de plus en plus exprimé par la clientèle d'affaires, qui paie le plein tarif, désireuse d'obtenir des prestations améliorées par rapport aux voyageurs à basse contribution : « Nous ne pouvons continuer à vendre à des prix différents le même produit », explique M. Eelsen, qui a, dès 1985, écarté l'idée de créer une première classe ou une classe « affaires » car « nous aurions perdu notre souplesse d'exploitation en introduisant des sièges de tailles différentes ».

Cette annonce vient à point nommé pour redonner de la vigueur à une entreprise durement secouée par le conflit qui oppose sa direction et les syndicats de navigateurs au sujet de la composition des équipages des Airbus 320, qui seront mis en service en juin prochain. A vrai dire, le malaise est plus moral qu'économique. Air Inter a connu, en 1987, des résultats financiers satisfaisants, avec un bénéfice de 90 millions de francs et une marge brute de 800 millions, pour un chiffre d'affaires de 6 750 millions de francs, malgré les pertes de 70 millions du fait des grèves des contrôleurs aériens, et 117 du fait des arrêts de travail des pilotes et des mécaniciens.

Il a donc été décidé de donner à partir d'avril 1988, de donner à la clientèle la haute contribution des attentions particulières, grâce à la formule « plein ciel ».

Le passager « plein ciel » aura acquitté le tarif fort ou sera un abonné. Il recevra une carte d'embarquement dont le code le distinguera du voyageur à tarif réduit (dit de loisir). Il embarquera en dernier sur les vols blancs ou bleus et sera installé à l'avant de l'appareil. Un rideau ou un panneau mobile le séparera du commun des passagers. Il aura droit au journal de son choix, à une boisson chaude gratuite jusqu'à 9 h 30, et à toutes les boissons non alcoolisées au-delà. Il débarquera le premier de l'appareil, et ses bagages seront déposés en priorité sur le tapis de livraison.

La formule « plein ciel »

A l'origine de cette bonne santé, il y a la poursuite de la croissance commerciale, avec un million de passagers supplémentaires par rapport à 1986. Air Inter a transporté, au dernier, 12 310 000 voyageurs et atteint le coefficient de 69,3 % de remplissage de ses avions, grâce à ses tarifs réduits (familiales à deux, cartes Evasion, enfants, jeunes et étudiants). Pour la première fois

tout le monde paie le plein tarif, les prestations seront identiques pour tous, mais les embarquements seront cadencés pour éviter les attouchements.

Ces améliorations représentent une petite révolution pour le personnel de la compagnie, appelé à un réel effort en direction de la clientèle. En revanche, il n'est pas sûr qu'elles satisfassent ceux qui se plaignent de l'existence des 314 sièges d'un Airbus.

M. Eelsen candidat

Le président d'Air Inter affrontera en 1988 deux épreuves. D'abord, la mise en service de quatre Airbus A-320, pour lesquels dix équipages sont en cours de formation. M. Eelsen se réjouit que la cour d'appel de Paris ait estimé, la semaine dernière, que les syndicats de pilotes pouvaient contester les conséquences du pilotage à deux hommes de cet avion mais pas son principe. Il pense que ces pilotes comprendront, comme ceux de l'association Assett, qu'il n'existe pas de place pour un troisième homme dans le cockpit du petit Airbus. Il joue la carte de la patience.

La deuxième épreuve de M. Eelsen se situe également en juin, puis-que son mandat de président arrivera à son terme. Les élections électorales auront lieu alors au sein de la compagnie. Avant de pouvoir postuler à un nouveau mandat, il lui faudra demander au conseil d'administration de le réélire membre de ce conseil. « Il est encore trop tôt pour décider, dit-il, mais je pense que je redemanderais à faire partie de cette instance ». Pourquoi abandonner ce fauteuil au moment où il faudra réunir le passage à l'âge adulte d'une compagnie enfin promise à l'espace européen ?

ALAIN FAUJAS.

AFFAIRES

M. Alain Madelin à Prague

La première société mixte franco-tchécoslovaque est née

En visite à Prague, mardi 2 février, M. Alain Madelin, ministre français de l'Industrie, a été reçu par le chef du gouvernement tchécoslovaque, M. Strougal, ainsi que par son homologue, M. Gerle. Il a ensuite assisté à la signature de l'acte de naissance de la première société mixte franco-tchécoslovaque, Tourinvest.

PRAGUE de notre envoyé spécial

La première société mixte franco-tchécoslovaque est née. M. Simonet, le président du conseil de surveillance de CBC (Compagnie générale de bâtiment et de construction, du groupe Compagnie générale des Baux) et M. Pleskot, le directeur général de la principale société d'Etat dans le secteur du tourisme, Cedok, ont signé, mardi 2 février à Prague, l'acte constitutif d'une société commune, baptisée Tourinvest. Le capital de cette société mixte, qui sera de 150 millions de couronnes (environ 75 millions de francs) sera détenu à 49 % par la société française de construction et à 51 % par Cedok. La création de cette firme mixte s'inscrit dans le programme de développement des capacités hôtelières engagé par les autorités tchécoslovaques et qui prévoit la construction de 10 000 lits d'ici à 1995. Elle répond aussi à leur volonté de favoriser, à l'instar de l'URSS, la création de sociétés mêlant capitaux locaux et occidentaux.

Tourinvest, la nouvelle société, présidée par un Tchécoslovaque, sera chargée de construire et d'exploiter des hôtels en Tchécoslovaquie, essentiellement à Prague et à Bratislava (Slovaquie). Elle devrait engager dès cette année la construction d'un hôtel quatre étoiles de mille cinq cents lits à Prague et reconstruire le plus grand hôtel de Bratislava, le Carlton (sept cents lits). Le montant total des travaux correspon-

dants devrait s'élever, pour le constructeur français, CBC, à 1 milliard de francs.

Pour la CBC (ex-Campenon Briard) qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de francs, la création de cette société mixte n'a pas été chose facile. Jusqu'à présent, il n'y a, en Tchécoslovaquie ni loi ni décret public qui définissent précisément le statut de ces sociétés mixtes. Depuis que les autorités ont fait connaître leur intérêt dans ce domaine, au début de 1987, trois sociétés mixtes seulement ont été créées. L'entreprise d'Etat Tepla (matériel électrique) en a créé une avec un partenaire danois pour la fabrication de matériels de laboratoires, et une autre avec Philips pour la production de magnétoscopes. Cedok a, par ailleurs, déjà créé une firme mixte analogue à Tourinvest, Hôtelinvest, avec un partenaire autrichien Warimex.

Relations de confiance

Trois facteurs au moins ont pesé en faveur de CBC dans une compétition à laquelle ont participé, d'après le directeur de Cedok, une trentaine de concurrents occidentaux. A l'occasion de la construction d'un hôtel Forum, à Bratislava, l'entreprise française a réussi à créer, depuis quatre ans, des relations de confiance avec les Tchécoslovaques.

Le fait d'avoir accepté, dans le cadre de contre-achats, de commercialiser en France du matériel de BTP tchécoslovaque (9 millions de francs en 1987, 20 millions de francs sont prévus en 1988) a été ensuite très apprécié. Enfin, la démarche de la CBC est apparue bien adaptée à la demande des Tchécoslovaques. « Comme constructeur, nous avons une approche originale, nous sommes venus avec nos partenaires financiers et avec des représentants des grands groupes hôteliers », explique M. Simonet.

ERIK IZRAELWICZ.

MAJET

M. Daniel Bouton, nouveau directeur de l'Agence

Un poste-clé

L'un des secrets de l'air est peut-être l'un de ses plus précieux : l'air est bleu. L'autre est peut-être l'un de ses plus précieux : l'air est bleu. L'autre est peut-être l'un de ses plus précieux : l'air est bleu. L'autre est peut-être l'un de ses plus précieux : l'air est bleu. L'autre est peut-être l'un de ses plus précieux : l'air est bleu.

Humaine l'expérience

M. Daniel Bouton est parti en 1987 pour l'agence de l'air. Il a été nommé directeur de l'Agence de l'air. Il a été nommé directeur de l'Agence de l'air. Il a été nommé directeur de l'Agence de l'air.

ALAIN FAUJAS.

Le Japon condamné au GATT

Le Japon cherchera à limiter les conséquences d'une lente libéralisation des achats agricoles.

Le Japon cherchera à limiter les conséquences d'une lente libéralisation des achats agricoles. Le Japon cherchera à limiter les conséquences d'une lente libéralisation des achats agricoles.

Le Monde des Philatélistes

Le Monde des Philatélistes. Le Monde des Philatélistes. Le Monde des Philatélistes.

ÊTES-VOUS SÛR D'AVOIR CHOISI LA BONNE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE MALADIE POUR VOS SALARIÉS ?



Double hygiène portatif. Le premier protège des maladies. En cas de défaillance, le second permet d'assurer une protection complémentaire au premier. Existe aussi en verre fumé.

Pour tout savoir sur la protection sociale des salariés, 3 rendez-vous le 5 février à Assure Expo: 9h30: les critères de choix d'un régime de prévoyance. 11h15: choisir un contrat de retraite dans l'entreprise. 14h00: évolution de la protection sociale complémentaire à la veille de 1992. Assure Expo - 4^e Salon de l'Assurance. Du 2 au 6 février 1988. Palais des Congrès - Porte Maillot - Paris. Assure Expo: l'assurance de tout savoir sur l'Assurance.

ASSURE EXPO 88



... C'EST AIR EUROPE

qui dessert deux fois par jour* l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle à Londres Gatwick.

AIR EUROPE met à votre disposition des horaires spécialement choisis pour vous rendre à Londres et y passer la journée. AIR EUROPE offre un service de très grande qualité. C'est par exemple: la seule compagnie à vous servir le fameux "English breakfast" chaud durant votre vol.

Renseignements et réservations: AIR EUROPE, 88, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris. Téléphone 42 56 22 03.

* Sauf samedi. Dimanche 1 seul vol.

Anémont

Économie

SOCIAL

Adidas France va supprimer 531 emplois

STRASBOURG de notre correspondant

La direction d'Adidas France a annoncé mardi au comité d'entreprise réuni à Landersheim (Bas-Rhin) qu'elle entendait supprimer 531 emplois dans les prochains dix-huit mois. Trois cents de ces postes disparaîtront en Alsace, à Landersheim, à Walsch-Pflaumhoffen, Marmontier et Dettwiller. L'unité de Bitch (Moselle) sera fermée dès avril. Celle de Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes) perdra 113 personnes et la filiale de Charrois-Neufon (Dordogne) 51 salariés. Au total, Adidas France emploie environ 2400 personnes, et le groupe plus de 4000 salariés en France.

M. Gerhild Prochaska, cogérant d'Adidas France, a précisé que ce plan de restructuration de l'entreprise spécialisée dans les équipements sportifs — et surtout les chaussures — était imposé par la baisse du dollar et son contrecoup sur la concurrence des pays du

Sud-Est asiatique et d'Europe de l'Est. Le prix de revient d'une chaussure fabriquée en Asie, importée et dédouanée, serait de 30 % à 50 % inférieur au même produit fabriqué en France, estiment les responsables d'Adidas. Actuellement, Adidas-France importe 70 % environ des chaussures qu'elle vend. « Un niveau raisonnable de production propre en France » serait de 15 à 20 %, calcule la direction.

Les suppressions de postes seront accompagnées d'un plan social dont une première version a été remise aux membres du comité d'entreprise qui doit en discuter le 16 février. Elle prévoit 200 préretraités avec le concours du Fonds national pour l'emploi (FNE), des congés de conversion, des aides au retour pour les travailleurs étrangers et la mise en place d'antennes spécialisées pour aider le personnel dans son reclassement. Ceux qui créeraient leur propre entreprise y seraient aidés par Adidas. L'intersyndicale CFDT, CFTC, FO, CGT s'est déclarée hostile à tout licenciement sec et veut étudier le plan social de près.

Le chiffre d'affaires d'Adidas France baisse depuis deux ans. En 1987, il était de 2,46 milliards de francs. L'année dernière, la firme avait exporté 44 % de sa production, alors qu'en 1985 l'exportation représentait 58 % du chiffre d'affaires. Il y a plusieurs mois, Adidas avait stoppé d'importants marchés de sous-traitance. La maison mère, en Allemagne, a déjà supprimé plus de 1000 emplois.

JACQUES FORTIER.

700 suppressions d'emplois chez Bull en 1988. — Bull a confirmé lors d'un comité d'entreprise que ses effectifs diminueraient de 700 personnes environ en 1988 (le Monde Affaires du 19 décembre 1987). Ces mesures toucheraient en particulier la division Bull MTS (micros et terminaux), où 250 emplois seront supprimés. Cette année, une décongestion supplémentaire de 150 à 200 personnes était envisagée pour 1988. Une décision sur cette question sera prise à la fin 1988 « pour prendre en compte l'évolution du marché ».

PRESSE

Editeur de « Marie-France »

La SOPEFF dépose son bilan

La Société de publications économiques féminines et familiales (SOPEFF) a déposé son bilan le 2 février. Le tribunal de commerce examina le dossier vendredi. La SOPEFF édite le mensuel Marie-France (361 867 exemplaires diffusés en France) et l'hebdomadaire Point de vue-Images du monde (281 000 exemplaires). Officiellement, le dépôt de bilan ne concerne que ces deux titres, mais la SOPEFF décline aussi une participation majoritaire dans Editions qui publie l'hebdomadaire Femme d'aujourd'hui et le mensuel Femme pratique. La société possède, en outre, l'imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), en dépôt de bilan depuis le 10 décembre.

La direction de la SOPEFF se refuse pour l'instant à tout commentaire sur les difficultés de ce groupe de presse féminine qui affiche 150 millions de francs de passif. Dans une note adressée au personnel de l'entre-

prise, son gérant, M. Maurice Brébart, rappelle son projet, conçu en 1984, de construire « un groupe de presse familiale important, mais non teneuriale consacré au retour aux valeurs essentielles de la société française ». Il ajoute : « Nous n'avons pas été suivi par nos partenaires professionnels politiques et bancaires ». La SOPEFF aurait eu des difficultés avec sa banque qui n'a pas versé les aides de janvier au personnel.

M. Brébart s'engage dans la même note à préserver les intérêts du personnel en étudiant toutes les possibilités de reprise.

Devant le comité d'entreprise, réuni le 2 février, le gérant de la SOPEFF a assuré que plusieurs repreneurs étaient sur les rangs. Le groupe allemand Bauer est déjà en négociation. Hava a fait savoir qu'il était intéressé.

J.-F. L.

Pour la première fois depuis 1953

Les États-Unis ratifient une convention de FOIT

Par un vote de soixante-deux voix contre deux, le Sénat américain a ratifié, le 2 février, la convention 144 de FOIT (Organisation internationale du travail) sur l'examen périodique par une commission tripartite syndicale, patronat, gouvernement, de la compatibilité des législations nationales sur le travail avec les conventions élaborées par l'OIT. Un autre vote a permis ensuite la ratification de la convention 147, qui porte sur les conditions de vie, de santé et de sécurité des marins.

L'événement serait de peu d'importance si les États-Unis, membres de l'OIT depuis 1934, n'avaient pas signé de convention depuis 1953. Sur les cent soixante-deux conventions actuellement mises au point par l'OIT, sept seulement avaient été jusqu'à présent acceptées par le Sénat, et cela plaçait les délégations américaines, à Genève, dans une situation délicate. En effet, à chaque fois que les représentants américains soulevaient la question du respect des droits de l'homme dans les pays totalitaires, ceux-ci rappelaient systématiquement le refus des États-Unis de ratifier les conventions proposées par l'OIT depuis trente-cinq ans.

UNEDIC : la convention signée le 30 décembre est publiée au Journal officiel. — Le Journal officiel a publié le 2 février un arrêté portant agrément de la nouvelle convention d'assurance chômage signée le 30 décembre entre le patronat (CNPF, CGPME) et quatre organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC). La contribution pour l'UNEDIC est passée à 6,90 %, dont 4,43 % à la charge des employeurs et 2,47 % pour les salariés. Le texte modifie le mode de calcul du salaire de référence et sa revalorisation. Il est précisé qu'une participation de 1 % pour le financement des recherches complémentaires est pré-comptée sur le salaire journalier, égale à 40 % du salaire journalier.

Recul électoral de la CGT à Biliacourt. — La CGT recule au profit de la CFDT aux élections des délégués du personnel à Renault-Biliacourt pour le deuxième collège comme pour le premier (le Monde du 23 janvier), mais reste le premier syndicat. Sur 4412 inscrits et 2715 inscrits (81,5 %), la CGT recueille 37,31 % des suffrages (2,68 points par rapport à 1986) et 8 sièges (-1), la CFDT 21,88 (+2,08 points) et 5 sièges (+1), la CGC 24,8 % (+0,08 %) et 5 sièges (-1) et FO 12,6 % (+0,45) et 2 sièges (sans changement). La CGT avec 2,50 % (+0,20) et le SIF (Syndicat Inter-Français) avec 1,11 % n'ont toujours pas de siège.

DÉVELOPPEMENT

Élément essentiel de financement pour le tiers-monde

L'aide publique reste stationnaire

Refusant de céder au « désenchantement » qui gagne certains spécialistes, le président du Comité d'aide au développement (CAD), M. Joseph Wheeler s'attache, dans la présentation du rapport annuel de l'organisation, à mettre en valeur les progrès réalisés pour aider le tiers-monde à résoudre les multiples problèmes qui handicapent son avenir.

Ces progrès tiennent plus à un nouveau réalisme et à l'absence de catastrophes qu'à un renversement de tendance. Ainsi, la crise de la dette n'a toujours pas provoqué de défaut de paiement majeur. De même, la contraction, constante depuis 1982, des flux de capitaux privés et des crédits commerciaux s'est traduite, à prix et taux de change constants, par une chute de quelque 17 % de l'apport total des ressources financières aux pays en développement en 1986. Mais, en dépit des politiques d'austérité budgétaire suivies par la majorité des pays donateurs, l'aide publique au développement, accordée à des conditions privilégiées, a augmenté de 1,5 % en termes réels cette même année, la dernière connue en termes statistiques fiables.

Pour les pays membres du CAD (débutés en 1962) à l'origine de près de 80 % de cette aide privilégiée et devenue essentielle, le cap des 36,68 milliards de dollars a ainsi été atteint. Il n'y a pas de quoi paover. En pourcentage de leur produit national brut, leur apport se stabilise à 0,35 %, comme en 1985. On est encore très loin de l'objectif de 0,7 % fixé dès 1970 par les Nations unies et solennellement réaffirmé, en juin 1987, lors du sommet de Venise réunissant les sept principaux pays industriels.

La France se situe toujours dans la bonne moyenne avec 0,49 % du PNB consacré à l'aide publique au développement (hors crédits attribués aux DOM-TOM). Le Japon, en dépit d'efforts promis pour l'avenir, n'a pas décollé des 0,29 % et les

États-Unis, en queue de peloton devant l'Autriche, sont retombés de 0,24 % à 0,23 %. Seule exception, l'Italie a réalisé un bond spectaculaire, son aide passant de 0,31 % de son PNB en 1985 à 0,40 % un an plus tard.

Cet état de choses devrait s'améliorer en 1987 pour la France ou le Japon notamment, ce qui permettrait d'augmenter de 2 % en termes réels l'apport des pays du CAD. Il reflète malgré tout un plafonnement que la mise en œuvre de nouveaux programmes masque mal. Multiplication des prêts débauchés, le ralentissement de la Banque mondiale, nou-

veaux moyens financiers du Fonds monétaire international et allongement des délais de remboursement accordés par le Club de Paris lors du rééchelonnement de dette des pays les plus démunis, le « réalisme » n'a en effet emporté, l'Afrique subsaharienne, qui compte la majorité des pays les plus pauvres, en sera la principale bénéficiaire. Mais ces options restent sans commune mesure avec les difficultés à surmonter alors que M. Wheeler le rappelle, quelque 700 millions de personnes sont accablées à une situation de survie.

F. Cr.

Le retour de Ryad, de Moscou et de Pékin

Plus difficile à cerner que celle des pays industriels occidentaux, l'aide des pays non membres du Comité d'aide au développement a repris une courbe ascendante après plusieurs années de baisse. Sans pouvoir donner d'éléments en termes réels, le rapport du comité apporte à ce sujet quelques précisions intéressantes.

Totalisant 10 milliards de dollars en 1986, cette aide a augmenté de 30 % en un an. Elle a, pour les quatre cinquièmes, été fournie par l'Arabie saoudite et l'URSS qui ont ainsi assuré 17 % de l'aide publique au développement accordée par la communauté internationale.

Parmi les pays de l'OPEP, les Saoudiens ont conforté leur première place en augmentant leurs contributions de près de 1 milliard de dollars. A 3,6 milliards de dollars en 1986, celle-ci représentait 4,5 % du produit national brut du royaume. Au sein du CAEM (1), l'Union soviétique a joué un rôle similaire en

accordant 4,6 milliards de dollars — soit 0,29 % de son PNB selon les évaluations du CAD, — essentiellement à Cuba, à la Mongolie et au Vietnam.

Selon les indications fournies, pour la première fois, par l'URSS lors de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) au printemps 1987, ces prêts sont en moyenne assortis d'un taux d'intérêt de 2,8 % et sont remboursés sur 16,5 ans, dont 4,7 ans de grâce. Autre élément nouveau, la Chine semble avoir doublé le volume de ses crédits d'aide en 1986 pour les porter à 366 millions de dollars en raison de son retour dans toutes les organisations multilatérales. L'aide bilatérale de Pékin a, elle, très légèrement augmenté pour s'élever à 143 millions de dollars, au profit essentiellement de l'Afrique.

(1) Conseil d'aide économique mutuelle ou COMECON.

Engagement naval et dépendance énergétique

Les Américains à la merci du Golfe

(Suite de la première page.)

La durée de cette opération de maintien de l'ordre international est, elle aussi, incertaine. L'analyse politique des responsables occidentaux devrait conduire à un maintien durable des flottes occidentales. Que dit en effet M. McFarlane, naguère mêlé aux ventes d'armes à l'Iran ? « Nous ne pouvons nous attendre à une contre-révolution de la part des soi-disant modérés. Dans la mesure même où de tels modérés existent, ils sont en petit nombre et sans liens suffisants avec les militaires pour influencer un changement. La révolution est un fait supporté avec foi par une jeunesse iranienne qui représente plus de 60 % de la population. »

« Modus vivendi »

La reconnaissance sans ambiguïté de la révolution iranienne et la fin du conflit entre l'Irak et l'Iran — qui passe sans doute par l'éviction de Saddam Hussein — devraient permettre un modus vivendi, dans l'après-Khomeiny, qui cesse de soutenir le terrorisme ou tenter d'exporter sa révolution. « Mais, dit Robert MacFarlane, il sera important, jusqu'à la définition d'une nouvelle politique, que le déploiement des flottes américaine et alliées continue comme la preuve de notre volonté politique. »

Or l'on s'aperçoit depuis quelques semaines que, pour des raisons économiques ou politiques, la plupart des pays veulent réduire leur engagement. Les Néerlandais ont cherché à persuader les Belges et les Britanniques qu'une meilleure coopération permettrait de diminuer le nombre de leurs dragueurs de mines de dix à quatre, et Washington a annoncé une réduction du nombre de ses navires dans la région. Le fait que tous les candidats démocrates à l'investiture — à l'exception du sénateur Albert Gore — se soient déclarés hostiles à cet engagement, partant volontiers de « nouveau Vietnam » à une époque où les États-Unis ont la tentation d'un repliement sur eux-mêmes, n'y est sans doute pas étranger.

Une autre ambiguïté tient à la politique énergétique, menée par Washington — ou plus exactement à l'absence totale de politique énergétique hormis la consti-

tution de stocks stratégiques, — qui a pour conséquence d'accroître la dépendance extérieure des États-Unis depuis 1982.

Le bas prix du pétrole a pour effet de réduire la production intérieure, l'exemple de l'Okla-homa est là pour le montrer : « Un nombre important de puits, au coût marginal élevé, ont été comblés, et leurs ressources sont perdues à jamais. L'extraction a ainsi baissé de 20 % en deux ans », explique le sénateur Boren. La moitié des sociétés de services et de fournitures du secteur pétrolier ont disparu, et le nombre d'étudiants dans ces matières a chuté des deux tiers. Mais cinq États producteurs pèsent de peu de poids face à quarante-cinq États consommateurs, et l'indépendance énergétique n'est véritablement plus une priorité outre-Atlantique.

La loi sur le commerce, qui devrait être votée en mars, pourrait bien prévoir — il y a plus de 50 % de chances, dit-on aujourd'hui — la suppression de la « Windfall Profit Tax », cette taxation des bénéfices exceptionnels adoptée au début de 1980, en plein second choc pétrolier, pour confisquer une partie de la hausse des prix et qui est aujourd'hui une entrave à l'investissement et à l'extraction. Il en résulterait un gain de 300 000 barils par jour. Plus incertaine en outre est l'imposition d'une taxe à l'importation, même si la plupart des candidats à l'élection présidentielle, chez les démocrates comme chez les républicains, s'y montrent favorables. Il faudrait pour que les consommateurs la tolèrent une nouvelle et forte chute des prix du brut.

200 milliards de dollars

Il semble acquis, en revanche, que des mesures seront prises cette année pour rendre à l'extraction les terres prometteuses, de l'Arctique américain, dans l'Arctic National Wildlife Refuge, une province pétrolière aussi importante que l'Alaska mais protégée jusqu'à présent par des textes sur l'environnement.

Mais quand bien même toutes ces décisions seraient-elles prises, cela ne suffirait pas à entraver la tendance actuelle à la réduction des réserves. Car, au milieu de prévisions incertaines et souvent

démenties, il y a sur la capacité pétrolière américaine quelques certitudes. C'est dans ce pays qu'il y a eu le plus de recherches, 72,8 % des forages réalisés dans le monde depuis la découverte de l'or noir l'ont été aux États-Unis contre 0,3 % au Proche-Orient. Cela explique que le coût moyen de découverte et de développement (sur la période 1976-1985) soit inférieur à un demi-dollar au Proche-Orient, contre près de 7 dollars aux États-Unis. Chaque puits américain (il y en a 620 000) produit en moyenne 14 barils par jour, alors que les 3 000 puits des pays de l'OPEP du Proche-Orient fournissent 3 900 barils quotidiennement.


Il est donc peu probable que l'on trouve encore outre-Atlantique des gisements géants. La meilleure chance de développer les réserves réside dans l'amélioration des techniques de récupération secondaire sur les champs existants.

Côté consommation, la diversification énergétique est plus difficile dans un pays qui utilise le pétrole pour près des deux tiers dans les transports qu'en Europe, où cette proportion est inférieure à 50 %. Et la réduction de la demande de carburants nécessiterait une politique volontariste de normes de consommation des moteurs que les Américains ont bien vite abandonnée tant elle avantageait les constructeurs automobiles étrangers, et d'abord japonais.

Les projections faites par l'un des dirigeants d'AMOCO, Richard M. Morrow, comme celles de l'organisme Gulf Futures, apparaissent, dans ces conditions, politiquement et économiquement inacceptables. La dépendance pétrolière de l'Amérique passerait, en effet, d'un peu plus de 40 % aujourd'hui à une fourchette de 55 à 70 % en l'an 2000 (une date moins éloignée de nous que celle du premier choc pétrolier) ; et la « facture », aujourd'hui de 47 milliards de dollars, approcherait les 200 milliards. Comment, dans ces conditions, le Proche-Orient, qui n'assure aujourd'hui que 6 % de la consommation pétrolière américaine, mais dispose des deux tiers des réserves pétrolières mondiales, ne serait-il pas un sujet de préoccupation croissant pour les États-Unis dans la prochaine décennie ?

BRUNO DETHOMAS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES
Créée par la Caisse des Dépôts et Consignations


Emprunts Février 1988

<p>Emprunt à taux fixe: 1,5 milliard de Francs soit 300 000 obligations de 5 000 F Emprunt assimilable à l'emprunt 9,90 % du 31 Août 1987 Prix d'émission: 4 996 F</p> <p>Taux nominal: 9,90 %</p> <p>Taux de rendement actuariel brut: 9,56 %</p> <p>Durée: 14 ans et 206 jours. Amortissement en trois tranches égales en 2000, 2001, et 2002.</p>	<p>Emprunt à taux variable: 1,5 milliard de Francs soit 300 000 obligations de 5 000 F</p> <p>Prix d'émission: 4 950 F</p> <p>1^{er} coupon payable le 22 Février 1989</p> <p><small>Le taux d'intérêt annuel sera égal à la moyenne arithmétique des taux mensuels de rendement des emprunts d'État à long terme (TME) établis par la Caisse des Dépôts et Consignations pour les deux mois se terminant le 11 Janvier précédant le paiement du coupon, diminuée d'une marge de 3,60 %. Taux Marges actuarielles: moins 0,45 %, calculé sur la base d'un TME constant de 4,78 %.</small></p>
---	--

Modalités communes aux deux emprunts:
Jouissance, règlement: 22 Février 1988

Souscription auprès des Banques, de la Poste, des Caisses d'Épargne Écureuil, des Agents de Change et des Comptables de Trésor. Une fiche d'information (vins C.O.B. n° 88-12 du 29/01/88) peut être obtenue sans frais auprès de la CNA, 56, rue de Lille - 75007 Paris et des Établissements chargés du placement. Clôture sans préavis.

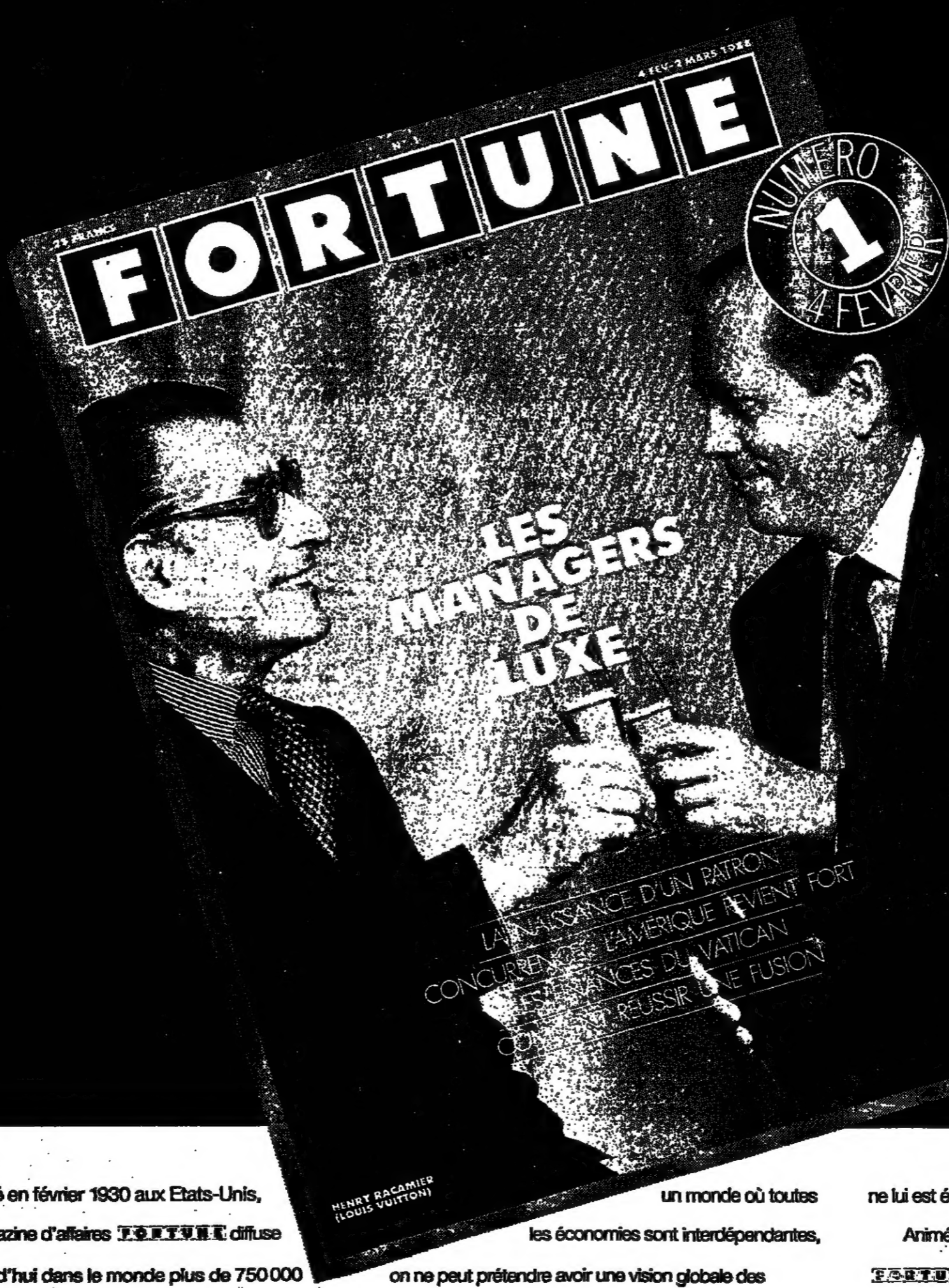
Souscrivez aux emprunts de la CNA pour l'extension du réseau français d'autoroutes.



J. J. J. J. J.

مكتبة من الاصل

Voici la plus grande nouvelle économique de ces 57 dernières années.



Né en février 1930 aux Etats-Unis, le magazine d'affaires **FORTUNE** diffuse aujourd'hui dans le monde plus de 750 000 exemplaires.

Le 4 février 1988 paraîtra le premier numéro de **FORTUNE** France issu du joint venture entre le groupe Time-Life, éditeur de **FORTUNE** aux Etats-Unis et les groupes Hachette & Filipacchi.

FORTUNE France a l'ambition de mettre en avant la dimension internationale des affaires. Dans

un monde où toutes les économies sont interdépendantes, on ne peut prétendre avoir une vision globale des problèmes en se limitant aux frontières de l'hexagone.

FORTUNE France, chaque mois, dégagera les tendances de fond de l'économie mondiale et mettra en relief les faits les plus significatifs de l'économie internationale.

FORTUNE France parlera aussi des hommes car rien de ce qui influence la vie des hommes d'affaires

ne lui est étranger.

Animée par Claude Bunodière, la rédaction de **FORTUNE** France, bénéficiant de la formidable matière rédactionnelle développée par les 95 journalistes de l'équipe américaine, rendra compte de toutes les dimensions du monde des affaires internationales.

FORTUNE
La vision internationale des affaires.

Financement pour le tiers-monde ne reste stationnaire

Les flux de capitaux étrangers vers les pays en développement ont atteint un record historique de 311,5 milliards de dollars en 1987, soit une augmentation de 11,5% par rapport à 1986. Le CAD (Comité de développement économique) a annoncé que le montant de 311,5 milliards de dollars est le plus élevé jamais enregistré. Les flux de capitaux étrangers vers les pays en développement ont atteint un record historique de 311,5 milliards de dollars en 1987, soit une augmentation de 11,5% par rapport à 1986. Le CAD (Comité de développement économique) a annoncé que le montant de 311,5 milliards de dollars est le plus élevé jamais enregistré.

Le retour de Ryad, de Moscou et de Pékin

Le retour de Ryad, de Moscou et de Pékin. Les relations diplomatiques ont été rétablies avec ces trois pays. Les négociations ont été fructueuses et ont permis de résoudre plusieurs points de blocage. Les relations diplomatiques ont été rétablies avec ces trois pays. Les négociations ont été fructueuses et ont permis de résoudre plusieurs points de blocage.

La dépendance énergétique des pays du Golfe

La dépendance énergétique des pays du Golfe. Les pays du Golfe sont devenus de plus en plus dépendants de l'énergie étrangère. Les tensions géopolitiques ont entraîné une augmentation des prix de l'énergie. Les pays du Golfe sont devenus de plus en plus dépendants de l'énergie étrangère. Les tensions géopolitiques ont entraîné une augmentation des prix de l'énergie.

بورصة الجزائر

Marchés financiers

BOURSE DU 3 FEVRIER

Cours relevés à 14 h 57

Table titled 'PARIS Second marché' listing various market indices and their values.

Marché des options négociables le 2 février 1988

Table titled 'MATIF' showing market data for MATIF.

Table titled 'COULES' showing market data for COULES.

Table titled 'INDICES' showing various market indices.

Table titled 'BOURSES' showing data for various international exchanges.

Table titled 'COTE DES CHANGES' showing exchange rates.

Règlement mensuel

Table titled 'Règlement mensuel' showing monthly settlement data for various securities.

Règlement mensuel

Table titled 'Règlement mensuel' showing monthly settlement data for various securities.

Règlement mensuel

Table titled 'Règlement mensuel' showing monthly settlement data for various securities.

Comptant (sélection)

Table titled 'Comptant (sélection)' showing selected cash market data.

SICAV (sélection)

Table titled 'SICAV (sélection)' showing selected SICAV data.

2/2

Table titled '2/2' showing continuation of market data.

Actions

Table titled 'Actions' showing stock market data.

Étrangères

Table titled 'Étrangères' showing international market data.

Hors-cote

Table titled 'Hors-cote' showing data for securities not on the main list.

Cote des changes

Table titled 'Cote des changes' showing exchange rates.

Marché libre de l'or

Table titled 'Marché libre de l'or' showing gold market data.

Marché libre de l'or

Table titled 'Marché libre de l'or' showing gold market data.

Legend for market symbols: e: coupon détaché, o: offert, d: droit détaché, d: demandé, -: prix précédent, *: marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Liban : le Français assassiné à Beyrouth était un agent secret. 4 Préparation du conseil européen des 11 et 12 février. 5 Épreuve de force en Grande-Bretagne. 6 Revirement yougoslave dans l'affaire Waldheim.	9 Présidentielle : la primaire au sein de la majorité. 10 Le financement de la vie politique à l'Assemblée. DÉBATS 2 La France, l'Allemagne et l'alliance, par P. Cortès ; La tenue des élections, par D. Langlois.	11 La plainte des douanes contre la Société nationale des poudres : le parquet ouvre une information judiciaire. - SPORTS. 12 Le débat sur le dépistage du SIDA dans les professions à haute responsabilité.	13 Cinéma : La vie est un long fleuve tranquille, d'Étienne Chatiliez. 14 Photo : Sudek au Centre Georges-Pompidou. 15 Exposition : Munch au Kunsthaus de Zurich. 25 Communication : redistribution des cartes dans la radio.	30 SGB : un compromis reste possible entre les groupes Guevert et De Benedetti. 31 Air Inter desservira une capitale européenne en juin. 32 L'aide publique au développement reste stationnaire dans le tiers-monde. 34-35 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées - 26 à 28 Cartes 28 Loto sportif 28 Météorologie 25 Mots croisés 28 Radio-télévision 24	• Beyrouth : un espion français assassiné. IRR • 15 h 30 : la cote sur le minitel. BOURSE • Commandez vos livres par minitel. LIRE Académie International, Campus Bourse, Abonnements AFP, 36-15 tapez LEMONDE

Tragique « bavure » à Marseille

Un policier tue un jeune homme pris pour un voleur de voitures

Un jeune homme de vingt-six ans, Christian Dovo, a été tué, mardi 2 février à Marseille, par un policier qui tentait de l'interpeller sur un parking. La victime, fils d'un chauffeur de taxi, avait été pris pour un voleur de voitures. Christian Dovo était en compagnie de son père lorsqu'il a été arrêté. Le policier a fait feu après l'avoir vu tourner autour d'une voiture dont le vol avait été signalé. La méprise a mis en émoi la corporation des chauffeurs de taxi de Marseille, dont plusieurs dizaines de membres ont été avertis par radio, se sont rapidement rassemblés sur les lieux, croyant à une nouvelle agression de chauffeur.

Mardi matin, le policier, âgé de vingt-huit ans, gardien de la paix à la brigade du secteur Nord, était toujours gardé à vue. Il pourrait être inculpé d'homicide involontaire dans les prochains jours.

Selon les responsables de la police, c'est à la suite de l'appel du propriétaire d'un parking situé dans le 14^e arrondissement de Marseille, signalant trois voitures paraissant abandonnées, que trois gardiens de la paix en civil, mais munis de leur brassard, sont intervenus pour établir une surveillance et tenter de prendre en flagrant délit d'actes de vol.

Quelques instants plus tard, Christian Dovo et son père sont arrivés en voiture, vraisemblablement pour récupérer la BMW de Christian, qui était garée depuis plusieurs jours sur le parking, où stationnait également une Lancia rouge, volée à Vitrolles quelques jours auparavant. Christian Dovo, selon les policiers, s'en serait approché pour l'examiner. Il aurait alors dit à son père qu'il désirait une voiture de ce type, puis les deux hommes seraient remontés dans leur véhicule. C'est à ce moment-là que les policiers sont intervenus, menaçant les deux automobilistes de leurs armes. Une bousculade s'est ensuivie, Christian Dovo, selon les gardiens de la paix, tentant de s'emparer de l'arme d'un policier. C'est alors que le coup aurait été tiré, tuant net le jeune homme.

M. Robert Pandraud a immédiatement demandé à l'inspection générale de la police nationale d'ouvrir une enquête sur les conditions de cette intervention. L'IGPN devra notamment déterminer si, au moment de l'intervention, l'arme du policier, un revolver de calibre 38, avait son chien levé.

Faisant le lien entre la mort, le 28 janvier, d'un inspecteur abattu à Toulon par un truand et le drame de Marseille, la CFDT-police, dans un communiqué, appelle les pouvoirs publics et les policiers à réfléchir sur « la formation aux techniques d'intervention, aux dangers de la rue, à la maîtrise de l'armement et à une professionnalisation accrue ».

Déraillement d'une rame près de Lyon

Un « caillou » de 600 kilos sur la voie du TGV

LYON
de notre bureau régional

Pour la deuxième fois depuis la mise en service du TGV, une rame en exploitation commerciale a déraillé (1). L'accident s'est produit, mardi 2 février, à 16 h 20, sur la ligne Lyon-Grenoble, à hauteur de la commune de Ternay (Isère) à une vingtaine de kilomètres de l'agglomération lyonnaise. Le TGV 641, composé d'une seule rame, avait quitté la gare de la Part-Dieu, à Lyon, à 16 h 6, avec deux cent cinquante passagers. Il circulait à 155 km/heure lorsque la motrice a heurté un bloc de pierre taillée, d'un mètre de section et pesant environ 600 kilos, arraché accidentellement à un pont enjambant la voie ferrée et immobilisé sur la voie ferrée.

Le choc a provoqué le déraillement du bogie avant de la motrice à l'entrée d'une longue courbe. Par chance, le convoi, d'un poids total de 400 tonnes, est resté parfaitement

dans l'axe de roulement, labourant le ballast sur 900 mètres avant de s'immobiliser. L'accident n'a fait aucun blessé.

C'est à bord d'un autorail que les voyageurs du TGV 641 ont poursuivi leur voyage jusqu'à Grenoble. Les services techniques de la SNCF sont parvenus, avec des vérins hydrauliques, à replacer la motrice sur les rails un peu après minuit.

Les gardiens de la Verpillière ont ouvert une enquête pour tenter d'identifier le véhicule qui a heurté le pont et provoqué la chute de l'élement en pierre du parapet. Le fait que le propriétaire du véhicule n'a pas alerté aussitôt le service de sécurité le plus proche a été jugé par un membre de la direction régionale de la SNCF comme un « acte de malveillance manifeste ».

(1) Le premier accident avait été provoqué par un train, en 1983, sur un TGV circulant dans la vallée du Rhône.

Voiture 17, place.67

Soudain des vibrations, suivies d'étranges chocs contre le plancher du wagon. La sensation d'un ralentissement commandé d'urgence. Et le TGV s'immobilise en rase campagne. Les voitures 18 et 17, qui suivent immédiatement la motrice, sont aussitôt enveloppées d'une fumée blanche. Début d'incendie ? Une jeune fille se lève, propose de quitter la rame. Les autres voyageurs restent assis, interrogatifs. Le silence, qui suit l'arrêt inattendu, rassure. Pas de cris. Aucune panique. Les premiers passagers disent : « On a dû décaler ! » « Avant qu'ils trouvent le choc, on en a pour un moment ! » Une information officielle tombe des haut-parleurs : « Pour votre sécurité, nous vous demandons de ne pas descendre sur la voie ».

A cet instant - deux minutes après l'arrêt forcé - personne n'a encore vraiment quitté son siège. Mais la consigne ne résistera pas longtemps devant un sentiment irrésistible : la curiosité. J'aspère bien qu'on va nous dire ce qu'il y a », interroge une dame, agoussée à l'idée d'arriver en retard. Le groupe des « drôles », installé au centre de la voiture 17, reprend ses commentaires à haute-voix : « On a dû heurter quelque chose sur la voie », propose le plus sage. « A 100 kilomètres/heure il faut trois kilomètres pour s'arrêter », affirme, d'un ton assuré, l'un de ses compagnons. L'information, officielle, tombe tout à coup :

« Notre train vient de décaler... » Les conversations s'arrêtent brusquement. Les gens se regardent, inquiets - rétrospectivement. « Nous vous donnerons de plus amples informations dès que nous serons en mesure de le faire », poursuit la voix du chef de train, manifestement ému. Un voyageur émet l'hypothèse d'un attentat. Les fesses deviennent plus nerveuses. Pour la troisième fois en quinze minutes le chef de train informe les voyageurs : « Le TGV est bloqué par suite du déraillement de la motrice... » Suivi d'un rappel des mesures de sécurité. En vain. Les premiers témoins, passent outre les consignes, sont descendus sur le ballast. Certains, déjà, regardent leur plaça. Ils confirment : « Le premier assis est en fait. On est sur les galets ! » Les fesses reviennent. Du coup les « jojos » de service sortent un appareil photographique : « Tu vas voir, les journalistes vont arriver, on pourra leur vendre. » Bras sur les épaules, ils posent devant le nez orange du TGV, légèrement penché sur la gauche, comme une bête blessée. Un peu à l'écart, un voyageur observe, gravement, les sillons que les roues du bogie ont laissés dans le ballast. Deux traces de neuf cent mètres de longueur, parallèles aux rails, faites à plus de 180 kilomètres à l'heure. « On revient de loin, tout de même ! »

BERNARD ELIE

La mort de René Massigli

La résistance à Hitler

René Massigli, ambassadeur de France, est mort, le mercredi 3 février. Il était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Il y avait chez René Massigli quelque chose de la stature du Commandeur. Protestant sévère, aux traits burinés par les ans, d'une haute taille qui semblait embarras- ser sa démarche, enfermé dans sa myopie, il laisse l'image d'un homme qui ne transige pas. Traditionnaliste par le style, attaché aux formes, dont il jugeait le respect indispensable à tout ordre international, il pratiqua toute sa vie le contraire de la souplesse diplomatique si souvent brocardée : s'immobilisant quand il était sous les ordres directs de Georges Bonnet, gaulliste en France occupée, rejetant toute allégeance inconditionnelle au général de Gaulle quand celui-ci l'appela près de lui, adressant des remontrances à Pierre Mendès France quand la détermination du président du conseil de 1954 lui paraissait légitime.

Né douze ans avant le siècle, normalement agrégé d'histoire, il fut d'abord universitaire et maître de conférences à Lille en 1913. C'est par le biais des grandes rencontres internationales, à commencer par le secrétariat de la conférence de la paix en 1919, qu'il aborda la diplomatie. A Washington, Gênes, La Haye, Lausanne, Londres, Nyon, Genève, etc., il est, entre les deux guerres, partout où l'on s'efforce de colmater une paix qui fait eau de toutes parts. Après un passage au Conseil d'Etat puis à la SDN, comme chef de service français, il devient en 1933 sous-directeur, puis en 1937 directeur des affaires politiques et commerciales du Quai d'Orsay, direction qui « coiffait » alors l'essentiel de l'action extérieure de la France.

Nul ne fut plus prompt que lui à dénoncer la méthode du péril hié- rarchisé et à lui faire barrage. Très tôt, il sent venir la remilitarisation de la Rhénanie, en violation des engagements pris par l'Allemagne, et presse le gouvernement de préparer la riposte commerciale et militaire. Hitler ayant franchi le pas le 7 mars 1936, Massigli écrit le discours que prononça le lendemain le président du conseil Albert Sarraut en soulignant la fameuse phrase : « Nous ne laisserons pas Strasbourg exposé au feu des canons allemands... » Peine perdue : le gouvernement ne se jugea pas engagé pour autant à passer aux actes. La porte était ouverte à la décadence, à Munich, à la guerre et à l'occupation. Pendant toute cette période, écrit J.-B. Duroselle, Massigli fut « le meilleur champion de la résistance effective à Hitler » (1).

Tout à l'écart des tractations qui précèdent la Tchecoslovaquie, il n'en met pas moins son ministre en garde contre une politique qui « ne pourra qu'encourager Hitler à persévérer ». Douze jours après Munich, il est écarté du Quai d'Orsay et envoyé comme ambassadeur à Ankara où il s'emploiera avec succès à empêcher la Turquie de se laisser séduire par l'Allemagne.

Après l'armistice, il est bien entendu mis en disponibilité par le régime de Vichy. Il attendra, Vichy (31 juillet 1940) et attendra, à Lyon, que le général de Gaulle l'appelle, en 1942, pour le nommer (janvier 1943) commissaire aux affaires étrangères puis ministre dans le gouvernement provisoire.

Après la Libération, le général de Gaulle l'envoie comme ambassadeur à Londres, où il consacrera onze ans d'efforts au rapprochement franco-britannique. Il a raconté cet épisode dans un ouvrage dont le titre débute, *Une comédie des erreurs*, reflète mal la conviction qui l'anime (2). Son objectif est une Europe indépendante, du type « Europe des Etats » - gaullienne en quelque sorte - mais fondée sur l'entente franco-allemande. Il croit un moment réussir quand Mendès France arrive au pouvoir et négocie, en 1954, les accords fondant l'Union de l'Europe occidentale. Mais la chute du président du conseil, qui l'avait nommé secrétaire général du Quai d'Orsay, coupe les ailes à l'Europe des Sept ». Dix-huit mois plus tard, René Massigli, qui avait d'ailleurs dépassé de trois l'âge limite, est mis à la retraite, couvert d'honneurs et de louanges mais non sans regrets mêlés d'amertume. Le lot de Cassandre.

MAURICE DELARUE.

(1) J.-B. Duroselle, *La Décadence*.
(2) Voir le Monde du 5 août 1978.

Le décès du comédien Marcel Bozzuffi

Une « gueule »

Le comédien Marcel Bozzuffi est mort mardi 2 février. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Pendant une trentaine d'années il a été truant, tueur froid, filic double, un service du cinéma français. Un couple de « deuxième couteau » comme on disait autrefois dans les théâtres de mélodrame. Son physique de dur, son allure éminemment inquiétante, le disposaient à cela. Mais c'était aussi un comédien solide, qui s'affirmait dans des rôles non stéréotypés.

Marcel Bozzuffi naît à Rennes le 28 octobre 1929. Après son service militaire, il vient à Paris, suit des cours chez René Simon, qui lui aurait dit : « Votre place est au cinéma Métrano », sans réussir à le décourager. Il débute dans des petits rôles au cinéma en 1955, mais ce n'est que lorsque Gilles Grangier le fait tourner auprès de Jean Gabin (*Le rouge est mis, Gas-Oh!*). Marcel Bozzuffi est une « gueule » et ne manque pas de séduction.

René Clément (*Le Jour et l'Heure*, 1962), Jean-Pierre Melville (*Le Deuxième Souffle*, 1966), Costa-Gavras (*Z*, 1968) et Claude Lelouch (*La Vie, l'Amour, la Mort*, 1968, *Un homme qui me plaît*, 1969, *Le Voyage*, 1970) révèlent son vrai talent. Il va tourner aux Etats-Unis : *French Connection*, de William Friedkin (1971), *Images*, de Robert Altman, et en Italie, où dans de nombreux films il se distingue sous la direction de Carlo Lizzani (*La Fengeance du Sicilien*, 1972), de Francesco Rosi (*Cadavres exquis*, 1975), de Mauro Bolognini (*La Grande Bourgeoise*, 1974).

Marcel Bozzuffi a été aussi auteur au théâtre et à la télévision, pour laquelle il a écrit, au début des années 80, les *Grands Ducs*, réalisés par lui-même. En 1983, il avait tenu un de ses meilleurs rôles dans le premier film de Pascal Ortega, *L'Amour fugitif*, et l'on n'oublie pas qu'un cinéma il avait été l'auteur complet et l'interprète de *L'Américain* (1969), chronique rouennaise d'une génération perdue, film mélancolique sur la réalité contemporaine de la province.

JACQUES SICLIER.

Sur le vif

« Vous seul, aujourd'hui... »

Ca vous épate pas, vous, cette tommernie ? Ce peuple entier, debout, tendu, dressé vers le grand timonier ? Cette irrésistible lame de fond venue s'écraser sur les marches de l'Elysée, cet appel tonitruant répété de proche en proche : Ne nous quitte pas, O toi, le Seigneur, l'Etre suprême, le père de la Nation ?

Moi si, quand même un peu. Je me disais : c'est pas possible, ils doivent le suicher, le fouetter, l'orchestrer, ce grand cri d'amour fou, les groupes à mon Mimé. Et puis, devant leurs démentis indignés : Qui ? Nous ? Jamais de la vie ! Il s'agit d'un cri absolument irrésistible, j'allais du plus profond de la France profonde, je me suis inclinée. Autant pour moi !

Et alors là, ce matin, qu'est-ce que je trouve au courrier ? Une bouffée d'Yvette Flouzy à la gloire de mon Mimé. Il est génial. Faut pas qu'il s'aille. Faut que je lui demande de rester, moi aussi. Comment ? Simple. Suffit de signer la lettre suivants :

« Monsieur le Président, Pendant cinq ans, vous avez impulsé une politique nouvelle qui a fait passer sur notre pays un souffle de liberté et d'espoir. Vous avez contribué à élever la France au rang des grandes démocraties dans le domaine des droits de l'homme et des droits de la femme. Cette œuvre doit être poursuivie. Vous seul pouvez aujourd'hui relancer ce mouvement de progrès en instaurant l'intégrité. Soyez assuré que je serai le moment venu à vos côtés avec des millions d'autres, décidés à soutenir votre action. »

Vous avez vu ? On va être des millions à lui écrire en termes tout aussi spontanés qu'on l'adore et qu'on le désire, ce chéri. Qu'est-ce qu'il va être content ! Ah ! J'oubliais, on peut aussi lui faire part de notre reconnaissante admiration par téléphone. Le numéro est indiqué. Des fois qu'on l'aimerait pas au point de se fendra d'une enveloppe timbrée.

CLAUDE SARRAUTE.

L'élection présidentielle officiellement fixée

aux 24 avril et 8 mai

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a présenté, le mercredi matin 3 février, au conseil des ministres, le projet de calendrier de la campagne présidentielle qui fixe notamment au 24 avril le premier tour de scrutin et au 8 mai le second.

Le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé, qui rendait compte des délibérations, a indiqué que le mandat du chef de l'Etat s'achèverait donc au plus tard le 20 mai 1988 à minuit.

Le calendrier des opérations électorales

Sous réserve de l'avis du Conseil constitutionnel, le choix des dates retenues entraîne le calendrier suivant pour l'organisation de la consultation :

- vendredi 26 février : publication du décret fixant au 1^{er} mars la date d'entrée par l'administration des formulaires de présentation à tous les citoyens habilités à présenter un candidat ;
- jeudi 17 mars : publication du décret portant convocation des électeurs et installation de la commission nationale de contrôle de la campagne électorale ;
- mardi 5 avril à minuit : clôture de la période de réception des présentations par le Conseil constitutionnel ;
- vendredi 8 avril ou plus tard : publication de la liste des candidats arrêtée par le Conseil constitutionnel et ouverture de la campagne électorale ;
- vendredi 22 avril à minuit : fin de la campagne électorale officielle pour le premier tour ;
- dimanche 24 avril : premier tour de scrutin ;
- vendredi 29 avril : publication des noms des deux candidats admis à se présenter au second tour éventuel, et début de la campagne officielle ;
- vendredi 6 mai à minuit : fin de la campagne électorale officielle pour le second tour, et mercredi 18 mai au plus tard, proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel.
- dimanche 8 mai : second tour de scrutin.

Autorisation prochaine de la publicité télévisée pour le disque

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a annoncé, le 2 février, l'autorisation prochaine de la publicité télévisée pour le disque. Cette mesure destinée à « permettre la promotion du disque » passera par la modification du décret qui interdit de télévision la publicité de certains secteurs, parmi lesquels l'édition et la distribution. L'annonce de la décision du premier ministre était accueillie, mardi, avec satisfaction par les producteurs et éditeurs de disques ainsi que par la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique).

La mesure, précise-t-on à Matignon, donnera également un « coup de pouce » à la chaîne musicale qui, si elle voit le jour, aura besoin de ressources publicitaires et à laquelle M. Chirac a réaffirmé son attachement personnel.

URSS

Douze innocents avaient été condamnés pour le meurtre de trente-trois femmes

Moscou. - Douze personnes ont été accusées à tort pour avoir assassiné trente-trois femmes en Biélorussie, et les erreurs judiciaires n'ont été reconnues qu'après l'arrestation l'année dernière du véritable meurtrier.

Le procureur de Biélorussie, M. Gueorgi Tarnavski, cité par l'agence Tass, a précisé que les enquêteurs chargés de cette affaire « avaient fait fausse route » durant quinze ans jusqu'à l'arrestation du meurtrier, un certain G. Mikhasovitch, qui travaillait comme ajusteur dans un kolchoz (ferme collective) de la région de Vitebsk, et qui a été condamné et exécuté en mai dernier.

L'instruction avait, par ailleurs, été entachée de « violation de la légalité » ayant conduit à l'arrestation des douze innocents qui avaient été traduits en justice. Toutes ces personnes ont été réhabilitées, a ajouté le procureur, et les auteurs coupables sont actuellement l'objet de poursuites judiciaires.

En décembre 1986, l'hebdomadaire *Litvinskoye Ghetto* avait affirmé que les douze innocents avaient connu « un châtiment très sévère », ce qui pourrait signifier qu'ils ont été exécutés. - (Reuters, AFP).

Le Crédit lyonnais privatisé après la présidentielle

Le Crédit lyonnais sera privatisé après l'élection présidentielle, quel qu'en soit le résultat, a affirmé, le 3 février, à Tokyo, son président-directeur général, M. Jean-Maxime Lévesque. (AFP).

Le numéro de « Monde » daté 3 février 1988 a été tiré à 491 765 exemplaires.

MACINTOSH II, C'EST LA PLUS FORTE TÊTE DU CLAN MACINTOSH.

46 900 F HT INTERNATIONAL COMPUTER

Macintosh II 1M.o, disque dur interne 40 M.o.
1 lecteur interne, clavier étendu
+ écran DIMENSION 19 pouces monochrome
+ carte vidéo haute résolution IC Products

La micro sans frontières
26, rue du Renard Paris 4^e • 42 72 26 26
64, av. du Prado Marseille 6^e • 91 37 25 03

